LA CERTITUDE
DES PREUVES
DU CHRISTIANISME:

OU

RÉFUTATION de l'Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Principal du Collége de Besançon, Associé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville.

Veritas vel contemptui doctis est, quia idoneis assertionibus eget, vel odio indoctis, ob instam sibi austeritatem quam natura hominum proclivis in vitia pati non potest. Lactant. l. 1. c. 1.

SECONDE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LA CERTITUDE DES PREUVES DU CHRISTIANISME :

OU

Réfutation de l'Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Principal du Collége de Besançon, Associé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville.

Veritas vel contemptui doctis est, quia idoneis assertionibus eget, vel odio indoctis, ob insitam sibi austeritatem quam natura hominum proclivis in vitia pati non potest. Lactant. l. 1. c. 1.

SECONDE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Livres en faveur de la Religion, qui se trouvent chez le même Libraire.

EXPOSITION des preuves les plus sensibles de la véritable Religion, par le Pere Buffier, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 f.

La Foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, &c. avec une analyse de la Foi, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 f.

Principes fondamentaux de la Religion, ou Catéchisme de l'âge mûr, 1 v. *in*-12. p. p. 1 l. 10 f.

Le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rousseau, par M. Bergier. 2 vol. *in*-12.

La seule Religion véritable, démontrée contre les Athées, les Déistes & tous les Sectaires, par le Pere Lefebvre, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5 f.

Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, par Abbadie, 4 vol. *in*-12. 9 l.

Instruction Pastorale de Mgr de Langres, sur la Religion, *in* 4°. 1 l. 4 f.

Institutiones Catholicæ in modum Catecheseos, &c. Auctore Pouget. Vulgò, Catéchisme de Montpellier. 6 vol. *in*-4°. 48 l.

Catéchisme ou Introduction au Symbole de la Foi, &c. par de Grenade. 5 vol. *in*-8°. 20 l.

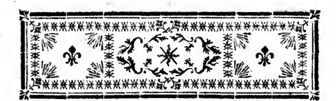
La Dévotion réconciliée avec l'Esprit. 1 vol. *in*-12. 2 l.

Principes de l'Eglise, ou Préservatif contre l'Hérésie. *in*-12. p. p. 1 l. 10 f.

Principes de Religion, ou Préservatif contre l'Incrédulité. *in*-12. p. p. 2 l.

Le Protestant cité au Tribunal de la parole de Dieu, *in*-12. 2 l. 10 f.

Le même Libraire a un plus ample Catalogue de Livres de Théologie & de Piété.



A SON EMINENCE
MONSEIGNEUR LE CARDINAL
DE CHOISEUL,
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,
PRINCE DU SAINT EMPIRE,
PRIMAT DE LORRAINE, &c. &c.

MONSEIGNEUR,

Le zèle dont Votre EMINENCE *est pénétrée pour les intérêts de la Religion, & les bontés particulieres dont elle m'honore, lui feront agréer le foible hommage que j'ose lui présenter. Attentive à conserver la pureté de la Foi dans un vaste Diocèse, elle a vu avec satisfaction plusieurs Ecclésiastiques de cette Province prendre la plume pour re-*

pousser les attaques des Ennemis du Christianisme ; elle a daigné m'encourager à suivre cette pénible carriere ; & si jamais mon travail peut avoir quelque succès, c'est aux bontés de Votre EMINENCE *que j'en serai principalement redevable. Ce zèle,* MONSEIGNEUR, *est digne d'un Prince de l'Eglise & d'un Nom que vous illustrez par vos vertus autant que par l'éclat de la Pourpre. Dieu, qui a permis dans tous les temps que la Religion éprouvât des contradictions, n'a jamais manqué de lui susciter de puissans Protecteurs : telle est la glorieuse destinée qu'il réserve à Votre* EMINENCE, *& la consolation qu'il donne au Clergé confié à vos soins. Je ne puis offrir au Public ce petit Ouvrage sous des auspices plus favorables, ni témoigner d'une maniere plus flatteuse pour moi, le très-profond respect & la soumission parfaite avec lesquels j'ai l'honneur d'être,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EMINENCE,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur, BERGIER.



AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE duquel on donne la réfutation étoit connu en manuſcrit depuis très-long-temps ; il paroît avoir fourni les matériaux de pluſieurs autres qui ont été publiés récemment. De tous les livres faits contre le Chriſtianiſme, qui ſont aujourd'hui en ſi grand nombre, il n'en eſt aucun plus capable de ſéduire le Lecteur ; auſſi a-t-il reçu d'abord les éloges de nos Philoſophes. M. Freret l'a écrit du même ſtyle que ſes Diſſertations Académiques, il y a répandu la même érudition ; il ſemble avoir tout lû & tout approfondi, il affecte une apparence de droiture & de ſincérité qui ne peut manquer d'impoſer, à moins que l'on ne ſoit très-inſtruit. L'honneur & le bien de la Religion exigeoient qu'un livre ſi dangereux ne demeurât pas long-temps ſans réponſe, & que le triomphe des ennemis

de l'Evangile ne fût pas de longue durée. Pour le réfuter solidement, il suffit de vérifier exactement les faits; l'Auteur les a presque toujours présentés sous un faux jour. On les montrera ici tels qu'ils sont, & on en développera les conséquences. En abrégeant les objections de M. Freret, l'on n'a point cherché à les affoiblir, on a même conservé, autant qu'il a été possible, ses propres termes. On auroit voulu pouvoir y répondre plus briévement, & donner une réfutation aussi courte que le texte; mais la matiere n'étoit point susceptible de cette précision; une difficulté peut être proposée en peu de mots., souvent il faut de longues discussions pour la résoudre. Si on a quelque reproche à craindre, c'est de n'avoir pas assez développé les principes, ni assez insisté sur les conséquences des faits qui démontrent la vérité de notre Religion, mais on n'a pas prétendu donner un Traité complet sur cette matiere; il y en a d'excellens, auxquels il ne manque rien que d'être lûs & médités.

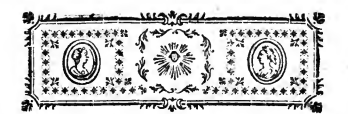
TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans les deux Parties.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

LA



LA CERTITUDE
DES PREUVES
DU CHRISTIANISME:
OU
Réfutation de l'examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne.

Réflexions sur la Préface de M. Freret.

IL est difficile qu'un Auteur ait eu des vûes bien pures en s'efforçant de détruire les preuves du Christianisme ; celui contre lequel nous écrivons, est peut-être le premier qui ait essayé de persuader, qu'en attaquant la Religion, il n'a eu d'autre dessein que de la servir. On ne peut pas s'y prendre d'une maniere plus séduisante ni

plus propre à gagner la confiance du Lecteur. Il remarque fort judicieusement, que quand on écrit pour la Religion, l'on ne sçauroit être trop scrupuleux sur le choix des preuves, qu'il ne faut jamais en employer qui ne soient solides & décisives ; qu'agir autrement, c'est trahir la vérité, plutôt que la défendre. Il prétend que les Apologistes Chrétiens sont souvent tombés dans ce défaut, que c'est ce qui a multiplié prodigieusement le nombre des incrédules.

Nous convenons du principe, mais l'application est fausse. Nos Apologistes ont raisonné solidement & de bonne foi. Eusébe, Tertullien, Lactance, Théodoret, chez les anciens ; M. Huet, Grotius, Pascal, Abadie, & une infinité d'autres parmi les modernes, ne sont, ni de petits génies, ni des Ecrivains superficiels. Ils n'ont rien avancé sans preuves : ils ont présenté les faits sans altération & sans déguisement, ils en ont montré les conséquences. Leurs ouvrages forment un systême lié, suivi, dont toutes les parties se soutiennent ; il seroit à souhaiter que leurs critiques eussent imité cette sage conduite. Nous demandons seulement que l'on prenne la peine de lire ceux qui

ont prouvé la Religion, avant que de voir ce que l'on a écrit contr'eux; rarement nous pouvons l'obtenir.

Il eſt donc faux que ce ſoit la foibleſſe des preuves de la Religion qui a multiplié le nombre des incrédules. On leur fait un peu trop d'honneur, quand on ſuppoſe qu'ils n'ont commencé à chanceler dans la foi, qu'après en avoir ſoigneuſement examiné les fondemens. Si quelques-uns ont fait cet examen, ils avoient déja pris parti auparavant; ils cherchoient moins des raiſons pour croire, que des prétextes pour ſe confirmer dans l'irréligion : les paſſions, l'orgueil, l'amour de l'indépendance, ont toujours été & ſeront toujours les vraies cauſes de l'incrédulité.

On peut oppoſer des difficultés aux preuves de notre Religion; nous n'en diſconvenons pas. Y a-t-il une ſeule vérité contre laquelle on ne puiſſe faire des objections? Dès qu'il eſt queſtion ſur-tout d'une vérité incommode, dont on voudroit ſecouer le joug, il eſt fort à craindre que les moindres ſophiſmes qui l'attaquent, ne paroiſſent des démonſtrations, & que l'intérêt ne l'emporte ſur le poids des raiſons.

Rien n'est si petit que le nombre des sages ; c'est la réflexion de M. Freret ; elle n'est que trop justifiée par le procédé de nos adversaires. Des esprits vains, curieux, imprudens, qui n'ont jamais lû les preuves de notre créance, qui en sçavent à peine les premiers élémens, commencent par dévorer tous les livres écrits contre le Christianisme. Graces au zèle de nos Philosophes, tous ces ouvrages sont aujourd'hui entre les mains des femmes & des jeunes gens. A peine a-t-on parcouru quelques brochures, que l'on se croit en état de faire la leçon aux plus habiles Théologiens. Est-il étonnant qu'avec de semblables Catéchismes l'on fasse des progrès si rapides dans l'irréligion ?

Nous n'avons garde de confondre avec ces faux sçavans, l'Auteur que nous allons réfuter ; outre que la réputation de ses talens est bien établie, il proteste qu'il n'a travaillé à faire voir le foible des preuves dont se servent communément les Apologistes Chrétiens, que pour engager quelqu'un à traiter ces matieres avec plus d'exactitude, & rendre par-là service à la vérité. Nous fermons les yeux sur ses intentions, pour n'envisager que ses écrits. Tout ce que l'on peut dire

pour l'excuser, c'eſt qu'il ne les a pas publiés lui-même ; ſans doute il les auroit ſupprimés, s'il en avoit été le maître. Une étude plus réfléchie a dû lui faire comprendre que ſes objections étoient mal fondées; nous eſpérons d'en convaincre le Lecteur.

Avant que d'entrer en matiere, il eſt à propos de tracer en abrégé le plan de l'Ouvrage de M. Freret. Le Lecteur appercevra d'abord quel a été ſon véritable deſſein. Pour attaquer efficacement le Chriſtianiſme, il s'agit de détruire les miracles qui en ſont la preuve ; notre Auteur ſe borne à les faire paroître douteux. Il examine ſucceſſivement l'hiſtoire qui les rapporte, le dégré de publicité qu'ils ont eu, le caractere des témoins qui les publient, la nature de quelques-uns de ces miracles, la maniere dont la créance en a été établie, les effets qu'on leur attribue, les dogmes qui en ſont une conſéquence, la voie par laquelle on peut en acquérir la certitude ; c'eſt ce qui fait le ſujet des douze premiers Chapitres, le treiziéme n'eſt que l'examen d'un raiſonnement particulier.

L'Auteur oppoſe d'abord à l'hiſtoire Evangélique, le témoignage des premiers

Hérétiques, le ſilence des Peres les plus anciens, la multitude des ouvrages ſuppoſés dans ces temps-là, chap. 1 & 2. Nous montrerons, au contraire, que les anciens Hérétiques rendent à la vérité de l'Evangile, un témoignage d'autant plus frappant, qu'il eſt contraire à l'intérêt de leur ſyſtême; que le ſilence des Peres Apoſtoliques eſt fauſſement allégué; que le grand nombre d'écrits qui ont paru ſur l'hiſtoire Evangélique, loin d'y donner atteinte, ſert à la confirmer.

Il ſoutient, chap. 3, qu'il n'y a jamais eu chez les Juifs ni chez les Païens aucune information ſur les miracles de Jeſus-Chriſt, que le plus grand nombre n'y a point ajouté foi: nous prouverons que ces miracles ont été publiés dans le temps & ſur les lieux où ils ont été opérés, ſoutenus en face des Magiſtrats, ſans que l'on ait oſé entreprendre de démentir les Apôtres; que l'incrédulité des Juifs & des Païens, aveuglés par le préjugé, retenus par l'intérêt, ſubjugués par la crainte, ne peut affoiblir une dépoſition auſſi authentique.

Sur le caractere des témoins, M. Freret prétend que l'aveu des Juifs & des Païens ne prouve rien, qu'il eſt fait ſans

examen, que le témoignage des Disciples de Jesus-Christ est encore plus foible, puisqu'ils n'ont persuadé que le peuple, chap. 4 & 6. Nous espérons démontrer que l'aveu des Auteurs Juifs & Païens est du plus grand poids, que l'évidence seule des faits a pu le leur arracher, qu'il est faux que le Christianisme n'ait été d'abord embrassé que par le peuple.

Entre les divers miracles de Jesus-Christ ou des Apôtres, la guérison des possédés est le seul dont M. Freret révoque en doute le surnaturel, ch. 5 ; par-là il semble reconnoître les autres pour de vrais prodiges ; on lui fera voir que celui qu'il a voulu excepter, ne l'est pas moins.

Nous soutenons que le Christianisme s'est établi par la persuasion, par l'évidence des faits, par le courage intrépide de ses premiers Prédicateurs, que l'Eglise a été fondée au milieu des buchers & du carnage de ses enfans ; que les Empereurs, en lui accordant enfin la protection des Loix, n'ont fait que rendre hommage à la main qui les avoit subjugués. Nous mettrons de nouveau ce fait essentiel à l'abri des reproches de M. Freret, qui enseigne, chap. 7, que notre Reli-

gion doit ſon principal accroiſſement à la violence des Empereurs Chrétiens.

La ſainteté des premiers Fidéles, leur courage héroïque dans les tourmens eſt une des preuves dont ſe ſervent nos Apologiſtes ; ſi nous en croyons M. Freret, chap. 8, c'eſt un préjugé dont nous ne pouvons tirer aucun avantage. Mais le parallèle, qu'il a voulu faire entre les Martyrs des fauſſes Religions & les nôtres, nous donnera lieu d'en montrer la différence eſſentielle, & de rétablir cette preuve dans toute ſa force.

Selon lui, nous attribuons vainement au Chriſtianiſme la gloire d'avoir éclairé & ſanctifié le monde ; il veut nous perſuader, chap. 9 & 10, que les hommes ne ſont, ni plus inſtruits, ni plus ſages qu'ils l'étoient avant l'Evangile. Il étale d'un côté la doctrine lumineuſe des anciens Philoſophes, de l'autre les crimes dont les Nations Chrétiennes ſe ſont rendues coupables. A cette déclamation ſéduiſante, nous oppoſerons les doutes, les erreurs, les contradictions des Philoſophes, l'inutilité de leurs leçons, les déſordres dont ils ont donné l'exemple ; l'hiſtoire des crimes qu'avoit enfantés l'Idolâtrie ancienne, & que l'on retrouve

chez les Infidéles d'aujourdh'ui ; & ce parallèle suffira pour venger notre Religion.

Le chapitre 11 est un Recueil d'objections contre les dogmes, la morale, les prodiges, les événemens rapportés dans les Livres Saints ; nous y répondrons avec toute la briéveté possible, mais suffisamment pour tranquilliser un esprit raisonnable.

Après avoir tenté de détruire toutes les preuves du Christianisme, notre Auteur soutient que, quand même elles seroient plus solides, elles ne sont point à portée du peuple & des ignorans, chap. 12. Une courte analyse démontrera contre lui, que dans le sein de l'Eglise, un simple Fidéle a sur les fondemens de sa foi, la même certitude que sur les objets les plus essentiels à la société, & que ce privilége distingue éminemment le peuple Catholique de tous les sectateurs des autres Religions.

Comme M. Freret n'a presque rien dit des Prophéties, nous sommes obligés de passer cette preuve sous silence, & c'est un désavantage pour la cause que nous soutenons, le Lecteur pourra s'en dédommager, en consultant d'autres ou-

vrages qui ont parfaitement traité ce ſujet.

Cette courte analyſe du Livre de M. Freret ſuffit pour montrer que ſa marche n'eſt pas extrêmement réguliere, ſouvent il ſe répéte, ſouvent il interrompt l'ordre des matieres. La néceſſité de le ſuivre, nous forcera de tomber dans le même défaut; mais il ne nous étoit pas poſſible de l'éviter. Nous répondrons à ſes objections dans le même ordre qu'il les propoſe; nous conſerverons même tous les titres des Chapitres. Nous montrerons, mais ſans aigreur, qu'il s'eſt écarté ſouvent des régles de la ſincérité & de la bonne foi dont il paroît faire profeſſion, & qu'il n'a lancé contre la vérité que des traits impuiſſans.



CHAPITRE PREMIER.

Les Apologistes de la Religion Chrétienne ont-ils mal prouvé l'authenticité des Evangiles?

§. 1.

POUR faire un examen exact & suivi des preuves de notre Religion, ce n'est point ainsi que M. Freret auroit dû commencer; il y a une question plus essentielle qu'il auroit fallu traiter d'abord. Les faits qui sont rapportés dans les Evangiles, & d'où dépend la vérité du Christianisme, l'existence de Jesus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection, sont-ils vrais ou faux? Tel est le point décisif qu'il convenoit d'examiner. Nos Apologistes soutiennent que ces faits sont incontestables, & revêtus de toutes les preuves qui peuvent servir à constater des faits.

1°. Ce sont des événemens publics; palpables, intéressans, propres à exciter l'attention d'une Nation entiere, capables d'y causer une révolution, & qui l'ont opérée en effet. Ils sont arrivés dans le

temps que cette révolution étoit prévûe, lorsque les Prophéties qui l'annonçoient, étoient connues dans tout l'Orient (*a*): ils se sont passés dans un siécle éclairé, où tout le monde étoit en état d'en juger. L'illusion, la séduction, l'imposture n'ont pu y avoir lieu.

2°. Ceux qui les ont publiés, n'ont pas pu être trompés; ils en parlent comme temoins oculaires; ils déposent de ce qu'ils ont vû, touché, entendu (*b*); ils n'ont pu avoir aucun motif de feindre & d'imposer, puisqu'ils ont sacrifié tous leurs intérêts & leur vie, en témoignage de ce qu'ils prêchoient. Jamais ils n'ont pu espérer de réussir à tromper tout l'Univers; la multitude de ces témoins rend la collusion & le concert impossible entr'eux. A peine ont-ils commencé à prêcher, qu'ils ont eu des ennemis; & ceux-ci, quoique puissans, revêtus de l'autorité, intéressés à les convaincre d'imposture, n'ont pas

(a) *Percrebuerat Oriente toto vetus & constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judæâ profecti rerum potirentur.* Sueton. *in Vesp.* c. 4. *Pluribus persuasio inerat antiquis Sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur.* Tacit. Hist. L. 5, n. 13.

(b) *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus & manus nostræ contractaverunt.* 1. Joan. 1. 1.

osé l'entreprendre. Les Sectateurs de leur doctrine ont été bientôt divisés d'opinions & de systême, & aucun n'a révoqué en doute les faits attestés par les Apôtres. Un grand nombre d'Ecrivains en ont fait l'histoire, en différens temps, en différens lieux, chez différentes sectes ; &, malgré l'opposition des intérêts, des préjugés, des caracteres, tous se réunissent à raconter ou à supposer ces faits principaux.

3°. Ils sont l'objet d'un grand nombre d'écrits. Les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, celles de S. Pierre & de S. Jean, répétent, confirment, supposent par-tout les mêmes faits que les Evangiles. Tous ces monumens forment une chaîne de témoignages, où l'histoire se soutient, & ne se dément jamais.

4°. Ces faits sont le fondement d'une nouvelle Religion qui s'est établie chez toutes les Nations ; pour cesser d'être Juif ou Païen, il a fallu commencer par les croire & les professer.

Des événemens fabuleux, dont il eut été facile de démontrer l'imposture, ont-ils pu trouver des attestations si constantes, si uniformes, si nombreuses, si authentiques ? Ont-ils pu réunir tous les

peuples, tous les génies, tous les caracteres dans une même croyance, captiver tous les esprits & tous les cœurs, & par un prestige universel changer la face de l'Univers?

Encore une fois, voilà sur quoi M. Freret auroit dû nous instruire, & à peine a-t-il effleuré la question. Il n'oppose, à la vérité des faits Evangéliques qu'une seule objection; encore se tourne-t-elle en preuve contre lui. Il se jette sur une question de critique, pour dévoyer le Lecteur & étaler de l'érudition. On ne doit pas nous attribuer la faute, s'il y a de l'obscurité & de la confusion dans ce chapitre; nous sommes assujettis à suivre M. Freret jusques dans ses écarts.

» Ce sont les Evangiles, dit-il, qui » fournissent la preuve la plus complette » de la vérité du Christianisme. On ne » sçauroit donc mettre dans une trop » grande évidence l'authenticité de ces » ouvrages, puisque de-là dépend le ju- » gement que nous devons porter de la » sincérité de ceux qui les ont compo- » sés «. Il soutient que l'on peut y opposer deux difficultés qui n'ont pas encore été éclaircies; il se plaint de ce que les Apologistes Chrétiens n'ont pas assez ap-

profondi cette question de critique d'où dépend la vérité du Christianisme.

Mais M. Freret confond deux choses très-différentes; *la vérité* des Evangiles & leur *authenticité*. Les Evangiles sont vrais, si ce qu'ils rapportent est conforme à la vérité historique; ils sont authentiques, s'ils ont été écrits par ceux dont ils portent les noms. Les Evangiles ne peuvent pas être authentiques sans être vrais; mais ils pourroient être vrais sans être authentiques. L'Evangile qui porte le nom de S. Matthieu, par exemple, pourroit être entiérement conforme à la vérité, quoiqu'il n'eût pas été écrit par Saint Matthieu, mais par un autre témoin bien instruit des actions & de la doctrine de Jesus-Christ.

Notre Critique a donc tort de prétendre que c'est de l'authenticité des Evangiles que dépend le jugement que nous devons porter de la sincérité de ceux qui les ont composés: une histoire peut être sincere, quand même on n'en connoîtroit pas l'Auteur. Il est surprenant qu'un Ecrivain, qui entreprend de relever toutes les fautes de nos Apologistes, commence lui-même par en faire une si grossiere, & fonde ses raisonnemens sur la confusion des termes.

Il assure encore plus mal-à-propos, que la vérité du Christianisme dépend de la question critique de l'*authenticité* des Evangiles. Pour que le Christianisme soit vrai, il suffit que les faits rapportés dans les Evangiles soient arrivés comme on les raconte, soit que la narration ait été composée par les quatre Auteurs dont elle porte le nom, ou par d'autres témoins bien instruits. Le Christianisme auroit pu subsister sans les Evangiles & sans aucun autre livre, à plus forte raison subsisteroit-il sans que nous eussions des preuves démonstratives que ces livres ont été écrits par les Apôtres.

Quand donc nous accorderions pour un moment, que la question de l'*authenticité* des Evangiles n'a pas encore été suffisamment éclaircie, la vérité des faits qu'ils contiennent, & par conséquent la vérité du Christianisme qui porte uniquement sur ces faits, n'en seroit pas moins hors d'atteinte, parce que ces faits sont prouvés indépendamment des Evangiles. Nous le montrerons dans la suite.

Ecoutons néanmoins les difficultés de M. Freret.

§. 2.

§. 2.

» 1°. Dès les premiers ſiécles de l'E-
» gliſe, les Diſciples de Jeſus-Chriſt ſe
» partagerent en diverſes ſectes, qui,
» quoiqu'oppoſées de ſentimens, ſe réu-
» niſſoient toutes à ſe dire Chrétiennes.
» Elles ſe croyoient toutes également in-
» téreſſées à la gloire de leur Légiſlateur.
» Pluſieurs Chefs de ces différens partis
» avoient vû Jeſus-Chriſt. Or, parmi ces
» témoins ſi anciens, il y en avoit plu-
» ſieurs qui faiſoient profeſſion de regar-
» der comme fauſſe la Doctrine que l'on
» trouve enſeignée dans les Evangiles qui
» nous reſtent préſentement, & les tra-
» ditions qu'ils ont laiſſées après eux, ſont
» entiérement contraires à ce que nous li-
» ſons dans nos livres ſacrés «. M. Freret s'attache à le prouver, par le détail des erreurs qu'ont enſeignées les anciens Hérétiques, détail tiré des Ecrivains Ecléſiaſtiques.

Le Lecteur fera d'abord attention que M. Freret ſe contredit dans les époques, où il fixe le commencement des anciennes ſectes. Il nous dit que pluſieurs Chefs de ces différens partis avoient vû Jeſus-Chriſt même, enſuite il les fait ſeulement

remonter jusqu'aux derniers temps des Apôtres (*a*). La vérité est, qu'excepté S. Jean, lês Apôtres étoient morts avant que les plus anciens Hérésiarques, cités par M. Freret, commençassent à publier leurs erreurs ; il n'en est aucun dont on puisse prouver qu'il avoit vû Jesus-Christ. Eusébe assure, sur la foi d'Hégesippe Auteur du second siécle, que les hérésies n'ont commencé à s'introduire dans l'Eglise qu'après la mort des Apôtres & de ceux qui avoient oui prêcher le Sauveur (*b*). S. Clément d'Alexandrie dit la même chose dans l'endroit même que notre Critique a cité (*c*), & S. Irénée confirme ce témoignage (*d*). Au troisiéme siécle, Tertullien, plus à portée que nous de sçavoir l'origine des anciennes sectes, leur reprochoit leur nouveauté. Il les rejettoit sur cette raison seule qu'elles ne remontoient point jusqu'à J. C., & qu'elles avoient abandonné la vérité plus ancienne qu'elle (*e*). Quand même les premiers Hérétiques auroient osé s'inscrire en faux

(*a*) V. page 5 & 9.
(*b* Hist. Eccl. L. 3, c. 32.
(*c*) Strom. L. 7.
(*d* L. 3, c. 4: & L. 5, c. 20, n. 1.
(*e*) Apol. c. 47, de *Præscript.* c. 29, 30 & 31.

contre les faits ou contre la Doctrine enseignée par les Apôtres, à qui devroit-on plutôt s'en rapporter ; à ceux qui ont vû & appris par eux-mêmes, ou à ceux qui n'ont pu sçavoir que par oui-dire ?

Mais est-il bien vrai que ces anciens Sectaires ayent déclaré, comme notre Auteur les en accuse, *que tout ce qui est dans nos Evangiles, est contraire à la vérité historique?* Que dira-t-on, si la déposition de ces témoins prétendus concourt à confirmer celle des Apôtres ? il est essentiel de le montrer.

Simon le Magicien & ses Disciples, Ménandre, Saturnin, Basilide, les Valentiniens, les Gnostiques, s'accordent à nier que le Verbe se soit incarné réellement, qu'il ait souffert, qu'il soit mort, qu'il soit ressuscité : selon eux, il n'a eu qu'une chair phantastique (*a*). Mais ils conviennent du moins que tout cela s'est fait en apparence, que le Verbe a paru revêtu d'une chair semblable à la nôtre, qu'on l'a vû & touché comme s'il avoit eu réellement un corps, que les Juifs ont cru le crucifier, que les Apôtres ont cru

(*a*) S. Iren. L. 1 ; c. 7, 23, 24, 25, 26.

le voir mourir & ressusciter (*a*). Marcion & ses Sectateurs ne nient point ces deux derniers faits (*b*). Mais d'où sçavent-ils les uns & les autres que c'étoit-là des illusions pures & des apparences? Qui leur a révélé ce mystere? Avouer les apparences de ces faits, c'est en avouer la réalité, c'est rendre un hommage forcé au témoignage des Apôtres qui déposent comme témoins oculaires.

Jesus est né en Judée sous le régne d'Hérode le Grand; nous l'avons vû, entendu, touché, nous avons conversé familiérement avec lui pendant trois ans; nous avons été témoins de ses miracles, nous avons vû percer son corps, couler son sang; il est mort à nos yeux sur une croix, nous l'avons vû enfermer dans un tombeau. Il est ressuscité, comme il l'avoit promis; il s'est fait voir après sa résurrection, non une seule fois, mais plusieurs; non pendant un jour, mais pendant quarante; non à quelques-uns de nous, mais à tous, lorsque nous étions rassemblés au nombre de cinq cens. Nous

(*a*) Tertull. *de Præscript.* c. 46.
(*b* *Idem*, *de Carne Christi*, c. 1. & seq. Adv. Marcion. L. 3, c. 11.

avons alors bu & mangé avec lui, il nous a invités de toucher ſon corps, de mettre la main dans ſes plaies; il nous a fait remarquer que les eſprits n'avoient pas des os & de la chair, comme nous voyons qu'il en avoit. Enfin, tous réunis ſur le Mont des Olives, nous l'avons vû en plein jour monter au Ciel. Voilà la dépoſition des témoins oculaires, des Diſciples de Jeſus-Chriſt.

Il n'y a qu'un ſeul moyen de détruire ou d'affoiblir ce témoignage; c'eſt d'y oppoſer des témoins qui aient vu le contraire. Aucun des anciens Hérétiques n'en a jamais cité; ils ne nient point que les Apôtres aient vu, entendu, touché; mais ils ſoutiennent que ce ſont-là des illuſions. Il étoit indigne, diſent-ils, de la majeſté du Verbe Divin, de s'unir à un corps humain, de naître d'une femme, de mourir ſur un gibet; il n'a donc eu qu'une chair phantaſtique & apparente; il n'a pu naître, mourir & reſſuſciter qu'en apparence (*a*).

Auquel de ces deux témoignages doit-on s'arrêter, ſelon toutes les régles du ſens commun? Lorſque dans un Tribu-

(*a*) Tertull. *ibid.*

nal de Juges, des témoins atteſtent des faits palpables, ſi un accuſé s'aviſoit de leur répondre : il eſt vrai, vous avez cru voir & entendre; mais vos ſens vous faiſoient illuſion, le fait eſt impoſſible : ne regarderoit-on pas ce ſubterfuge comme un aveu forcé & comme une preuve de conviction ?

Jeſus eſt né d'une Vierge, par l'opération du Saint-Eſprit; Jeſus lui-même nous l'a ainſi aſſuré pluſieurs fois de ſa propre bouche. Tel eſt le récit des Apôtres. Cérinthe, au moins ſoixante ans après, les Ebionites ſur la fin du premier ſiécle, les Carpocratiens au commencement du ſecond, révoquent en doute cette vérité. Ils n'accuſent point la bonne foi des Apôtres; mais ils ſoutiennent, ou que ce miracle eſt impoſſible, ou que cette naiſſance eſt indigne de Dieu. Les croirons-nous plutôt que ceux qui ont été inſtruits par Jeſus-Chriſt même ?

Marcion, plus hardi, prétend que J. C. n'eſt point né de Marie, qu'il eſt deſcendu du ciel ſur la terre, ſans s'incarner dans le ſein d'une femme : *parce qu'il eſt Eternel*, dit-il, *& qu'il ne peut pas changer*. Tertullien lui demande des témoins oculaires de cette deſcente miraculeuſe; il

produit pour preuve de la naiſſance du Sauveur, le cens fait par ordre d'Auguſte, & conſervé dans les Archives de Rome (*a*). Telle eſt la certitude de la narration des Apôtres; les monumens de l'Hiſtoire profane marchent toujours à côté pour en atteſter la ſincérité: ſouvent les Hérétiques y ajoutent, malgré eux, leur propre témoignage.

Il ne faut pas s'en fier au détail que notre ſçavant Critique a fait des anciennes héréſies, il eſt faux en pluſieurs points; nous ne pouvons nous diſpenſer de le rectifier par une citation plus exacte des monumens mêmes que M. Freret a conſultés.

1°. Il eſt faux que tous les Gnoſtiques s'accordaſſent à nier l'Incarnation, la Naiſſance, la Paſſion & la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Les Ophites & les Séthiens, qui étoient deux Sectes de Gnoſtiques, reconnoiſſoient expreſſément, ſelon S. Irénée, que Jeſus étoit né d'une Vierge par l'opération de Dieu, qu'il avoit fait des miracles, qu'il avoit été crucifié, qu'il étoit reſſuſcité par la vertu d'en-haut, qu'il étoit monté au Ciel (*b*).

(*a*) Adv. Marcion, L. 4, c. 7.
(*b*) S. Irén. L. 1, c. 30, n. 12, 13 & 14.

2°. Il est faux que Cérinthe ait nié absolument la Résurrection de Jesus-Christ. S. Irénée, dans l'endroit cité par M. Freret, atteste formellement le contraire (*a*). Selon lui, Cérinthe prétendoit que Jesus étoit né de Joseph & de Marie, qu'après son baptême le Christ étoit descendu en lui sous la forme d'une colombe, que Jesus *avoit souffert & étoit ressuscité ;* mais que le Christ s'étoit alors retiré de lui, & étoit remonté dans sa plénitude sans rien souffrir. Il est vrai que S. Epiphane, Philastrius & S. Augustin ont attribué à Cérinthe la méme erreur que M. Freret ; mais on sent que S. Irénée est plus croyable sur ce fait, parce qu'il est plus ancien, & qu'ils ont pris pour le sentiment de Cérinthe une nouvelle imagination de ses Disciples (*b*).

3°. La créance la plus commune des Ebionites étoit que Jesus-Christ étoit né de Joseph, mais une partie d'entr'eux reconnoissoit la virginité de Marie (*c*).

4°. Parce que les Caïnites méprisoient l'ancienne loi, on ne doit pas conclure

(*a*) L. 1, chap. 26, n. 1.

(*b*) Voyez les Dissertations de Dom Massuet, à la tête de Saint Irénée, page XXV.

(*c*) Théodoret, L. 2, c. 1 ; Euseb. Hist. L. 3, c. 27.

qu'ils

qu'ils ne croyoient pas que Jesus-Christ eût dit *qu'il étoit venu pour l'accomplir;* le systême des anciens hérétiques n'étoit qu'un tissu d'inconséquences & de contradictions. Marcion (*a*) avoit rayé cet endroit de l'Evangile; mais la hardiesse de Marcion ou l'incrédulité des Caïnites peuvent-elles prévaloir sur le témoignage de ceux qui avoient oui proférer cette parole à Jesus-Christ?

5°. Marcion enseignoit que nos Evangiles étoient pleins de faussetés *dans la Doctrine*; quant *aux faits* rapportés par les Evangélistes, il nioit seulement la naissance de J. C. Nous verrons §. 5, qu'il admettoit l'Evangile de S. Luc depuis le troisiéme Chapitre jusqu'à la fin. C'étoit détruire d'une main ce qu'il établissoit de l'autre.

6°. Les Aloges, au troisiéme siécle; Théodose & ses Disciples, sur la fin du second, rejettoient l'Evangile de S. Jean qu'ils prétendoient être de Cérinthe. Mais de quel poids peut être leur opinion contre le témoignage de ceux qui avoient vécu avec cet Apôtre, contre la tradi-

(*a*) Tertul. *Adv. Marc.* L. 4, c. 7.

tion des Eglises qu'il avoit fondées, contre l'exemplaire autographe de S. Jean, conservé à Ephése jusqu'au sixiéme siécle? Voyez §. 3 ci-après.

7°. L'Evangile des Valentiniens étoit différent des nôtres, & renfermoit des blasphêmes; mais outre ce faux Evangile, ils admettoient aussi les nôtres, ce fait sera prouvé §. 6; ils croyoient donc les faits qui y sont rapportés. Ces hérétiques sont autant de témoins irréprochables de la vérité & de l'authenticité de nos Evangiles.

On voit par-là quelle étoit la créance des anciens hérétiques, & en quel sens les Peres ont dit *qu'ils prétendoient être plus véridiques que les Apôtres, qu'ils faisoient gloire de corriger nos Evangiles, que les leurs étoient remplis de blasphêmes, &c.* C'est sur la doctrine & non sur les faits qu'ils osoient contredire les Apôtres, & prétendoient être plus véridiques. Le passage de S. Irénée, cité par M. Freret, le fait assez comprendre. » On ne peut pas » avancer, dit ce S. Evêque, que les Apô» tres ayent commencé à prêcher avant » que d'avoir une parfaite connoissance de » ce qu'ils devoient enseigner, comme » quelques-uns osent le dire, faisant gloire

» de corriger les Apôtres : *Gloriantes emen-*
» *datores se Apostolorum* « (a).

Il est faux que *les traditions qu'ils ont laissées après eux, soient entiérement contraires à ce que nous lisons dans nos livres sacrés*, comme l'assure M. Freret ; leurs traditions s'accordent sur les faits principaux avec celles que nous ont laissé les Apôtres. Ils expliquent ces faits selon leurs idées, mais ils ne les contestent point.

S. Justin, dès le second siécle, a cependant eu raison de refuser le nom de *Chrétiens* à ces hérétiques, puisqu'ils ne prétendoient point avoir reçu de J. C. la doctrine qu'ils enseignoient. Le nom de *Gnostiques* ou d'*Illuminés*, dont se paroient ces Sectaires, témoigne assez qu'ils ne vouloient point tenir la vérité de personne, mais la recevoir immédiatement de Dieu ; c'est par-là même que Tertullien les confondoit (*b*). La plûpart étoient des Philosophes Païens mal convertis, qui vouloient allier l'Evangile avec la Philosophie. Le même Tertullien, faisant la généalogie de leurs erreurs, en montre la source chez les différentes sectes

(*a*) L. 3, c 1
(*b*) *De Præscript.* c. 6.

de Philosophes (*a*). S. Irénée, avant lui, avoit déja fait voir que le systême des Valentiniens n'étoit qu'un paganisme déguisé (*b*). Notre Critique a donc tort de dire que *ces anciennes sectes se croyoient toutes également intéressées à la gloire de leur Législateur*, puisque la plûpart ne reconnoissoient point Jesus-Christ pour leur Législateur.

Leur sentiment, de quelque maniere qu'on l'envisage, ne peut servir qu'à confirmer le témoignage des Apôtres & la vérité de nos Evangiles. Si les faits principaux qui y sont rapportés, n'étoient pas vrais, ces hérétiques les auroient-ils expressément avoués, comme ils ont fait la plûpart, contre l'intérêt de leur systême? Les autres se seroient-ils contentés d'avoir recours, pour les expliquer, à des illusions? N'auroient-ils pas travaillé à détruire par des preuves positives ces faits qui les incommodoient? Prétendre que les Apôtres & les Juifs avoient eu les yeux fascinés, que Dieu s'étoit fait un jeu de les tromper, c'est avouer, malgré soi, les faits racontés dans nos Evangiles.

Nous avons donc, pour prouver ces

(*a*) *De Præscript.* c. 7.
(*b*) S. Irén. L. 2, c. 14.

faits essentiels, des témoignages de toute espéce; celui des témoins oculaires, toujours constant & uniforme, contre lequel on n'a point de reproche à faire; celui de leurs ennemis qui se font gloire d'être plus sçavans qu'eux, mais qui n'osent les démentir, malgré leur intérêt & pour sauver leur dogme favori, *de la spiritualité & de l'impassibilité de la chair de J. C.*

Voilà pourquoi il a fallu qu'il y eût des hérétiques, & qu'il y en eût dès le premier siécle, afin que nous pussions opposer à nos adversaires le témoignage même de ceux qu'ils invoquent aujourd'hui pour attaquer les faits sur lesquels notre Religion est fondée. C'est à quoi devoient servir, dans les desseins de Dieu, ces anciennes hérésies dont les esprits foibles sont quelquefois surpris & scandalisés. Les anciens chefs de secte n'ont point cru aveuglément au témoignage des Apôtres, puisqu'ils osoient contredire en plusieurs points leur doctrine : il falloit que ce témoignage fût invincible, puisque, malgré l'intérêt du systême, l'on n'a pas pu y opposer un témoignage contraire. M. Freret, en voulant trouver contre nous des accusateurs, nous fournit de nouveaux témoins. Leur déposition

doit faire d'autant plus d'impression que ces hérétiques n'étoient point des ignorans. C'étoient les Philosophes du siécle, des gens qui prétendoient en sçavoir plus que les Apôtres, & qui étoient à portée de vérifier les faits. L'aveu qu'ils ont fait des miracles de Jesus-Christ, doit fermer pour jamais la bouche à ceux qui veulent aujourd'hui les révoquer en doute.

§. 3.

2°. M. Freret fait une nouvelle objection. » Une autre difficulté très-considérable, dit-il, contre nos Evangiles, c'est » que les plus anciens Peres de la secte » dominante ne paroissent pas avoir connu » les quatre Evangiles qui nous restent, » tandis qu'ils citent fréquemment, & » avec une entiere confiance, des livres » apocryphes, comme faisant autorité..... » Jusqu'à Justin on ne trouve que des » livres apocryphes cités .... c'est une » chose digne de grande attention, que, » quoique les premiers Peres fassent fré» quemment usage des faux Evangiles, » jamais ils ne parlent de ceux qui nous » restent .... Justin est le premier qui ait » eu connoissance des quatre Evangiles » que nous avons «.

Avant que de démontrer la fausseté de cette assertion, il est nécessaire de remarquer que les citations des anciens Peres ne sont point la preuve principale ni la plus décisive de l'authenticité de nos Evangiles. Ce n'est point par des citations que Tertullien prouvoit cette authenticité, mais par le témoignage des Eglises apostoliques; & ce témoignage est d'un plus grand poids que toutes les citations possibles. » Voyons, dit-il, ce qu'ont reçu » de Paul les Corinthiens & les Galates, » ce que lisent les Philippiens, les Thessa» loniciens, les Ephésiens, ce qu'annon» cent les Romains à qui Pierre & Paul » ont laissé l'Evangile signé de leur sang. » Nous avons encore les Eglises fondées » par Jean: quoique Marcion rejette son » Apocalypse, cependant la suite des » Evêques qui remonte jusqu'à l'origine, » s'arrête à Jean, comme à son auteur. » C'est ainsi qu'on reconnoît la source de » toutes les autres. Or ce ne sont pas » seulement les Eglises Apostoliques, mais » toutes les Eglises qui leur sont unies par » le sceau d'une même foi, qui possédent » l'Evangile de S. Luc dès sa naissance« (a).

(a) *Adv. Marcion.* L. 4, c. 5.

Comment ces Eglises auroient-elles pu ignorer les vrais auteurs des livres du Nouveau-Testament ? S. Justin dépose que tous les Dimanches on lisoit, dans l'assemblée des Fidéles, les écrits des Apôtres, comme nous les lisons encore aujourd'hui (*a*); & on vient nous dire que S. Justin est le premier qui les ait connus.

S. Ignace, dans son Epître aux Philadelphiens, se plaint de ce que quelques-uns de son temps ne vouloient fonder leur foi que sur les écrits authentiques conservés dans les Archives des Eglises ; conduite qui attaquoit directement l'autorité de la tradition, mais qui prouve le soin que l'on avoit de conserver les écrits des Apôtres. Tertullien atteste que les Eglises, fondées par les Apôtres, conservoient de son temps les originaux des lettres qu'ils leur avoient écrites : *authenticæ litteræ eorum recitantur* (*b*). Pierre, Evêque d'Alexandrie, qui a vécu vers le milieu du sixiéme siécle, nous apprend que l'on gardoit encore alors à Ephése l'original de l'Evangile de S. Jean τὸ ἰδιόχειρον (*c*). Envain, M. Simon a voulu af-

(*a*) Apol. 1, c. 67.
(b) *De Præscript.* c. 36.
(c) *Chronicon Alexand. à Radero Editum.*

foiblir l'autorité de ces témoignages (*a*); on lui a fait voir que ses doutes sur la conservation des originaux du Nouveau-Testament n'étoient fondés sur aucune raison solide (*b*). Or, supposé cette conservation, pouvoit-on avoir de meilleures preuves de leur authenticité? C'est donc principalement le témoignage des Eglises apostoliques qui a servi à faire le discernement des Evangiles authentiques d'avec ceux qui ne l'étoient pas; les premiers avoient toujours été lûs dans les assemblées des Fidéles, depuis leur établissement; il n'en étoit pas de même des seconds. Telle est la régle qui a fondé la croyance des premiers siécles, & qui fonde encore aujourd'hui la nôtre.

Justin, dit M. Freret, *est le premier qui ait eu connoissance de nos quatre Evangiles.* Comment donc s'est-il pu faire que de son temps ces quatre Evangiles aient commencé tout-à-coup à être regardés comme authentiques, sans aucune preuve, sans même qu'ils aient été connus auparavant? Un livre, dont jamais per-

(*a*) Hist. Crit. du Nouv. Test. c. 4, page 36.
(*b*) Sent. des Théol. de Hollande sur l'Hist. crit. Lettre 13. Défense de ces sentimens, Lettre 12.

ſonne n'avoit oui parler, devient en un inſtant la régle de foi univerſelle; l'Egliſe, déja répandue chez différens peuples, l'adopte d'un conſentement unanime. Les hérétiques mêmes qui en contrediſent la doctrine en pluſieurs points, ne l'accuſent pas d'être ſuppoſé; ils tâchent au contraire d'en accommoder le texte à leurs opinions. Voilà un phénomene bien ſingulier.

La fauſſeté en eſt déja démontrée par ce que nous venons de dire; mais, pour achever de le faire diſparoître, il faut prouver les deux propoſitions contradictoires à celles de M. Freret. 1°. Il eſt faux que les Peres du premier ſiécle n'aient point cité nos Evangiles. 2°. Il eſt faux qu'ils aient cité fréquemment des livres apocryphes. Il y a dans leurs écrits trois ou quatre paſſages que l'on ſoupçonne d'être tirés des Evangiles apocryphes, & il y en a un beaucoup plus grand nombre qui ſont inconteſtablement tirés de nos quatre Evangiles. Cette diſcuſſion doit être fort déſagréable au Lecteur; mais les infidélités de notre Critique nous forcent d'y entrer.

S. Barnabé, dans ſon Epître, n. 4, cite ces paroles priſes de S. Matthieu, c.

20, ℣. 4. *Il y a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus. Attendamus ergo ne fortè ficut scriptum est, multi vocati, pauci electi inveniamur.* n. 5. On lit ce passage de S. Matthieu, c. 9, ℣. 13. *Non venit vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.* n. 12. Il cite la réponse des Pharisiens à J. C. en S. Matthieu, c. 22, ℣. 42. *Quoniam ergo dicturi erant Christum esse filium Davidis, reformidans & intelligens errorem sceleratorum, ait: Dixit Dominus Domino meo*, &c. n. 18. Il rapporte ces paroles du Sauveur en S. Luc, c. 6, ℣. 30. *Omni petenti te tribue.*

S. Clément, dans sa premiere Epître, n. 13, cite ces paroles de Jesus-Christ: *miseremini ut misericordiam consequamini, dimittite ut dimittatur vobis: sicut facitis, ita vobis fiet: sicut datis, ita dabitur vobis: sicut judicatis, ita judicabitur vobis: sicut indulgetis, ita vobis indulgebitur: quâ mensurâ metimini, in eâ mensurabitur vobis.* On trouve à peu près les mêmes termes en S. Luc, c. 6, ℣. 36 & 37, n. 46. On lit cette sentence du Sauveur: *væ homini illi: bonum erat ei si natus non fuisset, quàm ut unum ex electis meis scandalisaret: meliùs erat ut ei mola circumponeretur & in mare demergeretur, quàm ut unum de*

pusillis meis scandalisaret. Ce passage est formé de plusieurs textes des Evangélistes. S. Matt. 18, ℣. 6, 26. ℣. 24. S. Marc 9, ℣. 42. S. Luc 17, ℣. 2.

Le même S. Clément, dans sa seconde Epître, n. 2. *Alia quoque scriptura ait: non venit vocare justos sed peccatores.* Matt. 9, 13, n. 3. *Ait verò etiam ipse: qui me confessus fuerit in conspectu hominum, confitebor ipsum in conspectu Patris mei.* Matt. 10, 32, n. 4. *Siquidem ait: Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, salvabitur, sed qui facit justitiam.* Matt. 7, 21. Plus bas au même n. *Idcircò vobis hæc facientibus dixit Dominus: si fueritis mecum congregati in sinu meo, & non feceritis mandata mea, abjiciam vos, & dicam vobis; Discedite à me, nescio vos, undè sitis, operarii iniquitatis.* Matt. 7, 23. Luc 13, 37, n. 6. *Dicit autem Dominus: nullus potest duobus Dominis servire; si nos volumus, & Deo servire & Mammonæ, incommodum nobis est. Nam quæ utilitas, si quis universum mundum lucretur, animam autem detrimento afficiat.* Matt. 6, 24, & 16, 26, n. 8. *Ait quippe Dominus in Evangelio: si parvum non servastis, quis magnum vobis dabit? Dico enim vobis; qui fidelis est in minimo, & in majori fi-*

delis est. Luc 16, 12. n. 9. *Etenim Dominus dixit: fratres mei sunt ii qui faciunt voluntatem Patris mei.* Matt. 12, 50.

Saint Ignace, dans l'Epître aux Ephésiens, n. 14, cite ce passage: *Manifesta est arbor ex fructu ipsius.* Matt. 12, 33. Dans l'Epître aux Smyrniens, n. 1, il dit que Jesus-Christ a été baptisé par Jean, *ut impleretur ab eo omnis justitia.* Matt. 3, 15, n. 6, il cite ces paroles; *qui capit, capiat.* Matt. 19, 12, à Polycarpe, n. 2. *Prudens esto sicut serpens in omnibus, & simplex ut columba.* Matt. 10, 16.

S. Polycarpe, dans son Epître, n. 6 *Si ergo deprecamur Dominum ut nobis dimittat, debemus & nos dimittere;* où il fait allusion à S. Matthieu, c. 6, 12 & 14, n. 7. *Rogantes omnium conspectorem Deum ne nos inducat in tentationem, sicut dicit Dominus: Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* Matt. 6, ℣. 13 & 26. ℣. 41.

Voilà un grand nombre de passages incontestablement tirés de nos quatre Evangiles; nous répondrons en détail aux raisons que notre Critique allégue pour prouver le contraire; mais il faut remarquer qu'il y a encore une infinité d'au-

tres textes où les Peres apostoliques font une allusion évidente aux actions & à la doctrine de Jesus-Christ, consignées dans nos Evangiles.

Nous avons dit qu'il y a trois ou quatre passages dans ces mêmes écrits, que l'on peut soupçonner d'être tirés des Evangiles apocryphes; on les verra dans un moment. Mais il est essentiel d'observer, 1°. que nous n'avons aucune preuve décisive qu'ils soient effectivement tirés de ces ouvrages apocryphes, & qu'il n'y a rien dans la citation qui puisse indiquer l'endroit où les Peres les avoient pris; 2°. qu'il est beaucoup plus probable que ces passages ne sont tirés d'aucun livre, mais qu'ils sont cités par tradition; 3°. que deux de ces passages font une allusion manifeste à quelques endroits de nos Evangiles.

S. Barnabé cite des paroles de J. C. qui ne se trouvent point dans nos Evangiles, n. 4. *Resistamus omni iniquitati & odio habeamus eam.* n. 7. *Sic qui volunt me videre & ad regnum meum pervenire, debent per afflictiones & tormenta possidere me.* Mais on conclud mal-à-propos que ces paroles sont tirées des Evangiles apocryphes. S. Paul, dans les Actes des Apô-

tres, c. 20, ℣. 35, rapporte cette maxime de Jesus-Christ, *beatiùs est magis dare quàm accipere*. Dira-t-on qu'il l'avoit tirée de quelque faux Evangile ? Non sans doute, il l'avoit reçue de quelqu'un des Disciples du Sauveur. Pourquoi ne pas penser de même du premier texte de S. Barnabé ? Le second n'est qu'une paraphrase de cet endroit de nos Evangiles : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, & tollat crucem suam quotidiè, & sequatur me*. Matt. 16, 24. Marc 8, 34. Luc 9, 23.

Ces paroles de S. Ignace, dans son Epître aux Smyrniens : *Touchez-moi, & voyez que je ne suis point un esprit*, sont presque mot pour mot en S. Luc, c. 24, ℣. 39. *Palpate & videte, quia spiritus carnem & ossa non habet, sicut me videtis habere*. Quand ces paroles se trouveroient aussi dans l'Evangile, selon les Hébreux, ce n'est pas une preuve que S. Ignace les ait tirées de cet Evangile.

Il faut dire la même chose de la conversation de Jesus-Christ avec S. Pierre, dont M. Freret parlera bientôt, & qui est rapportée dans la seconde Epître de S. Clément, n. 5. Le sens se trouve de son propre aveu dans les Evangélistes qui

employent presque les mêmes mots.

Rien n'est donc plus mal fondé que la confiance avec laquelle M. Freret assure que S. Justin est le premier qui ait eu connoissance de nos quatre Evangiles, que jusqu'à lui on ne trouve que des livres apocryphes cités; que, quoique les premiers Peres fassent fréquemment usage des faux Evangiles, jamais ils ne parlent de ceux qui nous restent. Un coup-d'œil jetté sur les remarques que l'on vient de faire, suffit pour convaincre le Lecteur que les assertions de M. Freret sont autant de faussetés inexcusables.

§. 4.

Il continue néanmoins sur le même ton. » Ce que l'on avance ici, dit-il, est » un fait dont il est aisé de se convaincre » par la lecture des Peres apostoliques, & » c'est ce qui fait voir combien il faut se » défier de la bonne foi ou de la critique » des Apologistes de la Religion Chré- » tienne. Il semble, en les lisant, que les » premiers Peres remplissent leurs écrits de » citations de nos Evangiles «.

N'est-ce pas plutôt de la bonne foi de M. Freret que nous devons nous défier, quand nous ne pouvons pas accuser sa critique?

tique ? Abadie & les autres Apologiſtes de la Religion Chrétienne ont eu raiſon d'avancer que l'Evangile de S. Matthieu eſt cité par S. Barnabé, S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe : les extraits que nous avons donnés de leurs écrits, démontrent ce fait; il n'eſt plus poſſible de le nier.

Le nom de nos quatre Evangéliſtes ne ſe trouve dans aucun de ces premiers Ecrivains, nous en convenons; ſi l'Evêque de Londres a dit le contraire, il a eu tort. Mais on n'y trouve pas non plus le nom d'aucun autre Evangile, quoique notre Auteur ſemble vouloir l'inſinuer. De même, en citant les livres de l'ancien Teſtament, les Peres apoſtoliques ne les nomment point; que peut-on conclure de ce ſilence ? Rien du tout. Les Peres apoſtoliques n'écrivoient point des livres de controverſe contre les hérétiques auxquels il fallut citer nommément des autorités; ils écrivoient des lettres édifiantes aux Fidéles, ils y inſéroient les paroles de l'Ecriture ſans interrompre le fil du diſcours, & ſans coter les paſſages; parce que les Fidéles, accoutumés à lire l'Evangile, n'avoient pas beſoin de cette précaution.

Il est incertain, dit M. Freret, *si les maximes de Jesus-Christ, répétées par les premiers Peres, sont tirées de quelques livres, ou si elles ont été retenues de vive voix, & transmises aux Disciples par le canal de la tradition.*

Remarquons d'abord la contradiction. Selon M. Freret, il est incertain si les maximes de Jesus-Christ, répétées par les premiers Peres, sont tirées de quelques livres; & en même temps il soutient que ces maximes sont tirées des Evangiles apocryphes, que cela est certain, que tout le monde en convient.

Les passages cités plus haut sont certainement tirés des Evangiles, & non point retenus par tradition; 1°. parce que souvent ces passages le témoignent: *Ait quippe Dominus in Evangelio: alia quoque scriptura ait: sicut scriptum est*, &c. 2°. parce que plusieurs de ces textes, quoiqu'assez longs, se trouvent mot pour mot dans nos Evangiles; ce qui n'auroit pu arriver, s'ils avoient été cités par tradition.

M. Freret persiste à soutenir que *les plus anciens Peres lisoient & alléguoient fréquemment des livres apocryphes*. C'est une fausseté qu'il répéte, qu'il ne prouve point,

& qui eſt démentie par les Ecrivains Eccléſiaſtiques. Saint Clément d'Alexandrie, Euſebe, S. Jérôme, qui avoient entre les mains nos Evangiles & les Evangiles apocryphes, ont remarqué, comme une ſingularité digne d'attention, que les anciens Peres avoient cité un paſſage de l'Evangile des Egyptiens, & un de l'Evangile ſelon les Hébreux ; il eſt donc bien certain qu'ils n'en ont point cité d'autres, & que tous les paſſages que nous avons rapportés, ſont tirés de nos Evangiles, & non pas des Evangiles apocryphes. Euſebe nous aſſure que jamais les Peres apoſtoliques n'ont cité les faux Evangiles donnés par les hérétiques ſous le nom de Saint Pierre, de S. Thomas, de S. Matthias & des autres Apôtres (a). Il le ſçavoit ſans doute mieux que M. Freret.

C'eſt une nouvelle fauſſeté d'avancer que la converſation de Jeſus-Chriſt avec S. Pierre, *Eritis velut agni in medio luporum*, n'eſt point tirée de nos Evangiles, & que tout le monde en convient. Tout le monde n'en convient point. Le ſens de ce paſſage ſe trouve, de l'aveu de M.

(a) Hiſt. Eccl. L. 3, c. 25.

Freret, dans nos Evangélistes, qui emploient presque les mêmes mots, & cela est démontré par la confrontation qu'il en fait lui-même; pourquoi donc ne supposerons-nous pas que S. Clément l'a tirée de nos Evangélistes?

Il en est de même du texte : *Si parvum non servastis.* Il n'y a qu'à le comparer avec l'Evangile de Saint Luc, c. 16, ℣. 10. *Qui fidelis est in minimo, & in majori fidelis est : Et qui in modico iniquus est, & in majori iniquus est. Si igitur in iniquo mammonâ fideles non fuistis, quod verum est quis credet vobis? Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrûm est quis dabit vobis?* S. Clément n'a fait qu'abréger ce passage & en prendre le sens. *Si parvum non servastis, quis magnum vobis dabit? Dico enim vobis : Qui fidelis est in minimo, & in majori fidelis est.*

L'unique fondement sur lequel M. Freret s'obstine à soutenir que ces textes ne sont point tirés de nos Evangiles, c'est qu'ils ne s'y trouvent point *en propres termes*, mais avec quelques changemens. Foible raison. C'est un fait incontestable que les Peres anciens, en citant l'Ecriture, l'ont ordinairement citée de mémoire, & qu'ils en ont souvent changé

les termes. Heinſius, Fell, Leclerc, Simon, l'ont obſervé avant nous. Dom Sabbathier, dans ſa Préface ſur l'ancienne Vulgate, en à fait l'aveu, quelqu'intéreſſé qu'il fût à ſoutenir le contraire, pour concilier plus d'autorité à ſon ouvrage. Enfin, les Epîtres de S. Clément nous en fourniſſent une preuve, que l'Auteur lui-même nous a indiquée. Dans la premiere Epître, n. 23, on lit ce paſſage : *Longè à nobis ſit ſcriptura illa ubi dicit : Miſeri ſunt qui animo ſunt duplices & incerti, qui dicunt : Hæc audivimus etiam à Patribus noſtris, & ecce conſenuimus, & nihil horum nobis accidit.* Dans la deuxiéme, on lit : *Dicit enim ſermo Propheticus : Meſeri ſunt qui animo duplices & corde incerti ſunt, quique dicunt : Hæc omnia audivimus etiam à Patribus noſtris, nos verò diem de die expectantes nihil horum vidimus.* De ſçavoir d'où ce paſſage eſt tiré, ce n'eſt plus de quoi il s'agit (*a*); mais il eſt évident qu'il eſt cité différemment dans les deux lettres de S.

(*a*) Il ſemble faire alluſion à ces paroles; 2 Pet. 3, 4. *Dicentes : ubi eſt promiſſio aut adventus ejus ? Ex quo enim Patres dormierunt, omnia ſic perſeverant ab initio creaturæ.* Voyez encore Ezech. 12, 27.

Clément, & que les anciens Peres, en citant l'Ecriture, faisoient plus d'attention au sens qu'aux expressions.

Voilà donc les deux suppositions de M. Freret entiérement détruites. La premiere, que les Peres apostoliques n'ont point cité nos Evangiles ; la seconde, qu'ils ont cité très-souvent des Evangiles apocryphes. Nous avons montré au contraire qu'ils ont cité très-souvent nos Evangiles, & qu'ils n'ont cité que deux fois des Evangiles apocryphes.

Conclura-t-on de ces deux citations que les Peres apostoliques respectoient donc également les vrais & les faux Evangiles ? Non sans doute. Les Peres du troisiéme siécle, bien convaincus de l'authenticité de nos quatre Evangiles, n'ont pas laissé, comme notre Auteur l'avoue, de citer les Evangiles apocryphes, sans les flétrir d'aucune censure. On en voit un exemple dans Origene. Après avoir parlé des quatre Evangiles, qui sont, dit-il, les seuls reçus unanimement dans l'Eglise universelle : *quæ sola in universâ Dei Ecclesiâ quæ sub cœlo est, citrà controversiam admittuntur*, il ne laisse pas de faire mention du faux Evangile de S. Pierre & de celui de S. Jacques, sans avertir qu'ils

n'ont aucune autorité (*a*) : & cette obſervation va nous ſervir à réfuter d'autres ſuppoſitions de M. Freret.

§. 5.

» Les Apologiſtes Chrétiens, dit-il, » n'ont pas aſſez approfondi cette queſ» tion de critique, d'où dépend la vérité » du Chriſtianiſme. Ils ſe ſont imaginés » avoir prouvé ſuffiſamment l'authenticité » des Evangiles, en tâchant de faire voir » qu'il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer des » livres de cette nature. C'eſt le grand ar» gument de Ditton, d'Abadie & de » l'Abbé Houteville «.

Nous avons déja remarqué qu'il eſt abſolument faux que la vérité du Chriſtianiſme dépende de la queſtion critique de l'authenticité des Evangiles ; auſſi nos Apologiſtes ne ſe ſont pas bornés à prouver cette authenticité. Ils ont encore démontré que les faits racontés dans nos Evangiles, n'ont pas pu être ſuppoſés ou fauſſement inventés ; 1°. par la nature même de ces faits qui étoient publics & faciles à vérifier ou à démentir ; 2°. par le caractere & la conduite de ceux qui les

(*a*) *Comment. in Matt.* p. 203 & 223.

ont publiés, & qui n'ont pu avoir aucun motif d'en imposer; 3°. par la multitude des monumens & des écrits qui atteſtent ces faits ou qui les ſuppoſent (a). M. Freret n'a point touché à cette preuve de la vérité du Chriſtianiſme, parce qu'elle eſt démonſtrative : il s'attache à la queſtion de critique, parce qu'elle donne lieu à quelques difficultés.

» Ce que diſent ces Apologiſtes, pour-» ſuit-il, pourroit faire impreſſion ſur ceux » qui ne ſçauroient pas que pluſieurs Evan-» giles ont été ſuppoſés dans le premier » ſiécle. Mais, comme on ne peut pas » douter de ce fait, il en réſulte qu'il n'é-» toit pas difficile de tromper les premiers » Chrétiens & de leur donner des romans » pour des livres hiſtoriques «.

Voici deux nouvelles imaginations. La premiere, que les Evangiles apocryphes étoient des romans; la ſeconde, que la ſuppoſition de ces Evangiles eſt une preuve que l'on a pu ſuppoſer également les nôtres.

Nous ſoutenons au contraire, 1°. que les Evangiles ſuppoſés dans le premier ſiécle, étoient conformes, du moins ſur-

(a) Voyez Abadie, tome 2, ſect. 2, chap. 4, 5 & 6.

les faits principaux, à nos quatre Evangiles; qu'ils étoient par conséquent, non pas des romans, mais des histoires véritables pour le fond & quant aux principaux événemens; 2°. que l'histoire des Evangiles apocryphes prouve l'authenticité des nôtres. Le premier de ces deux points sera démontré par l'extrait que nous donnerons dans le chap. 2, §. 4, des Evangiles apocryphes qui nous restent aujourd'hui. Le second sera discuté à la fin du §. 6 ci-après.

En attendant, il suffit de faire attention à ce que nous venons d'observer, que plusieurs Ecrivains des siécles suivans, bien convaincus de l'authenticité de nos quatre Evangiles, n'ont pas laissé de citer des Evangiles apocryphes, sans témoigner aucun mépris pour ces histoires. Notre Critique lui-même nous en fournira une preuve positive dans le chapitre suivant, où il observe que l'Evangile des Egyptiens & celui des Hébreux sont ceux qui ont été en plus grande vénération dans l'antiquité, & qui ont eu le plus de succès *après les Canoniques*, ce sont ses termes; que S. Epiphane a cru que l'Evangile des Hébreux étoit le même que celui de S. Matthieu. Si les Evangiles apo-

cryphes eussent été des romans, s'ils n'eussent renfermé que des fables, s'ils eussent contredit nos quatre Evangiles sur les faits & sur les points principaux de doctrine ; les anciens, pénétrés de respect pour les Evangiles canoniques, eussent-ils respecté en même temps les Evangiles apocryphes ? Eussent-ils adopté indifféremment des narrations contradictoires ? Eussent-ils jamais pensé que ces histoires romanesques étoient la même chose que nos Evangiles ?

Le doute où l'on a été d'abord, si les Evangiles étoient authentiques, est donc une preuve évidente que la narration n'en étoit pas entiérement fabuleuse & contraire à celles que nous avons. Si, faute de témoignages certains de leur origine, on les a nommés dans la suite *les faux Evangiles*, ce n'est pas qu'on les regardât comme des histoires fausses dans tous les points ; mais c'étoit pour les distinguer des *Evangiles authentiques*, dont l'origine étoit prouvée par le témoignage des Eglises qui les avoient reçus des Apôtres, & dont aucun catholique n'avoit jamais douté.

Pour mieux sentir la vérité de cette observation, remontons à l'origine de ces

faux Evangiles ; elle n'eſt pas ſi odieuſe qu'on voudroit nous le perſuader. Il étoit naturel que les Fidéles, inſtruits par les Apôtres, vouluſſent mettre par écrit ce qu'on leur avoit enſeigné ſur Jeſus-Chriſt, ſur ſes miracles, ſur ſa doctrine. Un homme inſtruit par S. Jacques ou par un Diſciple de S. Jacques, appelloit l'Evangile qu'il écrivoit lui-même, *l'Evangile de S. Jacques ;* un Diſciple de S. Thomas intituloit le ſien, *l'Evangile de S. Thomas*, & cela fort innocemment, ſans intention de tromper perſonne. On comprend, 1°. que ces hiſtoires ont dû ſe multiplier prodigieuſement ; que, loin d'être étonnés du grand nombre d'Evangiles apocryphes, dont les ſçavans ont parlé, on doit être plutôt ſurpris qu'il n'y en ait pas eu davantage ; 2°. qu'il a dû ſe trouver beaucoup de variété dans ces hiſtoires, ſuivant le génie des différens Ecrivains, & ſelon qu'ils étoient plus ou moins inſtruits ; 3°. qu'outre les faits principaux racontés par les Apôtres, quelques-uns y ont mêlé des traditions peu ſûres, ou leurs propres imaginations, comme des miracles faits par Jeſus-Chriſt dans ſon enfance, & dont perſonne n'avoit été témoin, peut-être même quelques dogmes

contraires à la doctrine des Apôtres ; 4°. qu'à mesure que les Evangiles écrits par les Apôtres & par leurs Disciples les mieux instruits, ont commencé à se répandre & à être plus connus, les autres ont été négligés avec raison & ont perdu tout leur crédit ; 5°. que l'on n'a conservé du respect dans les siécles suivans, que pour ceux qui paroissoient les plus conformes aux Evangiles, que l'on sçavoit avoir été écrits par les Apôtres, & auxquels les Eglises apostoliques rendoient témoignage.

Par ces réflexions, qui seront confirmées dans la suite, on apperçoit aisément l'injustice des préventions de M. Freret, qui affecte de peindre les premiers Chrétiens, les uns comme des fourbes qui supposoient des Evangiles pleins de fables pour tromper les simples ; les autres comme des imbécilles qui ajoutoient foi au premier imposteur, & qui prenoient des romans pour des livres historiques.

Outre ces Evangiles apocryphes, supposés innocemment par les premiers Fidéles, il y a une autre espéce de *faux Evangiles.* Ce sont ceux que les hérétiques ont supposés malicieusement ou altérés, pour autoriser leurs erreurs. On

sçait qu'ils ont poussé l'audace jusqu'à défigurer les nôtres, en y retranchant ce qui les condamnoit, ou en y insérant des expressions plus propres à insinuer leur doctrine. Mais on soutient encore que ces *faux Evangiles* n'étoient point des romans ni des histoires entiérement fabuleuses. Tous renfermoient ou supposoient les faits principaux qui prouvent la vérité du Christianisme, la naissance de J. C. sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection. Les hérétiques les plus hardis n'ont jamais osé nier absolument ces faits fondamentaux, ni les démentir par leurs histoires. En voici les preuves; on supplie le lecteur de les peser attentivement.

1°. Nous en voyons un exemple dans Marcion. Cet hérétique, l'un des plus hardis qu'il y ait eu, avoit accommodé à ses erreurs l'Evangile de S. Luc. Malgré les changemens qu'il y avoit faits, Tertullien entreprend de montrer que cet Evangile, ainsi défiguré, étoit encore assez conforme au nôtre, *quod nostro consonat*, pour réfuter toute la doctrine de Marcion: c'est ce qui fait le sujet du quatriéme livre de Tertullien contre cet hérétique. On peut se convaincre, par la lecture de

ce livre, que Marcion n'avoit retranché de S. Luc que les deux premiers chapitres où il est parlé de la naissance du Sauveur; qu'à commencer depuis le troisiéme jusqu'au dernier, il n'avoit ôté ou changé que quelques paroles. S. Epiphane rapporte de même en détail tous les changemens que Marcion avoit faits; & S. Irénée atteste encore cette conformité de l'Evangile de Marcion avec celui de S. Luc. C'est pourquoi Tertullien finit son livre en insultant aux vains efforts de son adversaire. » Tu me fais pitié, Marcion, » lui dit-il, tu as travaillé envain; je re» trouve mon Jesus, même dans ton Evan» gile : *Christus enim Jesus in Evangelio* » *tuo meus est* «.

2°. Ces anciens hérétiques, outre leurs *faux Evangiles*, admettoient encore les nôtres; ce fait essentiel sera prouvé dans le §. suivant. Il faut donc, ou supposer qu'ils admettoient en même temps des Evangiles contradictoires, qui affirmoient & nioient les mêmes faits, qui se détruisoient les uns les autres, ou reconnoître que leurs Evangiles n'étoient pas entiérement différens des nôtres, tant sur les faits que sur la doctrine.

Cependant, malgré cette conformité

toujours ſubſiſtante entre les Evangiles des hérétiques & les nôtres, du moins quant aux faits principaux, les catholiques n'ont jamais voulu reconnoître pour légitimes *ces faux Evangiles*, ils ont conſtamment reproché la fourberie à ceux qui les avoient compoſés. Il en réſulte donc, contre M. Freret, qu'il étoit très-difficile, qu'il étoit même impoſſible de tromper entiérement les premiers chrétiens, & de leur donner des romans pour des livres hiſtoriques.

§. 6.

Voici ce qu'il oppoſe à nos Apologiſtes. » Examinons, dit-il, les preuves » de la prétendue impoſſibilité de la ſup- » poſition de nos Evangiles. Tous les par- » tis & toutes les ſectes, ſelon Ditton, » ont appellé nos livres ſacrés dans leurs » diſputes, & les ont reconnus pour ré- » gle de foi; ils n'ont jamais été accuſés » de ſuppoſition ni de falſification. Si cela » eſt vrai des derniers ſiécles, répond M. » Freret, cela n'eſt nullement exact des » premiers qui méritent une toute autre » conſidération. Les chrétiens, dont la » doctrine contrediſoit ouvertement nos » Evangiles, appelloient-ils à ces Evan-

» giles dans leurs disputes ? & ces con-
» tradictions ne doivent-elles pas être re-
» gardées comme une accusation de faux
» contre les livres sacrés qui nous res-
» tent ? On ne sçauroit trop le répéter,
» l'histoire des faux Evangiles démontre
» l'illusion & les sophismes de la préten-
» due impossibilité de la supposition des
» nôtres «.

Disons mieux, on ne sçauroit trop le répéter, l'histoire des faux Evangiles démontre la vérité & l'authenticité des nôtres : nous le prouverons solidement, après avoir fait voir à M. Freret que Ditton ne suppose rien que de vrai, & que son argument est sans réplique.

Il est vrai, & on ne peut le nier sans démentir tous les Ecrivains ecclésiastiques, que toutes les sectes & tous les partis ont appellé nos livres saints dans leurs disputes, que les hérétiques des premiers siécles, les Gnostiques, Cérinthe, les Ebionites, Marcion, les Valentiniens, ces mêmes hérétiques dont la doctrine contredisoit ouvertement nos Evangiles, les ont cependant cités, qu'ils ont fait leurs efforts pour en accommoder le texte à leurs opinions par des interprétations forcées, ou par des changemens dans les

expressions, qu'ils en ont emprunté l'autorité pour combattre les catholiques; & qu'ils n'ont jamais accusé nos Evangiles d'avoir été supposés. C'est ce que S. Irénée, Origene, Tertullien, S. Epiphane, attestent & supposent dans tous leurs ouvrages. Il est étonnant que M. Freret, qui y a cherché avec tant de soin ce qui pouvoit favoriser ses opinions, n'y ait pas apperçu ce fait important.

» Telle est, dit S. Irénée, la certitude » de nos Evangiles, que les hérétiques » mêmes leur rendent témoignage & en » empruntent l'autorité pour confirmer » leur doctrine. Les Ebionites, qui se » servent du seul Evangile, selon S. Mat» thieu, peuvent être convaincus par ce » même Evangile, qu'ils ont des senti» mens erronés sur notre Seigneur. Mar» cion, qui retranche plusieurs choses de » l'Evangile selon S. Luc, peut être con» vaincu de blasphêmer contre Dieu, par » les endroits mêmes qu'il a conservés. » Ceux qui distinguent Jesus d'avec le » Christ, & qui disent que Jesus a souffert, » tandis que le Christ est demeuré im» passible, pourroient se corriger, s'ils » lisoient avec amour de la vérité l'E» vangile de S. Marc qu'ils admettent. Les

» Disciples de Valentin qui reçoivent l'E» vangile de S. Jean tout entier, *plenis» simè utentes*, sont faciles à convaincre » qu'ils ne disent que des faussetés ...... » Or, puisque ceux qui nous contredisent, » rendent témoignage aux Evangiles & » s'en servent, la preuve que nous en ti» rons contr'eux, est certaine & incontes» table « (*a*).

Cérinthe & Carpocrate admettoient l'Evangile de S. Matthieu tout entier, selon S. Epiphane (*b*) : les Ebionites n'en retranchoient que les deux premiers chapitres, à ce que dit S. Irénée (*c*). Les Severiens, suivant le témoignage du même Saint, rapporté par Eusebe, admettoient la Loi, les Prophétes & *les Evangélistes*, mais ils les interprêtoient à leur maniere (*d*). Valentin recevoit nos quatre Evangiles; dans la suite ses Disciples en composerent un nouveau (*e*). Théodote & les Aloges ne rejettoient que l'Evangile de Saint Jean (*f*). Marcion, en rejettant les

(*a*) S. Irén. L. 3, c. 11, n. 7.
(*b*) *Hær.* 28, c. 5. *Hær.* 30, c. 14.
(*c*) S. Irén. L. 1, c. 26, n. 2.
(*d*) Eufeb. Hist. Eccl. L. 4, c. 29.
(*e*) Tertull. *de Præscr.* c. 30 & 49.
(*f*) S. Irén. L. 3, c. 11, n. 8.

Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc & de Saint Jean, ne nioit point qu'ils ne fussent véritablement de ces trois Auteurs; il en reconnoissoit donc l'authenticité: mais il prétendoit que ces trois Evangiles ne méritoient aucune créance; » parce que, disoit-il, S. Paul, dans l'E- » pître aux Galates, accuse les Apôtres » de ne pas se conduire selon la vérité » de l'Evangile, & dit qu'il y a de faux » Apôtres qui corrompent l'Evangile de » Jesus-Christ « (*a*). Ce raisonnement, tout ridicule qu'il est, suppose que nos Evangiles ont été véritablement écrits par les Apôtres. Marcion ajoutoit que l'Evangile de S. Luc, tel que nous l'avons, avoit été falsifié; mais Tertullien fait voir que c'est l'Evangile de Marcion qui l'avoit été, & non pas le nôtre; parce que le nôtre existoit avant Marcion, & que Marcion lui-même le recevoit tel qu'il est, avant que d'être hérétique (*b*).

Ditton n'a donc rien avancé que de certain, en soutenant que les anciens hérétiques ont reconnu nos Evangiles; & nous avons, pour prouver leur authenti-

(*a*) Tertull *adv. Marc.* L. 4, c. 3.
(*b*) *Ibid.* c. 4.

cité, le témoignage même de nos ennemis. M. Freret, qui aime mieux s'en rapporter à ces *anciens chrétiens* qu'aux Peres de l'Eglise, pourra-t-il encore révoquer en doute l'authenticité des Evangiles ?

Nous avons promis de montrer que l'histoire des faux Evangiles étoit une preuve de la *vérité* des nôtres : voici comment. Si les faits contenus dans nos Evangiles étoient faux, se seroit-on avisé d'en faire un si grand nombre d'histoires, les unes plus, les autres moins exactes ? Les catholiques & les hérétiques les plus anciens se seroient-ils accordés à rapporter ou à supposer ces faits ? Aucune de ces narrations auroit-elle pu trouver créance dans un temps où il étoit aisé d'en vérifier la fausseté ? Le témoignage des vrais & des faux Evangiles, des catholiques & des hérétiques réuni sur ces faits, forme donc une preuve invincible de leur certitude. Or, ces faits une fois prouvés, la vérité du Christianisme est démontrée.

Nous avons dit, en second lieu, que l'histoire des faux Evangiles démontre l'*authenticité* des nôtres ; 1°. les auteurs mêmes de ces faux Evangiles avouent cette authenticité ou la supposent, mal-

gré l'intérêt qu'ils avoient de la nier, pour mieux établir leurs erreurs : on vient de le prouver. 2°. La conformité des faux Evangiles avec les nôtres en plusieurs points, n'a pu imposer aux catholiques ; ils les ont rejettés dès qu'ils ont vû que l'on n'avoit pas des attestations suffisantes de leur origine. Donc, au contraire, ils n'ont conservé les nôtres, que parce que les Eglises fondées par les Apôtres, ont attesté unanimement qu'elles les avoient reçus de leurs Fondateurs. On ne pouvoit donc apporter plus de précautions dans le discernement des Evangiles. L'histoire des faux Evangiles prouve donc que les nôtres ne sont point supposés & qu'ils n'ont pas pu l'être.

§. 7.

Selon M. Freret, les raisons qu'Abadie employe pour prouver l'authenticité des livres du Nouveau-Testament, prouvent également celle de livres apocryphes. 1°. » Ceux qui supposent un livre hu-» main, dit Abadie, ont ordinairement » pour cela tout le temps qu'ils veulent; » mais ici l'imagination humaine ne trouve » point de temps pendant lequel elle puisse » se figurer que le Nouveau-Testament a

» été supposé. Si nous montons de siécle » en siécle, nous trouvons que les chré- » tiens ont toujours eu cette écriture de- » vant les yeux, & nous la voyons ci- » tée dans les plus anciens Peres qui la » regardent comme divine.

» Ce raisonnement, dit M. Freret, ren- » ferme une fausseté manifeste, & est con- » tredit par une vérité de fait qui ne peut » être contestée par aucun habile homme. » La fausseté est que les premiers Peres » ayent connu & cité nos Evangiles. La » vérité de fait est que dans le premier » siécle on supposa quantité de faux ou- » vrages qui furent reçus long-temps com- » me véritables, & cités avec honneur » par les Peres apostoliques. Dès qu'il est » constant qu'il y a eu dès le premier sié- » cle de faux Evangiles supposés & reçus » avec respect, il est donc possible que » l'on suppose de pareils ouvrages «.

Il y a de l'obstination à répéter sans cesse les mêmes suppositions & les mêmes sophismes; & il faut convenir que M. Freret abuse étrangement de la crédulité ou de la patience de ses lecteurs. Ce n'est point une fausseté de dire que les premiers Peres ont connu & cité nos Evangiles, c'est au contraire une vérité

démontrée. Il est vrai qu'on a supposé quantité de faux ouvrages dès le premier siécle ; mais jamais les Peres apostoliques ne les ont cités avec honneur. L'Evangile des Egyptiens & celui des Hébreux qu'ils ont cités, ne sont pas des ouvrages authentiques certainement écrits par les Apôtres; mais ils ne sont pas non plus de faux ouvrages ou des histoires fausses. Nous verrons ci-après qu'il est incertain si l'Evangile des Hébreux n'étoit pas l'original même de S. Matthieu. On ne les a crus authentiques pendant quelque temps, que parce qu'ils étoient conformes à ceux que nous avons. C'est un sophisme continuel de M. Freret, de confondre les Evangiles vrais avec les Evangiles authentiques, & les histoires dont on ne connoît pas les auteurs avec les histoires fausses ; tous ses raisonnemens ne portent que sur un abus affecté des termes.

§. 8.

» Il n'est pas impossible, continue Abadie, de supposer des livres humains, » parce qu'ordinairement personne n'y » prend intérêt ou n'y en prend qu'un » fort médiocre ; mais il auroit été dif-

» ficile de ſuppoſer des livres qui obli-
» gent les hommes à courir au martyre,
» tels que ſont ceux qui compoſent le
» Nouveau-Teſtament. Si un homme qui
» prête de l'argent, cherche ſi bien ſes
» ſûretés, que doit faire une perſonne,
» ou plutôt que doivent faire une infinité
» de perſonnes qui renoncent à toutes
» choſes pour l'Evangile ?

» Ce n'eſt guères connoître l'homme
» ni l'eſprit du monde, répond M. Fre-
» ret, que de raiſonner ainſi; l'expérience
» nous apprend que les hommes agiſſent
» avec beaucoup plus de prudence dans
» les affaires temporelles, que dans les
» ſpirituelles. Ils ſe déterminent ordinai-
» rement dans les premieres, après avoir
» examiné par eux-mêmes; au lieu que
» dans les autres ils ſont menés par la pré-
» vention ou par la ſéduction.

» Il y a, continue-t-il, une réponſe
» bien ſimple à cette déclamation. Les
» faux Evangiles qui furent reçus dans le
» premier ſiécle, n'étoient compoſés que
» dans le deſſein de faire triompher la
» Religion de J. C., d'engager les hom-
» mes à lui tout ſacrifier. Nous voyons
» tous les jours que ceux qui ſont préve-
» nus, reçoivent ordinairement tout ce
» qu'ils

» qu'ils s'imaginent être favorable à la » cause qu'ils ont épousée. C'est pourquoi » les premiers chrétiens se laissoient trom- » per toutes les fois que quelques fourbes » vouloient prendre la peine de les sé- » duire «.

Quoi ! les premiers chrétiens ont été des imbécilles, qui ont cru tout ce qu'on leur racontoit de Jesus-Christ sans examen ; ils ont donné leur vie & répandu leur sang pour attester la vérité d'une histoire que quelques fourbes avoient composée pour les séduire, sans s'informer si c'étoit un roman ou une histoire véritable ; ils se sont laissés conduire aux plus affreux supplices par prévention & par séduction, tandis qu'il ne falloit qu'un examen aisé pour se détromper. A qui est-ce que l'on espere de persuader ces paradoxes? *Ce n'est guères connoître l'homme ni l'esprit du monde, que de raisonner ainsi. Dans les affaires temporelles, les hommes se déterminent ordinairement après avoir examiné par eux-mêmes ;* c'est la remarque de M. Freret. Y avoit-il pour les païens une affaire plus temporelle & plus capable de réveiller leur attention, que le danger éminent de perdre les biens, l'honneur, la vie, en embrassant le Chri-

ſtianiſme? Y eut-il jamais circonſtance où l'on fut plus tenté d'examiner avant que de croire?

Il eſt faux que les premiers chrétiens, prévenus en faveur de leur Religion, reçuſſent tout ce qui leur paroiſſoit y être favorable. Nous avons vu ci-devant que S. Ignace reprochoit aux Fidéles de ſon temps le défaut contraire, la défiance exceſſive ſur les monumens de leur foi. Un grand nombre des premiers chrétiens n'admettoient point pluſieurs écrits, que nous reconnoiſſons aujourd'hui être des Apôtres, parce qu'ils n'avoient pas encore oui le témoignage des Egliſes qui avoient une connoiſſance certaine de l'origine de ces écrits, & qui pouvoient en dépoſer. Ces mêmes chrétiens ont négligé tous les Evangiles apocryphes, dès qu'ils ont vû que l'on ne pouvoit pas conſtater leur authenticité, & s'en ſont tenus aux quatre que nous avons, auxquels les Egliſes rendoient témoignage. Ces premiers chrétiens n'ont jamais voulu admettre les faux Evangiles ſuppoſés par les hérétiques, & leur ont conſtamment reproché leur mauvaiſe foi. Les premiers chrétiens n'étoient donc pas des gens faciles à tromper; & les fourbes qui ont voulu le faire, n'y ont pas réuſſi.

Quand les premiers chrétiens auroient été aussi crédules qu'on nous les représente, pouvoient-ils inspirer aux païens la même crédulité ? Pour les convertir, il falloit leur prouver la vérité de ces histoires, que l'on veut faire passer aujourd'hui pour des romans ; & comment les leur eut-on fait croire, si elles eussent été fausses, dans un temps où l'on étoit à portée de vérifier les faits, & où l'on pouvoit trouver mille témoins pour déposer le contraire, s'ils eussent été faussement allégués.

§. 9.

Il s'est trouvé des gens, ajoute Abadie, » qui ont supposé des livres humains ; » mais on n'en a point vu qui ayent voulu mourir pour défendre la gloire de » leurs fictions. Or ici on ne peut soupçonner d'avoir supposé l'écriture du » Nouveau-Testament, que des gens qui » sont morts pour défendre la Religion » Chrétienne, & par conséquent pour confirmer la vérité des faits de l'Ecriture, » & qui fondent le Christianisme «.

Ecoutons la réplique de M. Freret. » Il » semble, à entendre Abadie, que tous » les premiers chrétiens sont morts pour

» défendre la Religion Chrétienne. Je lui » accorde que le plus grand nombre étoit » disposé à mourir pour Jesus-Christ ; & » je lui demande qui sont ceux qui, dans » le premier siécle, ont supposé de faux » livres en faveur du Christianisme ? On » ne contestera pas apparemment que ce » sont les chrétiens. Si tous ceux qui pro- » fessoient la Religion de Jesus-Christ » étoient dans la résolution de mourir » pour leur foi, il faut donc avouer qu'il » y a eu des faussaires disposés à mourir » pour défendre la gloire de leurs fictions, » & qui n'étoient pas retenus par la mo- » rale de leur secte, lorsqu'il s'agissoit de » faire valoir leur cause. Ils croyoient pour » lors pouvoir employer le mensonge. Et » c'est ce qui démontre, contre Grotius » & contre Abadie, qu'il se pouvoit faire » que, parmi les premiers Prédicateurs du » Christianisme, il y en ait eu qui aient » voulu imposer à leur secte «.

C'est toujours le même sophisme répété par M. Freret. Il confond la supposition des faits avec la supposition de quelques-uns des livres qui les rappportent. Si les faits étoient supposés & faux, les livres qui les rapportent, seroient des romans ou des fictions, & leurs auteurs se-

soient des menteurs & des faussaires. Si les faits sont vrais, les livres qui les rapportent, peuvent être plus ou moins exacts, plus ou moins authentiques ; mais quels qu'en soient les auteurs, on ne peut les accuser ni de mensonge ni d'imposture.

Nous avouons que ce sont les premiers chrétiens qui ont écrit certaines histoires qui ont été appellées dans la suite, *les faux Evangiles* ou plutôt *les Evangiles apocryphes ;* mais ces histoires n'étoient point des fictions. Elles contenoient les faits que ces premiers Fidéles avoient appris, ou des Apôtres, ou de leurs Disciples, ou du commun des chrétiens. Ces Ecrivains n'étoient pas des faussaires, puisqu'ils rapportoient les événemens qu'ils avoient oui raconter, quoiqu'ils y ajoutassent quelquefois des circonstances douteuses. Ils étoient si peu disposés à imposer à leur secte, qu'ils étoient prêts de mourir plutôt que d'imposer même aux païens, en dissimulant leur croyance.

Nous avouons encore que les premiers hérétiques ont composé de *faux Evangiles*, des Evangiles pleins d'une fausse doctrine, pour imposer à leur secte. Mais ces faussaires n'étoient ni des chrétiens ni des Disciples de Jesus-Christ, ils ne

prenoient pour maîtres ni Jesus-Christ ni ses Apôtres. D'ailleurs ces faussaires n'ont jamais été disposés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions. Ils ont même fait tous leurs efforts pour empêcher les premiers chrétiens de courir si aisément au martyre, témoin le livre de Tertullien contr'eux, intitulé *Scorpiace*, où il s'attache à prémunir les Fidéles contre les artifices de ces imposteurs (*a*).

Outre les Evangiles apocryphes, on a supposé aussi de fausses lettres des Apôtres, de fausses prophéties, de fausses révélations, nous le verrons dans le chapitre suivant. Mais il est incertain si ces suppositions ont été faites dans le premier siécle ou dans les siécles suivans, par les catholiques ou par les hérétiques : il est beaucoup plus probable que ces derniers en sont les auteurs, parce qu'ils y étoient seuls intéressés, pour autoriser quelque dogme particulier, & les catholiques leur ont fait ce reproche dès les premiers tems de l'Eglise.

Quand même on pourroit prouver que ce sont les premiers Fidéles qui ont sup-

(*a*) Voyez encore le sentiment d'Héracléon, ci-après, n. 3, §. 7.

posé tous les faux livres, il ne seroit pas encore vrai de dire qu'*il y a eu des faussaires disposés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions*. Les premiers chrétiens ne mouroient point pour attester l'*authenticité* des Evangiles ou des lettres des Apôtres, mais pour attester la vérité des faits principaux qui y sont rapportés, & qui sont les fondemens du Christianisme. Ces faits ne sont point & ne peuvent être des fictions; ce sont des événemens dont tout l'Univers dépose; amis & ennemis, catholiques & hérétiques, juifs & païens, en reconnoissent la réalité.

La réplique de M. Freret n'est donc qu'un sophisme & une pure équivoque.

A la maniere dont il réfute Abadie, il semble que cet Apologiste n'ait point donné d'autre preuve de l'authenticité de nos Evangiles; mais M. Freret supprime la principale, & cela ne marque pas assez de bonne foi. Abadie montre que quand on auroit pu supposer nos Evangiles, on n'auroit pas pu supposer de même les Epîtres de S. Paul: il les avoit adressées à des Eglises particulieres qui en étoient dépositaires, qui les lisoient habituellement dans leurs assemblées. Ces lettres

font une allufion continuelle à nos Evangiles, à la doctrine qui y eft enfeignée ; aux faits qui y font rapportés ; pour foutenir que nos Evangiles font fuppofés, il faut prétendre la même chofe de tous les livres du Nouveau-Teftament (a). M. Freret paffe cette preuve fous filence ; il n'avoit donc rien à y oppofer ; on doit la regarder comme démonftrative.

§. 10.

» L'Abbé Houteville, dit-il, n'eft pas » plus folide ; & ce n'eft pas fans raifon » que fon Critique lui reproche d'avoir » mal prouvé l'authenticité des Evangiles. » La grande raifon de cet Apologifte, » c'eft qu'il ne vient pas à l'efprit humain, » s'il n'eft dans un délire qui le trouble, » d'arranger des vifions & de dire à ceux » qui les écoutent : voilà ce que vous » avez vu, ce qui s'eft fait dans l'enceinte » de vos murailles, & c'eft ce que vous ne » fçauriez contredire.

» Ce raifonnement, répond M. Freret, » qui prouveroit plus pour la fincérité » des premiers témoins de la vie de J. C. » que pour l'authenticité des livres du

(a) Abadie, tome 2, fect. 1, c. 1.

» Nouveau-

» Nouveau-Testament, ne conclud ni
» pour l'un ni pour l'autre; & on ne peut
» l'employer sans ignorer totalement l'his-
» toire des impostures. Les faux Evan-
» giles presqu'aussi anciens que J. C. &
» qui ont séduit plusieurs de leurs Lec-
» teurs, prouvent qu'il n'est pas impossi-
» ble de tromper les contemporains mê-
» mes sur des faits qui semblent devoir
» avoir été publics «.

M. Freret insiste toujours sur la même supposition dont nous avons démontré la fausseté. Les Evangiles, qui ont trouvé créance dès les premiers siécles, n'ont jamais rapporté aucun fait public, dont on ait pu démontrer la fausseté. Celui des Egyptiens & celui des Hébreux qui seuls ont été cités, aussi-bien que les nôtres, par les Peres apostoliques, n'ont jamais été convaincus de mensonge non plus que les nôtres. Les faux Evangiles des hérétiques ont été convaincus d'imposture, dès qu'ils se sont écartés des nôtres. Les autres Evangiles apocryphes qui nous restent, & qui ajoutent aux faits publics de la vie de Jesus-Christ, d'autres faits obscurs & imaginaires, n'ont trouvé aucune croyance dans le premier siécle, puisqu'Eusebe nous assure qu'ils

n'ont jamais été cités par les anciens. Il est donc absolument faux *que les contemporains ayent pu être trompés sur des faits qui semblent devoir avoir été publics.*

Autre chose est de supposer des livres ; autre chose de supposer des faits publics ; un Critique aussi éclairé que M. Freret, ne devoit pas confondre ces deux espéces de suppositions. La premiere est aisée, l'on y peut être trompé ; la seconde est impossible. On a pu facilement supposer un faux testament politique au Cardinal de Richelieu ; mais auroit-on pu forger de même les principaux événemens qui se sont passés sous son ministere, & dont nous avons les monumens devant les yeux? Sous le régne de Louis XIV on a supposé de faux mémoires sous le nom de quelques personnages distingués de la Cour ; outre les faits notoires & indubitables qui y sont rapportés, ils renferment une infinité de petites anecdotes, les unes douteuses, les autres fausses, qui servent à les décréditer dans l'esprit des personnes instruites. Le public a pu être séduit par le nom supposé des Auteurs ; la croyance, qu'il ne pouvoit pas refuser aux faits notoires & certains, a pu lui faire croire pendant un temps les

anecdotes qu'il n'étoit pas aiſé de vérifier. Mais ſi dans ces mémoires on s'étoit aviſé de contredire des faits publics, conſtans, avérés; ſi l'on y avoit publié que ſous Louis XIV, il avoit paru à Paris un Prophéte qui avoit fait des miracles ſur les places publiques, à la porte des Egliſes, devant tout le monde, qui avoit été mis à mort par les Magiſtrats, & qui étoit reſſuſcité trois jours après: le roman, qui auroit débité cette fable, auroit-il impoſé à perſonne ?

Suppoſons que, dans quelques ſiécles d'ici, un Critique veuille ſe ſervir de ces mémoires & des fauſſes anecdotes qu'ils contiennent pour attaquer l'authenticité de notre hiſtoire & la vérité des faits qui y ſeront conſignés: cet argument ſera-t-il ſolide? fera-t-il impreſſion ſur la poſtérité? Il n'y a pas un ſeul des raiſonnemens de M. Freret dont ce Critique ne puiſſe faire uſage contre notre hiſtoire; c'eſt ce qui démontre le foible & la fauſſeté de ſes objections.

M. Houteville avoit inſiſté : » ſi l'on » dit que cette hardieſſe (de ſuppoſer des » faits publics) n'eſt pas ſans exemple, » que l'on en cite un, auſſi-tôt je me » rends «. Il y a apparence, réplique M.

Freret, qu'il auroit tenu un autre langage, s'il eût écrit depuis les Vampires & les merveilles attribués à M. Pâris.

Les merveilles attribuées faussement à M. Pâris ne prouvent rien contre la réalité des faits Evangéliques. Ces merveilles prétendues ont toujours été démenties par le témoignage public & constant des personnes non prévenues. La relation qu'on en a faite, a été méprisée dès sa naissance, a trouvé des contradicteurs, même dans le parti qu'elle favorisoit, a été convaincue de faux par des informations juridiques (*a*). Personne n'a été assez hardi pour aller les soutenir en face des Magistrats, & les prendre eux-mêmes à témoin de la vérité de ces faits. Ceux qui les ont publiés, n'avoient pas à craindre la prison, le fouet ou la mort, & personne ne les a soutenus aux dépens de sa vie.

Au contraire, les miracles de Jesus-Christ n'ont jamais été contestés, ni par les chrétiens, ni par les anciens hérétiques; ils n'ont même jamais été contredits publiquement par les Juifs. On les a

(*a*) Voyez le Procès-verbal d'information dans les Lettres de Dom la Taste.

soutenus en face des Magistrats, on les a pris à témoins de la vérité de ces miracles, & ils n'ont pas osé les nier; nous le verrons ci-après (a). Ceux qui les ont attestés, n'étoient point des gens payés ou prévenus depuis long-temps en faveur du Christianisme, puisque ce sont ces miracles mêmes qui les avoient convertis. Ils n'ont jamais été convaincus de faux, & ils sont morts pour attester la vérité de ces miracles qu'ils avoient vus & qu'ils avoient publiés.

L'histoire des Vampires prouve encore moins. Elle atteste qu'il a régné en Hongrie, pendant quelque temps, une maladie de cerveau, dont plusieurs personnes ont été attaquées; que les malades croyoient voir des esprits ou des revenans qui leur suçoient le sang, que l'effet de ce délire étoit de les consumer peu-à-peu jusqu'à ce qu'ils en mourussent, & qu'effectivement plusieurs en sont morts. A-t-on démontré la fausseté de ce fait? Une autre question étoit de sçavoir s'il y avoit du surnaturel dans cette maladie; & le seul examen des faits a suffi pour convaincre qu'il n'y en avoit point. Peut-on faire voir

(a) Chap. 3, § 1.

la même chose à l'égard des miracles de Jesus-Christ ?

Ces exemples mêmes servent à en confirmer la réalité. Ils démontrent que les hommes peuvent être abusés pendant quelque temps par des faits singuliers, ou par des relations ornées d'un faux merveilleux, mais que bientôt la vérité se fait jour & triomphe de l'illusion. Les miracles de Jesus-Christ sont crus depuis dix-sept cens ans ; ils le seront donc jusqu'à la fin des siécles. S'ils n'eussent pas été réels, sensibles, incontestables, cette créance n'auroit pas subsisté jusqu'à nous. Il y a longtemps que les Philosophes auroient détrompé le genre humain ; malgré leurs efforts ils n'y ont pas encore réussi ; ils n'y réussiront jamais.

M. Houteville se prévaut encore de ce que les Juifs n'ont point réclamé contre les Evangiles. » Mais leur incrédulité, » dit M. Freret, n'est-elle pas une réclamation authentique ? Par cette même » raison, on feroit valoir les livres apo- » cryphes. Il y a plus. L'Auteur des Ac- » tes des Apôtres nous apprend que l'on » contredisoit par-tout la nouvelle secte » des chrétiens : *Nam de sectâ hac notum* » *est nobis quia ubique ei contradicitur* ;

» c'eſt-à-dire, que par-tout on s'inſcri-
» voit en faux contre les miracles ſur leſ-
» quels ſe fondoient les défenſeurs de cette
» Religion nouvelle; & l'Auteur ancien
» du dialogue avec Tryphon aſſure que
» les Juifs députerent par-tout pour dé-
» clarer qu'il ne falloit ajouter aucune
» foi aux merveilles que les chrétiens at-
» tribuoient à Jeſus-Chriſt «.

L'incrédulité des Juifs ne peut pas être regardée comme une réclamation authentique contre les miracles de Jeſus-Chriſt, puiſque pluſieurs milliers de Juifs y ont cru. L'intérêt & les préjugés ont pu en retenir un plus grand nombre dans l'incrédulité; mais ceux qui ſe ſont convertis, n'ont pu avoir d'autres raiſons de le faire, que la vérité & l'évidence des faits. Nous aurons occaſion de diſcuter ce point avec plus d'étendue (*a*).

Notre Critique donne un ſens forcé au texte des Actes des Apôtres; il ſignifie ſeulement que l'on s'oppoſoit par-tout aux progrès de la nouvelle ſecte, & non point que l'on s'inſcrivoit en faux contre les miracles de Jeſus-Chriſt. Nous verrons & nous prouverons par ces mêmes Actes

(*a*) Chap. 3, §. 4 ci-après.

que les Apôtres ont souvent soutenu publiquement ces miracles aux Juifs & aux Magistrats, sans que jamais ceux-ci aient osé *s'inscrire en faux* contre ce témoignage, ni le démentir par des témoignages contradictoires.

Si les Juifs envoyerent secrettement des émissaires de tous côtés pour prévenir les esprits contre la prédication des Apôtres, cette conduite prouve également, & leur peu de droiture, & leur impuissance contre la vérité. C'étoit des témoins publics qu'il falloit opposer aux Apôtres, & non pas des émissaires secrets. User de ce honteux moyen contre des gens qui prêchoient publiquement, n'étoit-ce pas avouer que l'on n'étoit pas en état de les convaincre de faux ?

Pour résumer ce premier chapitre de M. Freret, il n'est appuyé que sur deux ou trois suppositions dont nous avons démontré la fausseté, sur un sophisme répété sans cesse. Les deux objections, qu'il a faites contre la vérité & l'authenticité de nos Evangiles, servent à prouver l'une & l'autre d'une maniere plus convaincante : en attaquant ces deux points avec toute la force dont il étoit capable, il nous a donné lieu de les porter au plus

haut dégré de l'évidence. Nous ne pouvons mieux finir cette discussion que par les réflexions d'un Ecrivain non moins prévenu que M. Freret; le témoignage de nos adversaires est toujours précieux pour nous. » Dirons-nous que l'histoire » de l'Evangile est inventée à plaisir? Ce » n'est point ainsi que l'on invente, & les » faits de Socrate, dont personne ne dou- » te, sont moins attestés que ceux de » Jesus-Christ. Au fond, c'est reculer la » difficulté sans la détruire; il seroit plus » inconcevable que plusieurs hommes d'ac- » cord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne » l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Ja- » mais des Auteurs Juifs n'eussent trouvé » ce ton ni cette morale, & l'Evangile a » des caracteres de vérité si grands, si frap- » pans, si parfaitement inimitables, que » l'inventeur en seroit plus étonnant que » le Héros «. *Emile*, *tome 3*, *p.* 165.



CHAPITRE II.

Hiſtoire des ſuppoſitions d'ouvrages faits dans les premiers ſiécles de l'Egliſe

§. 1.

ON ne voit pas trop quel avantage M. Freret peut tirer de la longue hiſtoire qu'il a faite de tous les ouvrages ſuppoſés dans les premiers temps du Chriſtianiſme. Son deſſein a été » de mieux faire ſentir la » facilité qu'il y a de ſéduire les hommes, » en leur donnant des ouvrages ſuppoſés » pour des véritables. On y trouvera, dit- » il, des preuves éclatantes de la fourberie » des Auteurs & de la crédulité des peu- » ples «. Nous y verrons plutôt que cette crédulité n'eſt pas allée auſſi loin que M. Freret le ſuppoſe.

Car enfin qu'eſt-ce que prouve toute cette compilation, dont Fabricius, Tillemont, Dupin, ont fourni les matériaux? Elle prouve que l'on a examiné avec une attention ſcrupuleuſe tous les titres des chrétiens, que la ſagacité des Critiques n'a rien omis pour en découvrir

l'origine, que l'on a rejetté généralement toutes les piéces tant soit peu douteuses, que l'on a seulement retenu celles dont l'authenticité s'est trouvée bien avérée & hors de soupçon. Lorsque dans un procès les Juges ont rejetté un grand nombre de titres faux, pour n'en admettre que deux ou trois, la sévérité de l'examen peut-elle être un sujet de doute & de soupçon? Elle doit produire tout le contraire selon les régles du sens commun.

La liste des ouvrages reconnus supposés, quelque longue qu'elle puisse être, loin de donner atteinte à nos Ecritures, est au contraire la meilleure preuve de leur authenticité. Si leur origine eût été tant soit peu suspecte, un grand nombre de Critiques, qui ne manquoient ni de lumiere ni de zèle pour les anéantir, auroient eu grand soin de nous instruire sur ce point.

Il est à propos de remarquer que les ouvrages supposés n'ont jamais été universellement reconnus pour vrais. Si quelques Auteurs y ont ajouté foi, d'autres plus éclairés & en plus grand nombre les ont toujours regardés comme suspects. On défie notre Critique de citer une seule piéce fausse qui ait jamais eu une approbation

générale. Il n'eſt donc pas vrai qu'il ſoit ſi facile de ſéduire les hommes & de leur donner des ouvrages ſuppoſés pour véritables.

C'eſt cette régle qui a ſervi le plus à reconnoître l'authenticité de nos livres ſaints. On n'a reçu pour tels que ceux qui ont été le plus univerſellement admis dans l'antiquité. Euſebe, faiſant le catalogue des livres ſacrés, met au premier rang les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, la premiere de S. Jean & la premiere de S. Pierre. Voilà, dit-il, ceux ſur l'authenticité deſquels il n'y a jamais eu aucun doute : *Hæc ſunt de quibus nulla unquam prorſùs extitit dubitatio* (*a*). Il place enſuite ceux dont on a douté, & finit par ceux que l'on a toujours rejettés.

Nous n'entreprendrons pas de réhabiliter les faux ouvrages que les païens & les hérétiques ont fabriqués pour décrier notre Religion ou pour établir leurs erreurs ; nous laiſſons volontiers les fauſſaires chargés de la honte de leur mauvaiſe foi. Mais nous ne croyons pas devoir mépriſer de même certaines piéces dont la vérité eſt

(*a*) Hiſt. Eccl. L. 3, c. 25.

encore contestée parmi les Critiques : la hardiesse, avec laquelle M. Freret les condamne, n'est pas un modèle à suivre. L'affectation de tout rejetter, est un excès aussi blâmable, que la facilité à tout recevoir.

§. 2.

M. Freret parle d'abord des faux ouvrages que quelques imposteurs oserent attribuer à Jesus-Christ. Il met au même rang la lettre du Sauveur au Roi Abgare ; il la croit supposée, malgré le témoignage d'Eusebe. » Peut-on croire, dit-il, » qu'un monument si précieux pour les » chrétiens ait échappé à la connoissance » des Peres des trois premiers siécles de » l'Eglise, & ait été mis par le Pape Gelase » au rang des livres apocryphes « ?

Cette décision est sévere, mais est-elle assez réfléchie? La lettre du Roi Abgare à Jesus-Christ & la réponse du Sauveur ont été regardées comme véritables, non-seulement par *les Critiques médiocres*, comme M. Freret le suppose, mais par le plus grand nombre des Critiques. M. de Tillemont, qui ne passera jamais pour un Critique médiocre, a pleinement réfuté les raisons sur lesquelles M. Dupin & le Pere Alexandre avoient rejetté ces deux

lettres. Tout ce que l'on oppoſe ſe réduit à une preuve négative tirée du ſilence des Peres des trois premiers ſiécles. C'eſt une foible difficulté. Les Peres n'avoient pas tout lû; & quand ils auroient connu ces deux lettres, on ne voit pas à quel propos ils auroient dû les citer. Ce monument, que l'on prétend ſi précieux pour les chrétiens, eſt dans le fond une piéce très-indifférente, dont la vérité ou la fauſſeté n'intéreſſe aucunement le Chriſtianiſme; & cette raiſon ſuffit pour détruire le ſoupçon qu'Euſebe l'ait ſuppoſée. On n'eſt point fauſſaire préciſément pour le plaiſir de tromper.

Lorſque le Pape Gelaſe a mis ces deux lettres au rang des livres apocryphes, il n'a pas décidé pour cela qu'elles étoient fauſſes; il a ſeulement déclaré que leur origine n'étoit pas aſſez certaine pour qu'on pût les ranger parmi les Ecritures canoniques.

Les Epîtres de la Vierge, dont M. Freret fait enſuite la critique, ſont, auſſi bien que celle de Jeſus-Chriſt, des piéces très-indifférentes au Chriſtianiſme. Jamais perſonne ne s'eſt aviſé d'appuyer aucun dogme de foi ſur ces monumens apocryphes. Et c'eſt à quoi il faut bien faire at-

tention, pour ne pas ſe perſuader mal-à-propos que notre Religion ſoit intéreſſée aux ſuppoſitions que l'on a faites autrefois. Le ſentiment ſingulier du Jéſuite Inchofer, qui a ſoutenu la vérité des lettres de la Vierge, n'a ſéduit perſonne, & ne tire point à conſéquence. La Congrégation de l'Indice eut ſoin d'y pourvoir, lorſque le livre d'Inchofer parut : elle fit corriger le titre, & ordonna à l'auteur de ne publier ſon ſentiment que comme une conjecture.

§. 3.

Lorſque M. Freret fait mention des faux actes de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, il rejette ce qui eſt rapporté par Tertullien, que Pilate envoya à l'Empereur Tibere un procès-verbal de la vie & de la mort de Jeſus-Chriſt, qui fit une telle impreſſion ſur ce Prince, qu'il écrivit au Sénat pour le prier de décerner les honneurs divins à Jeſus-Chriſt; mais les Magiſtrats n'eurent point pour Tibere la complaiſance qu'il avoit ſouhaitée, parce qu'ils trouvoient mauvais qu'on ne ſe fût pas d'abord adreſſé à eux.

Les actes de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, publiés par les païens & par les héréti-

ques, & reconnus faux dès qu'ils ont paru, sont une nouvelle preuve contre M. Freret, qu'il n'a pas été aussi facile qu'il le prétend, d'en imposer à la postérité.

Pour ceux dont parle Tertullien, & que notre Critique a cru supposés par les catholiques, il est bon d'y penser mûrement. Le sentiment de Vandale, adopté par M. Freret, n'est point une décision sans appel, & ses preuves ne sont rien moins que solides. La premiere, c'est parce que le Sénat étant alors servilement attaché à Tibere, il n'est pas à présumer qu'il eût voulu contredire cet Empereur en refusant de mettre Jesus-Christ au nombre des Dieux, si Tibere l'eût proposé. Cette raison seroit de quelque poids, si Tertullien prétendoit que Tibere ait voulu se servir de son autorité pour faire adorer Jesus-Christ, on concluroit avec justice que le Sénat n'eût osé lui désobéir. Mais il raconte seulement que Tibere le proposa au Sénat, en appuyant cette proposition de son suffrage: *Tiberius detulit ad Senatum cum prærogativâ suffragii sui* (a). Il étoit naturel que le Sénat eût de la répugnance à

(a) Apol. c. 5.

mettre

mettre au nombre des Dieux un Juif puni du dernier supplice; car c'est ainsi qu'il dût envisager d'abord la personne de Jesus-Christ, Tibere ne jugea pas à propos d'insister davantage, & laissa au Sénat la liberté de faire ce qu'il voudroit. On peut même regarder le refus du Sénat comme une flatterie; parce que Tibere ayant refusé le titre & le rang de Dieu, les Sénateurs crurent lui faire plus d'honneur en ne voulant élever personne audessus de lui.

La seconde raison, *c'est*, dit M. Freret, *que Tertullien suppose qu'il y eût alors une persécution; ce qui ne s'accorde point avec l'histoire*. On attribue mal-à-propos cette prétention à Tertullien. Il dit seulement que Tibere défendit d'accuser les chrétiens: *Cæsar in sententiâ mansit, comminatus periculum accusatoribus Christianorum*. Cela signifie seulement que l'on commençoit à vouloir les inquiéter, quoiqu'il n'y eût point encore de persécution déclarée contr'eux. Déja on les haïssoit assez, pour qu'on ne fût pas disposé à révérer leur chef comme un Dieu.

» Cette piéce si favorable, ajoute M.
» Freret, a été inconnue aux premiers
» Apologistes chrétiens qui n'en ont pas

» parlé «. Qu'en peut-on ſçavoir, puiſque ces anciennes apologies ſont perdues, & que l'on ignore ce qu'elles contenoient? Quand cela ſeroit, tout ce qu'on en pourroit conclure, c'eſt que Tertullien étoit mieux inſtruit que ceux qui avoient écrit avant lui, & qu'il avoit découvert, dans les archives du Sénat qu'il cite, une piéce que les païens avoient intérêt de cacher. Peut-on ſe perſuader que Tertullien ait eu le front d'inſiſter ſur un fait contraire à la vérité, dans un écrit adreſſé aux Sénateurs mêmes? Etoit-ce là l'occaſion d'employer une ſupercherie dont la honte ne pouvoit manquer de retomber ſur lui & ſur tous les chrétiens?

Le Févre, qui s'eſt inſcrit en faux contre le récit de Tertullien, & que Vandale a ſuivi, prétend qu'il n'y a guères d'apparence que Tibere, qui n'eut jamais que de l'indifférence & du mépris pour la Religion, ſe ſoit embarraſſé de faire mettre Jeſus-Chriſt au nombre des Dieux. Telle eſt la méthode de ces Critiques dont on nous vante la ſagacité. Ils rejettent un fait poſitif & bien appuyé, dès qu'ils n'y voient pas d'apparence. Pour que Tibere ait formé ce deſſein, il n'eſt pas néceſſaire qu'il ait eu de la reli-

gion, mais qu'il ait voulu pour ce moment-là feindre d'en avoir. On doit être d'autant moins surpris de cette résolution de Tibere, qu'environ deux cens ans après, Alexandre Sévere voulut faire la même chose (*a*).

» Eusebe, dit M. Freret, n'a fait que » copier Tertullien, il n'ajoute point de » nouvelle autorité à ce récit «. Mais il y ajoute une observation importante; sçavoir, que les Gouverneurs de Province avoient coutume d'informer l'Empereur de ce qui arrivoit de remarquable dans leur Gouvernement; il étoit donc naturel que Pilate écrivît à Tibere la mort & les miracles de Jesus-Christ. On prie de nouveau le lecteur de se souvenir que la lettre de Jesus-Christ au Roi Abgare, ni les actes cités par Tertullien, n'intéressent en rien la vérité de notre Religion; jamais nos Apologistes ne les ont apportés en preuve. Si nous nous récrions contre le jugement qu'en a porté M. Freret, c'est uniquement pour montrer que sa critique est souvent plus hardie que judicieuse, & qu'il auroit dû avoir plus d'égards pour deux auteurs aussi an-

(a) *Lamprid. in vitâ Alex. Severi.*

ciens & auſſi reſpectables qu'Euſebe & Tertullien.

§. 4.

M. Freret inſiſte beaucoup ſur les faux Evangiles. » C'eſt, dit-il, au ſujet de la » vie de Jeſus-Chriſt que les fauſſaires ont » le plus exercé leurs talens. A peine » étoit-il crucifié, que les chrétiens inon- » derent le public d'hiſtoires, dans leſ- » quelles ils n'avoient d'autre but que » d'inſpirer de l'admiration pour leur Lé- » giſlateur, & d'autoriſer leurs ſentimens » particuliers, ſans ſe mettre en peine de » conſulter même la vraiſemblance. S. » Luc nous apprend que pluſieurs auteurs » aſſez peu inſtruits avoient entrepris de » faire la vie de Jeſus-Chriſt; & il nous » fait aſſez entendre qu'il n'étoit pas con- » tent des écrits qui avoient paru juſqu'a- » lors ſur ce ſujet, quoique cependant on » convienne que ſon Evangile n'a été pu- » blié qu'après ceux de S. Matthieu & de » S. Marc «.

Ce que nous avons dit, dans le chapitre précédent, ſur l'empreſſement que les chrétiens devoient naturellement avoir d'écrire ce qu'ils avoient oui dire des actions & de la doctrine de Jeſus-Chriſt,

ſuffit pour nous convaincre que leur but n'étoit point d'*inſpirer de l'admiration pour leur Légiſlateur, & d'autoriſer leurs ſentimens particuliers*, mais de conſerver le ſouvenir de ce qu'ils avoient appris. Les hiſtoires qu'ils écrivoient, n'étoient point des fables ſans vraiſemblance; elles étoient conformes, du moins quant aux faits principaux, à ce que les Apôtres avoient prêché: nous le ferons voir dans un moment. Si les hérétiques ont fait de faux Evangiles pour autoriſer leurs ſentimens particuliers, les catholiques ne ſont pas reſponſables de cette mauvaiſe foi.

Au premier coup-d'œil que l'on jette ſur nos vrais Evangiles, on apperçoit aiſément que le but de leurs auteurs n'a point été d'inſpirer de l'admiration pour leur Légiſlateur. Ils parlent froidement de Jeſus-Chriſt, de ſa doctrine, de ſes miracles: point de réflexions pour en relever l'éclat, point d'éloges, aucun trait de ſatyre contre ſes ennemis, aucun retour de complaiſance ſur eux-mêmes. Ils négligent les précautions que prennent les Hiſtoriens, quand ils veulent rapporter des choſes extraordinaires. Ce n'eſt point-là le ton de gens qui cherchent à impoſer.

Il eſt faux que S. Luc nous inſinue que ceux qui avoient écrit avant lui l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt, fuſſent *des auteurs aſſez peu inſtruits*. Voici ſes paroles. » Comme » pluſieurs ont entrepris d'écrire l'hiſtoire » de ce qui s'eſt paſſé parmi nous, ſui- » vant le rapport qu'en ont fait les té- » moins oculaires, j'ai cru, mon cher » Théophile, qu'il étoit à propos de vous » en écrire une, étant bien informé de » tout, afin que vous y voyiez en détail la » vérité de ce qu'on vous a enſeigné « (*a*).

Il n'y a pas là un ſeul mot qui puiſſe faire ſoupçonner que S. Luc n'étoit pas content des hiſtoires qui avoient été faites avant la ſienne; au contraire, il ſuppoſe que ceux qui avoient déja écrit, l'avoient fait *conformément au récit des témoins oculaires* : *Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipſi viderunt*. Or, des hiſtoires conformes à ce récit devoient néceſſairement être véritables.

Par-là tombe la réflexion maligne de M. Freret, que l'Evangile de S. Luc n'a été publié qu'après ceux de S. Matthieu & de S. Marc; que par conſéquent S. Luc n'étoit content ni de l'un ni de l'au-

(*a*) Luc, c. 1, verſet 1.

tre. Ce mécontentement prétendu est une imagination. Si S. Luc a trouvé ces deux Evangiles peu conformes à la vérité, il a dû les contredire & les réfuter par le sien, & c'est ce qu'il n'a pas fait. S'ils lui ont seulement paru trop succincts, & qu'il en ait voulu faire un plus ample, cela ne fait rien à la vérité ni à l'authenticité des deux premiers.

» Mais S. Ambroise, Béde, Théophy-» lacte, & presque tous les interprêtes de » S. Luc assurent que cet Evangéliste n'a » entrepris son ouvrage que pour arrêter » le progrès des faux Evangiles «. A la vérité, plusieurs l'ont pensé, & ils ont pu le conjecturer ainsi; mais il nous est très-permis d'en juger autrement, puisque notre opinion est fondée sur le texte même de S. Luc. Maldonat, sur cet endroit, reconnoît que le sentiment de ces auteurs n'est fondé sur aucune raison convaincante; & il le réfute expressément.

Notre Critique nous fournit ici des preuves de ce que nous avons soutenu dans le chapitre précédent, que les Evangiles apocryphes, cités par les Peres apostoliques, n'étoient point des romans; mais des histoires assez conformes à nos Evangiles. L'Evangile des Nazaréens ou

des Hébreux étoit tellement ressemblant à celui de S. Matthieu, que S. Epiphane a cru que c'étoit le même; & il n'est pas le seul de ce sentiment, dont on peut voir les preuves dans M. Simon (*a*). M. Freret soutient hardiment que S. Epiphane s'est trompé; mais c'est lui-même qui se trompe. Si S. Jérôme a cité quelque chose de l'Evangile des Nazaréens qui ne se trouve point aujourd'hui dans S. Matthieu, on en doit seulement conclure que les Nazaréens avoient fait quelqu'addition à cet Evangile, & non pas qu'il étoit tout différent de S. Matthieu.

Il est à propos de remarquer que cet Evangile est le même que celui des douze Apôtres (*b*), & que celui des Ebionites est encore le même que celui de S. Matthieu, auquel ces hérétiques avoient fait quelques changemens, qu'ainsi la plûpart des Evangiles apocryphes ont eu différens noms, & que M. Freret les multiplie sans nécessité.

On ne sera pas étonné de ce que l'Evangile des Nazaréens & celui des Egyptiens sont ceux de tous les Evangiles apo-

(*a*) Hist. Crit. du Nouv. Test. c. 8.
(*b*) S. Epiph. *Hær.* 30, n. 13.

cryphes

cryphes qui ont eu le plus de ſuccès *après les Canoniques;* (ces paroles de M. Freret ſont remarquables.) C'eſt évidemment parce qu'ils y étoient les plus conformes, & c'eſt ce qui ſert infiniment à relever l'autorité de nos Evangiles.

Nous abandonnons volontiers à la cenſure & au mépris des Critiques, les faux Evangiles compoſés par les hérétiques pour autoriſer leurs erreurs; mais nous ſoutenons que ces fauſſes piéces ſont poſtérieures à nos vrais Evangiles, puiſque les hérétiques n'ont commencé à dogmatiſer ouvertement qu'après la mort des Apôtres, comme nous l'avons prouvé. Nous ſoutenons encore que les auteurs de ces faux Evangiles n'ont jamais oſé contredire les principaux faits rapportés dans les nôtres, que ces hiſtoires apocryphes n'ont jamais eu cours que parmi un petit nombre de ſectaires, & que jamais les catholiques ne les ont admiſes; qu'ainſi nos quatre Evangiles ſont inconteſtablement, & les plus anciens, & les ſeuls univerſellement reconnus par les premiers auteurs eccléſiaſtiques.

A Dieu ne plaiſe que nous veuillons tirer aucun avantage des faux Evangiles conſervés juſqu'à nous, & qui ont été re-

cueillis par Fabricius; mais comme M. Freret a voulu s'en servir pour attaquer la vérité & l'authenticité des nôtres, il est bon de montrer que sur les principaux faits qui prouvent la vérité de notre Religion, ces faux Evangiles sont d'accord avec les vrais, & en sont une copie imparfaite.

Le premier est l'Evangile de la Nativité de la Sainte Vierge. La narration de cette Nativité est copiée sur celle de la naissance de Jesus-Christ, dans S. Matthieu & dans S. Luc, & il est évident que l'écrivain avoit ces deux Evangiles sous les yeux (*a*). Tout ce qui précéde sur la famille & sur les parens de Marie est sans aucune autorité, parce qu'il n'est appuyé que sur des traditions populaires. L'Annonciation est copiée & commentée d'après S. Luc : le mariage de Marie avec Joseph est raconté comme en S. Matthieu, mais avec des circonstances imaginaires. La grossesse de Marie, l'anxiété de son époux, l'apparition d'un Ange pour le rassurer sont tirées de saint Matthieu. La naissance du Sauveur à Beth-

(*a*) Voyez *Codex apocryphorum Novi Testam.* tome 1, p. 21 & suiv.

léem eſt conforme à ce que rapporte S. Luc. Cet Evangile apocryphe ne contredit aucun des dogmes de la foi chrétienne, & l'on ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit long-temps après nos quatre Evangiles.

Le ſecond eſt le Protévangile de S. Jacques. Il raconte la naiſſance de la Ste Vierge & ſon mariage avec S. Joſeph à peu près comme le précédent ; quoique la plûpart des circonſtances ſoient fabuleuſes, on voit que l'écrivain fait une alluſion preſque continuelle à nos Evangiles, & tâche d'en imiter le ſtyle. Il a auſſi tiré de S. Luc l'Annonciation. La naiſſance de Jeſus à Bethléem eſt ornée de circonſtances imaginaires, mais le fond eſt tiré des Evangiles. L'arrivée des Mages à Bethléem, les hommages qu'ils rendirent à Jeſus, ſont copiés ſur S. Matthieu, de même que le maſſacre des Innocens. La prophétie faite à Siméon eſt empruntée de S. Luc.

Le troiſiéme eſt l'Evangile de l'enfance attribué à S. Thomas. Il raconte, comme nos Evangéliſtes, que Jeſus eſt né à Bethléem, que Joſeph étoit regardé comme ſon pere & comme époux de Marie ; que Jeſus fut circoncis, qu'il fut préſenté au

Temple où Anne & Siméon le reconnurent, que les Mages, guidés par une étoile miraculeuse, vinrent l'adorer. Il rapporte la fuite en Egypte & le meurtre des Innocens; mais il suppose que Jesus fit en Egypte un grand nombre de miracles qu'il rapporte en détail. Il parle du retour de la sainte famille en Judée, de l'entrée de Jesus dans le Temple, de son baptême dans le Jourdain, & de la descente du Saint-Esprit, enfin de la trahison de Judas.

Le quatriéme est l'Evangile de Nicodéme sur la Passion & la Résurrection de Jesus-Christ. Les faits sont assez conformes pour le fond à la narration de nos Evangélistes, mais l'ordre en est changé. L'Historien suppose vrais tous les miracles du Sauveur, il raconte son entrée triomphante à Jérusalem. Ce qu'il dit de la femme de Pilate, est tiré de S. Matthieu; il imagine que les Juifs reprocherent à Jesus le massacre des Innocens dont sa naissance avoit été la cause. Il rapporte, comme S. Jean, la conversation de Jesus avec Pilate; il prétend que ceux qui avoient été guéris par Jesus, vinrent pour rendre témoignage en sa faveur, le paralytique, l'aveugle, l'hémorrhoïsse, le pos-

ſédé de Capharnaum, le fils du Prince de la même ville, le domeſtique du Centurion, Lazare reſſuſcité quatre jours après ſa mort; tous ces miracles ſont recueillis des Evangiles. La flagellation & le crucifiement de Jeſus, l'éclipſe de ſoleil & les ténèbres arrivées à ſa mort, ſa ſépulture, ſa réſurrection, ſon aſcenſion ſont rapportées de même; il y a ſeulement quelques légeres circonſtances ajoutées ou changées, le fond des événemens y eſt conſervé tout entier.

On reconnoît aiſément le génie des auteurs de ces faux Evangiles. C'étoit des eſprits foibles & curieux qui ont voulu deviner ce que les Apôtres n'avoient pas dit. Peu contens de ſçavoir ce que nos Evangiles nous apprennent de la naiſſance, de la vie, des actions de J. C. ils ont imaginé ce qui a dû ſe paſſer dans ſon enfance, & ce qui concerne ſa ſainte mere: autoriſés en apparence par ce qu'a dit S. Jean, que *Jeſus-Chriſt a fait bien d'autres miracles qui ne ſont pas rapportés dans ſon Evangile (a)*, ils les ont forgés à leur gré. Mais il n'eſt pas moins vrai que l'hiſtoire Evangélique leur a toujours

(a) *Joan*, 21, 25.

servi de canevas, qu'ils ne l'ont point contredite, & qu'ils n'en ont été que des Commentateurs mal-adroits.

§. 5.

Sur les fausses Apocalypses, dont M. Freret fait l'énumération & la critique, nous remarquerons que l'envie de passer pour un homme inspiré, ne peut pas engager un écrivain à supposer des révélations sous un nom emprunté. Qu'un Prophéte prétendu publie des révélations sous son nom, pour se faire respecter, à la bonne heure : mais quel avantage tirera-t-il pour sa propre réputation, d'attribuer une Apocalypse à S. Pierre ou à S. Paul? Je pencherois à croire que la plûpart des révélations apocryphes, publiées autrefois, ont été très-innocentes; on y peut supposer de l'illusion; mais on a tort d'y soupçonner de la fourberie.

Le Pasteur d'Hermas n'est pas, quoi qu'en dise M. Freret, un livre supposé ni reconnu pour tel. Il a certainement été écrit par Hermas; cet Auteur a pu avoir des révélations & les écrire de bonne foi, sans intention de tromper. Ce livre n'est pas un livre canonique, il est moins

respecté qu'il n'a été autrefois, mais il n'est pas démontré faux.

Pour ce qui est des Apocalypses supposés par les hérétiques pour autoriser leurs erreurs, nous sommes bien éloignés d'en prendre la défense.

Nous ne prétendons point non plus justifier toutes les suppositions de lettres & d'écrits faussement attribués aux Apôtres; mais il y a bien de l'apparence que la plûpart de ces suppositions n'ont pas été aussi criminelles dans leur principe qu'on voudroit le persuader, & que l'ignorance & la simplicité des derniers siécles y a souvent eu plus de part que la fourberie des premiers. Les saints Evêques de ces premiers temps peuvent avoir écrit des lettres aux Eglises à l'imitation des Apôtres, sans y mettre leur nom. L'esprit apostolique, dont ces lettres étoient pleines, a persuadé aux siécles suivans que ces lettres étoient des Apôtres mêmes, & quelques écrivains peu circonspects les ont adoptées comme telles.

Il est constant que les premiers Disciples des Apôtres ont écrit des ouvrages que nous n'avons plus, que les hérétiques ont inséré dans quelques-uns certaines choses qui ont fait passer dans la suite

I iv

ces ouvrages pour faux & pour apocryphes (*a*), que plusieurs écrivains à qui l'on avoit raconté des révélations, des traditions, des histoires comme venant des Apôtres, les ont écrites sous ce nom de la meilleure foi du monde, & ont passé dans la suite pour des faussaires, au lieu qu'ils étoient seulement trop crédules; que tout ce qui a été rejetté comme apocryphe & suspect, ne doit pas être regardé pour cela comme faux & fabriqué à plaisir.

§. 6.

M. Freret ne fait grace ni à l'Epître de S. Barnabé, ni au Symbole des Apôtres, ni aux Liturgies publiées sous leur nom.

Quant à l'Epître de S. Barnabé, nous nous contenterons de copier ce qu'en a dit M. Dupin; ses remarques serviront à confirmer ce que nous avons déja observé. » Il a écrit, dit S. Jérôme, une » lettre, laquelle est pleine d'édification » pour l'Eglise, quoiqu'elle ne soit pas » canonique. Elle est citée plusieurs fois » par S. Clément d'Alexandrie & par Ori- » gene, qui ne font aucun doute qu'elle

(*a*) V. Hist. crit. du Nouv. Test. c. 3, p. 35; & c. 7 page 80.

» ne ſoit de celui dont elle porte le nom. » Il eſt vrai qu'Euſebe & S. Jérôme la » mettent au rang des livres apocryphes; » mais ils ne nient pas pour cela qu'elle » ne ſoit de S. Barnabé : au contraire ils » la lui attribuent, prétendant ſeulement » qu'elle ne doit pas être de la même au- » torité que les livres canoniques; parce » que, quoiqu'elle ſoit de S. Barnabé, elle » n'eſt pas reçue de toutes les Egliſes du » monde.

» Et c'eſt la raiſon pour laquelle cette » lettre n'eſt point du nombre des livres » canoniques ; parce qu'afin qu'un livre » le ſoit, il ne ſuffit pas ſeulement qu'il » ſoit d'un Apôtre ou d'un Diſciple des » Apôtres, mais il faut auſſi qu'il ſoit reçu » comme canonique par toutes les Egli- » ſes ; autrement le livre d'Hermas & l'E- » pître de S. Clément devroient être mis » au nombre des livres canoniques «.

Enſuite M. Dupin répond aux objections que certains Critiques ont faites contre l'authenticité de cette lettre.

C'eſt une témérité condamnable, que de regarder comme ſuppoſé le Symbole attribué aux Apôtres, & de contredire une tradition ſi ancienne & ſi univerſelle ſans aucune raiſon ſolide.

Il en eſt ſans doute des Liturgies comme des Evangiles apocryphes. On a nommé *Liturgie de S. Pierre*, les prieres que l'on ſçavoit par tradition que S. Pierre & ſes Diſciples récitoient dans les SS. Myſteres, ſans prétendre que cette Liturgie avoit été écrite par S. Pierre lui-même, & ainſi des autres. Mais comme ces traditions n'étoient ni aſſez conſtantes ni aſſez certaines, l'Egliſe n'a point voulu adopter ces Liturgies.

On ne ſçait ſur quel fondement M. Freret aſſure que S. Jérôme & Photius rejettent entiérement la ſeconde lettre de S. Clément. C'eſt un fait haſardé & manifeſtement faux, puiſque M. Dupin ſe ſert de leur autorité pour prouver l'authenticité de cette lettre. » Elle eſt citée, » dit-il, par l'Auteur des Conſtitutions » apoſtoliques, par S. Epiphane, par S. » Jérôme, Photius & Damaſcius «. Il paroît par cet exemple & par quelques autres, que M. Freret n'a pas pris aſſez de ſoin de vérifier ſes mémoires.

Il n'eſt pas moins hardi à trancher la queſtion de l'authenticité des ſept Epîtres de S. Ignace; il ſe range du côté de quelques Critiques qui les ont accuſées de ſuppoſition. Il eſt faux néanmoins que

leur opinion soit appuyée sur des *fondemens très-graves*, comme M. Freret le prétend. Saumaise, Blondel, Aubertin & Daillé, qui sont les seuls de ce sentiment, ne rejettent ces lettres que sur des raisons frivoles, dont la plus forte est qu'ils y trouvent la réfutation trop claire de leurs erreurs. Les éditions qu'en ont données Usserius & Vossius, qui n'étoient point des demi-sçavans, & qui les avoient revûes sur de bons manuscrits, sont à couvert de la critique des Sçavans prévenus ; M. Dupin a répondu solidement à toutes leurs objections. *Bibliot. tome 1, p.* 102.

§. 7.

L'article des Sibylles prête bien davantage à la censure. M. Freret accuse les chrétiens d'avoir supposé ces prétendus oracles; il dit que S. Justin & plusieurs autres Peres de l'Eglise les ont cités avec autant de confiance que l'Ecriture sainte : il convient cependant que plusieurs autres n'ont point voulu en faire usage.

Il est faux que S. Justin ait cité dans son apologie l'autorité des Sibylles comme une preuve ; il n'en parle qu'en paf-

ſant, & ſans en alléguer aucun témoignage. Il n'eſt pas vrai non plus que les Auteurs eccléſiaſtiques, & ſur-tout Lactance, mettent l'autorité des Sibylles au même rang que celle des livres ſaints. Ce dernier ne les cite que ſur la foi des Auteurs païens, & comme un argument tiré de leurs propres principes. Voici comme il conclud le chapitre où il parle des Sibylles. » Comme nous défendons la vé» rité contre ceux qui l'abandonnent pour » s'attacher aux fauſſes Religions, quelle » preuve devons-nous plutôt leur oppoſer » que le témoignage de leurs propres » Dieux (*a*) « ? Et puiſque M. Freret luimême avoue que pluſieurs Ecrivains des premiers ſiécles n'ont point ajouté foi aux livres des Sibylles, & ont déſapprouvé la confiance que certains Auteurs y avoient eue; n'eſt-ce pas une nouvelle preuve de ce que nous ſoutenons, que jamais les fauſſes piéces n'ont eu une approbation univerſelle, & que la vérité a toujours percé par quelqu'endroit ?

La ſuppoſition des oracles Sibyllins a pu ſe faire innocemment; il y a de la prévention à ſoutenir qu'elle a été faite à

(*a*) *Divin. Inſt.* L. 1, c. 6.

dessein de tromper les païens. Un Auteur chrétien a pu écrire la vie de Jesus-Christ en style prophétique, sans aucune envie d'imposer à la postérité, tout comme on l'a mise en centons de Virgile, sans prétendre l'attribuer à ce Poëte. Des Lecteurs peu circonspects, voyant une conformité de style entre ces prophéties & celles des Sibylles, qui avoient cours parmi les païens, ont cru bonnement qu'elles venoient de la même main, & les ont citées dans cette confiance. Ils ont manqué de critique; mais il ne faut pas les accuser si légérement de supercherie.

» Les premiers hérétiques, dit M. Fre-» ret, ne le cédoient en rien à la secte » dominante dans la hardiesse des suppo-» sitions; ils ne s'occupoient qu'à fabri-» quer de faux ouvrages en faveur de leur » systême «.

A entendre ce langage, on croiroit que toutes les suppositions dont on a fait mention jusqu'ici, ont été faites par des Auteurs *de la secte dominante*, & qu'on n'en doit mettre aucune sur le compte des hérétiques. C'est accuser les Ecrivains catholiques sans aucun fondement & contre le témoignage exprès de l'antiquité. Eusebe nous assure que les faux Evangi-

les donnés sous le nom de Pierre, de Thomas, de Matthias & des autres Apôtres, de même que les Actes d'André, de Jean & des autres Disciples de J. C. sont des productions des hérétiques, dont jamais les anciens n'ont fait mention, & que jamais les catholiques n'ont admises (*a*). Hégésippe, qui vivoit immédiatement après les Disciples des Apôtres, attribue de même ces fausses productions aux hérétiques de son temps (*b*). M. Freret, qui a tant lû l'Histoire d'Eusebe, qui la cite si souvent, n'y a pas assez fait d'attention.

Quand nous ne sçaurions pas par qui les faux livres ont été supposés, ni en quel temps précisément ils l'ont été, les fourberies bien avérées, dont nous sçavons que la plûpart des hérétiques se sont rendus coupables en ce genre, ne devroient-elles pas nous les rendre suspects plutôt que les catholiques ?

Il y a du moins un préjugé bien favorable à ceux-ci. Lorsque les hérétiques ont supposé des livres, c'étoit par intérêt de secte, & pour appuyer leurs erreurs particulieres. On ne peut point at-

(*a*) Eusebe. Hist. L. 3, c. 25.
(*b*) *Idem*, L. 4, c. 22.

tribuer ce motif aux catholiques, puisqu'aucun dogme particulier à l'Eglise catholique n'a jamais été fondé sur ces fausses piéces dont on voudroit attribuer la supposition à ses enfans. Les hérétiques, dont la manie a toujours été de ne reconnoître d'autre autorité que celle de l'Ecriture, ont souvent eu besoin de fausses Ecritures pour appuyer leur créance. L'Eglise au contraire qui a toujours fait profession d'apprendre par tradition ce qu'elle devoit croire & la maniere dont il faut entendre l'Ecriture, n'a jamais été réduite à supposer des livres pour autoriser sa doctrine. Elle tient même pour constant que sa foi auroit pu subsister sans altération, quand il n'y auroit jamais eu d'Ecriture. Or, qui doit-on plutôt accuser d'être faussaires, que ceux qui ont le plus d'intérêt à l'être? C'est à peu près le raisonnement que Tertullien faisoit déja contre les hérétiques de son temps (*a*).

§. 8.

Le célèbre passage de Joséphe, où cet Historien rend un témoignage si glorieux à Jesus-Christ, ne pouvoit manquer d'ex-

(*a*) *Præscript.* c. 38.

citer l'humeur de M. Freret. Il traite fort mal ceux d'entre les Critiques qui en soutiennent l'authenticité ; on sera étonné sans doute de la maniere dont il en parle. » Il suffit, dit-il, d'avoir une légere teinture de la critique, pour sentir que ce passage a été inséré dans les écrits de Joséphe «. Quoi donc ? les Sçavans, & c'est le très-grand nombre, qui soutiennent la vérité de ce passage, n'ont pas la moindre teinture de la critique ; & deux ou trois Protestans audacieux, qui ont donné le ton à tous les autres, sont les seuls vrais Sçavans ! Il n'y a qu'une prévention outrée qui puisse s'exprimer de la sorte.

M. Freret, par des raisons de prudence, n'a point voulu entrer dans cette question qui a été épuisée : quelle objection auroit-il pû faire, à laquelle on n'ait déja donné une réponse solide ?

C'est encore une imagination bizarre de croire que ce sont les chrétiens plutôt que les juifs qui ont falsifié les écrits de Joséphe. » On sçait, dit M. Freret, que les chrétiens se permettoient toutes sortes de licences dans ce genre-là «. Le fait est d'abord faux ; mais sur quel fondement suppose-t-on les Juifs plus scrupuleux ?

puleux ? S. Justin leur a reproché dès le second siécle qu'ils avoient corrompu des textes de l'Ecriture trop favorables aux chrétiens (*a*). Mais n'eussent-ils jamais commis que cette seule fraude, l'exemplaire de la version Hébraïque de Joséphe, qui est à la Bibliothéque du Vatican, où ce passage est raturé (*b*), n'est-il pas un témoin qui dépose contre les Juifs & contre les soupçons téméraires de M. Freret ?

» Il seroit difficile, continue-t-il, que les » Juifs eussent pu supprimer un passage si » favorable aux chrétiens, sans que ceux-» ci en eussent eu la moindre connoissan-» ce«. Mais, par la même raison, il feroit aussi difficile que les chrétiens eussent pu l'insérer dans Joséphe, sans que les Juifs s'en fussent apperçus, & eussent crié à l'imposture. En un mot, l'exemplaire raturé ne l'a certainement pas été par les chrétiens ; mais par les Juifs ; ce sont donc les Juifs qui ont essayé de corrompre Joséphe, & non pas les chrétiens.

Parce que Joséphe a rendu justice dans un autre endroit aux vertus de Jean-Bap-

(*a*) Dial. contre Tryph. page 108.
(*b*) Lettre 6 à M. Houteville, page 90.

tiste, ce passage est encore suspect à Blondel; le Précurseur de Jesus-Christ y est trop loué: & M. Freret vante le discernement de ce Critique. Par la même raison, il faudra effacer ce que Joséphe a dit en faveur de S. Jacques le mineur, parent de Jesus-Christ, c'est-à-dire, qu'on rejettera tout, plutôt que d'avouer qu'un Auteur sincere a pu louer des gens qui pensoient autrement que lui: & ce travers singulier passera encore pour un trait de discernement & de sagacité.

Qu'on ne croye pas que nous ayons aucun intérêt à soutenir l'authenticité du passage de Joséphe. Qu'il ait parlé de J.C. & des chrétiens, ou qu'il n'en ait rien dit, cela nous est égal, son silence nous vaut autant que son témoignage.

Il est constant que du temps de Joséphe les chrétiens faisoient déja du bruit dans le monde; cela est prouvé par Tacite & par Suétone. Joséphe qui a parlé de toutes les sectes nées dans sa Nation, des Pharisiens, des Sadducéens, des Esséniens, des Judaïtes, ne dit pas un mot des chrétiens: ce silence est étonnant. Joséphe n'ayant pas pu ignorer ce que les chrétiens publioient de Jesus-Christ, ou il l'a cru vrai, ou il l'a cru faux. S'il

l'a cru faux, il devroit détromper le public & rendre témoignage à la vérité. Né à la source des événemens, il en auroit parlé en homme instruit, en témoin irréprochable, sa déposition auroit fermé la bouche aux chrétiens pour toujours. Son silence est une faute essentielle contre le devoir d'un fidéle Historien. S'il l'a cru vrai, il n'a pas pu se taire sans trahir sa conscience & sans pécher contre la bonne foi.

Ou Joséphe est un Historien fidéle, impartial, incapable de taire la vérité, ou c'est un foible politique, assez lâche pour sacrifier le vrai à l'intérêt & au préjugé. Dans le second cas, la crainte de déplaire à sa Nation qui avoit crucifié Jesus, aux Empereurs qui persécutoient ses Disciples, à tous les Romains qui détestoient le Christianisme, a pu retenir la plume de Joséphe, & son silence ne prouve rien. Dans le premier cas, il a dû nécessairement parler comme il a fait; son témoignage est un aveu arraché par la force de la vérité, & une preuve invincible pour notre Religion. Nous laissons à nos adversaires la liberté de choisir entre ces deux suppositions, celle qui leur plaira davantage.

Nous ne dirons rien sur les Actes des

Martyrs, dont M. Freret voudroit faire révoquer en doute l'authenticité, par la multitude de ceux que l'on a ſuppoſés. Nous nous contentons de renvoyer le Lecteur à la judicieuſe collection que Dom Ruinart a faite de ceux que l'on ne peut pas accuſer de ſuppoſition.

Mais enfin revenons au point eſſentiel. Accordons, pour un moment, à M. Freret, que tous les écrits qu'il a voulu rendre ſuſpects, ſont effectivement ſuppoſés & n'ont aucune autorité; voyons ce qu'il en réſultera. On a forgé des lettres ſous le nom de Jeſus-Chriſt qu'il n'a pas écrites, des Evangiles dont on ne connoît pas les Auteurs, des actes de ſa Paſſion qui ont été mépriſés dès leur naiſſance, pluſieurs relations des travaux, & de la prédication de ſes Apôtres qui ont été reconnues fauſſes. S'enſuit-il que Jeſus-Chriſt n'a jamais paru dans la Judée, qu'il n'a ni prêché ni fait des miracles, qu'il n'a pas été mis à mort, que ſes Apôtres n'ont pas établi l'Evangile ni fondé des Egliſes dans les principales villes de l'Empire Romain, que tous les livres qui racontent & qui confirment ces faits ſont des fables? Il y a parmi nous des romans; donc nous n'avons

point de véritable Hiſtoire. Si M. Freret veut tirer cette conſéquence, nous ne prendrons pas la peine de la réfuter.

On a ſuppoſé de fauſſes révélations; de fauſſes prophéties, des lettres ſous le nom des Apôtres & de leurs Diſciples, deſquelles ils ne ſont cependant pas les Auteurs; donc il n'y a jamais eu de révélations, de prophéties, ni de lettres écrites par les Apôtres. C'eſt comme ſi l'on diſoit: il y a eu de faux titres fabriqués par des fauſſaires; donc il faut brûler toutes les archives.

Quelques Auteurs peu éclairés ou peu ſinceres ont compoſé de faux Actes des Martyrs, donc il n'y a jamais eu de Martyrs; leurs tombeaux & leurs cendres que nous avons ſous les yeux ſont de vains & ridicules monumens.

On raiſonneroit beaucoup mieux, ſi l'on diſoit: parmi les livres des chrétiens, pluſieurs, après une critique éclairée & ſévere, ont été rejettés comme faux & apocryphes; donc ceux que l'on a conſervés, & auxquels on ajoute foi, ſont d'une vérité inconteſtable. C'eſt ainſi que l'on juge des écrits modernes, & des ouvrages anciens des Auteurs profanes; pourquoi veut-on penſer différemment

de ceux des Ecrivains eccléſiaſtiques ?

Enfin, quand aucun de nos livres ne ſeroit authentique & d'une origine évidemment prouvée, les faits ſur leſquels porte notre Religion n'en ſeroient pas moins démontrés, notre foi n'en ſeroit pas moins certaine. Voilà le principe qu'il ne faut jamais perdre de vûe, & qui ſera encore confirmé dans la ſuite (*a*).

(*a*) Chap. 11, §. 1.

CHAPITRE III.

Y a-t-il eu des informations chez les Juifs ou chez les païens pour s'aſſurer de la vérité des miracles de Jeſus-Chriſt ? Ce que l'on en doit conclure. Si le plus grand nombre des Apôtres eſt mort martyr ?

§. I.

LA queſtion que propoſe M. Freret, paroîtra extraordinaire à ceux qui ſe ſouviennent de ce que nous avons obſervé d'abord : que les miracles de Jeſus-Chriſt ont été publics éclatans, ſouvent réi-

térés sous les yeux d'une Nation entiere, en présence même de ses plus grands ennemis, & des principaux d'entre les Juifs. A-t-on coutume d'exiger des informations juridiques, pour constater les événemens qui se sont passés au grand jour, à la vûe de toute une Ville, de toute une Province? Lorsque des témoins oculaires les publient hautement, & que ceux qui ont intérêt de les contester, gardent le silence, ces faits ne sont-ils pas regardés comme indubitables?

» Si on en croit les Apologistes chré-» tiens, dit M. Freret, dès que les Apô-» tres prêcherent la Religion chrétienne, » on les arrêta & on les mit à la torture, » pour arracher d'eux, par la force des » tourmens, la vérité de l'histoire de J. C. » Eusebe, & après lui, Pascal & Abadie, » ont beaucoup fait valoir cet argument. » .... Ce raisonnement seroit très-fort, » s'il n'étoit pas fondé sur une supposition » directement contraire à l'Histoire ..... » On ne voit rien dans les Actes des Apo-» tres qui ait rapport à ces prétendus exa-» mens des miracles de Jesus-Christ. Nous » y voyons seulement que les premiers » chrétiens étoient regardés avec hor-» reur, parce qu'ils donnoient atteinte à

» l'ancienne Religion, & que les nou-
» veautés qu'ils prêchoient, causoient de
» grands troubles «.

Puisque M. Freret nous renvoye aux Actés des Apôtres, pour sçavoir ce qui se passa immédiatement après la mort de Jesus-Christ, & la maniere dont les Juifs se sont comportés au sujet de ses miracles, nous nous en tiendrons volontiers à cette Histoire.

Cinquante jours après la mort de J. C. voici ce que S. Pierre publie au milieu de Jérusalem. » Vous sçavez, ô Israélites,
» que Jesus de Nazareth a été un homme
» que Dieu a rendu célèbre parmi vous,
» par les œuvres surnaturelles, les pro-
» diges & les miracles qu'il a opérés au
» milieu de vous. Cependant vous l'avez
» crucifié, mais Dieu l'a ressuscité....
» Nous en sommes tous témoins,... &
» il a répandu cet esprit saint que vous
» voyez & entendez à ce moment « *(a)*. Si les miracles de Jesus-Christ sont faux, S. Pierre est aisé à confondre, il a contre lui autant de témoins que d'auditeurs : cependant trois mille hommes croyent en

(a) Act. 2, verset 22 & 32.

Jesus

Jesus-Christ à ce seul discours (*a*). Que l'on y fasse attention, il s'agit de faits publics, aisés à vérifier ; ils sont tout récens, on est sur les lieux où ils se sont passés : une multitude innombrable peut déposer pour ou contre. Voilà trois mille hommes bien convaincus de la réalité de ces faits, puisqu'ils se sont chrétiens ; bientôt cinq mille autres imitent leur exemple (*b*). Ceux que l'attachement à la Religion dans laquelle ils sont nés, empêche de se joindre à eux, gardent le silence. Y avoit-il besoin d'autre information, d'autre témoignage ?

S. Pierre & S. Jean, après avoir guéri un boiteux à la porte du Temple, en présence de tout le peuple, sont arrêtés par ordre des Magistrats & du Conseil des Juifs ; ils paroissent dans l'assemblée. » C'est au nom de Jesus-Christ, disent-» ils, que vous avez crucifié, & que Dieu » a ressuscité, que cet homme est guéri, » comme vous le voyez « (*c*).

C'est ici le cas d'un examen juridique. S'il n'est pas vrai que Jesus soit ressuscité,

(*a*) Act. 2, verset 41.
(*b*) Chap. 4, verset 14.
(*c*) *Ibid.* c. 3, verset 3.

il n'y a qu'à faire venir les Soldats qui ont gardé le sépulcre ; ils confondront les Apôtres & détromperont le peuple. La tranquillité publique l'exige : déja tout Jérusalem est en rumeur, la nouvelle secte se fait tous les jours des partisans ; voici un nouveau miracle capable d'émouvoir tous les esprits & d'augmenter le trouble. Quelle sera l'issue d'une délibération si importante ? On se contente de défendre aux Apôtres, avec de grandes menaces, de prêcher au nom de Jesus-Christ, & on les renvoie. Cette conduite du Conseil des Juifs n'est-elle pas une attestation authentique du miracle opéré par S. Pierre, de la résurrection de Jesus-Christ, de l'injustice de sa condamnation ? Et l'on vient nous dire que ces faits n'ont jamais été examinés ni vérifiés.

Quelque temps après, le Souverain Prêtre, au milieu de son Conseil, fait comparoître de nouveau les Apôtres ; il leur demande pourquoi ils continuent de prêcher, malgré la défense qu'on leur en a faite ? » Tout Jérusalem, dit-il, est déja » imbu de votre doctrine, & vous vou- » lez faire retomber sur nous le sang de » votre maître « (a). Les Apôtres répon-

(a) Act. 5, verset 27.

dent avec fermeté : » il vaut mieux obéir » à Dieu qu'aux hommes : le Dieu de nos » peres a reffuscité Jesus que vous avez » mis à mort, en l'attachant à la Croix : » c'eft lui que Dieu a donné à Ifraël pour » Seigneur & pour Sauveur, & il l'a fait » connoître comme tel par la puiffance » de fon bras : nous fommes témoins de » toutes ces chofes «. On n'effaie point de démentir les Apôtres ni de montrer la fauffeté de ce qu'ils publient ; on les fait battre de verges, on leur renouvelle la défenfe de prêcher, & on les met en liberté.

Ce même Confeil s'affemble, pour juger S. Paul accufé de profanation & de fédition. L'Apôtre déclare qu'il eft accufé, parce qu'il prêche la réfurrection des morts, en annonçant celle de J. C. ; au lieu de le convaincre d'impofture, ces graves Magiftrats fe mettent à difputer fur la réfurrection des morts, & fe féparent fans rien conclure (*a*). Si les Apôtres ne publient rien que de vrai, la conduite des Juifs n'a rien d'étonnant, c'eft la vérité qui les réduit au filence. Mais, fi on peut prouver la fauffeté de ce

(*a*) Act. 5, c. 23, verfet 6.

que les Apôtres annoncent, le procédé des Juifs est le plus insensé que des Magistrats puissent tenir.

Le même saint Paul se justifie devant Agrippa au Tribunal de Festus. Après avoir parlé de sa conversion, des miracles, de la mort, de la résurrection de J. C., il prend le Roi lui-même à témoin de tous ces faits & de leur publicité. » Le » Roi, devant qui je parle avec tant de » fermeté, dit-il, sçait parfaitement ce » que je dis : je ne crois pas qu'il l'ignore, » parce que rien de tout cela ne s'est passé » dans le secret «. Agrippa, convaincu, répond que peu s'en faut qu'on ne lui persuade de se faire chrétien : & se tournant vers le Gouverneur Romain : » cet » homme, dit-il, n'est coupable d'aucun » crime qui mérite la mort ou les chaînes; » on auroit pu le renvoyer, s'il n'avoit » pas appellé à César « *(a)*. S. Paul n'eut-il pas été coupable, s'il eût publié des faits contraires à la vérité, pour rendre odieux les Magistrats de sa Nation, & introduire une Religion nouvelle sur ce fondement? Si ce n'est pas là un témoi-

(a) Act. 26, verset 26.

gnage irréprochable, qu'on nous dise de quelle espéce il en faut produire.

Il est inutile d'insister sur d'autres faits; il y a bien de l'apparence que c'est dans un moment de distraction que M. Freret nous a renvoyés aux Actes des Apôtres.

Mais enfin, dira-t-on, ces Actes ne prouvent point que les Apôtres aient été mis à la torture pour confesser la fausseté des miracles & de la résurrection de Jesus-Christ. Ces Actes prouvent qu'on a mis en prison les Apôtres, qu'on les a battus de verges, qu'on les a menacés de la mort, qu'on les a lapidés même, pour les obliger, ou à se rétracter, ou à ne plus prêcher, & ils n'ont fait ni l'un ni l'autre (*a*). Il n'y a qu'à lire ce que S. Paul a souffert (*b*). Sans doute les autres n'ont pas été mieux traités. Abadie a donc eu raison de dire que les Apôtres ont persisté dans leur témoignage malgré les tourmens.

Les autres Disciples ont fait de même. Lorsque S. Jacques le mineur fut établi Evêque de Jérusalem, plusieurs d'entre les principaux Juifs & une multitude de

(*a*) Act. 26, c. 4, 5, 7.
(*b*) 2. Cor. 11.

peuple croyoit en Jesus-Christ. Les Pharisiens furieux de voir tomber leur secte, voulurent forcer ce saint vieillard à rétracter publiquement le témoignage qu'il rendoit au Sauveur : il le confirma au contraire. Au lieu de le convaincre juridiquement de fausseté, on le précipita en bas du Temple (*a*). Voilà les seules armes que les Juifs aient opposées aux témoins qui leur ont soutenu en face les miracles & la résurrection de J. C.

§. 2.

La conduite des païens a-t-elle été plus sage & plus équitable ? M. Freret rapporte les crimes abominables dont on accusa les chrétiens, la haine aveugle que l'on conçut contr'eux : il en conclud que toutes les informations, que l'on a faites contre les premiers Fidéles, avoient pour but de découvrir si ces crimes étoient véritables ; & non pas de sçavoir si les faits qu'ils publioient, étoient des impostures.

Voici comment les Auteurs païens parlent de cette secte nouvelle. » C'é» toient, dit Tacite parlant des chrétiens ;

(*a*) Euseb. Hist. L. 2, c. 23.

» des gens haïs pour leur infamie. Le peu-
» ple les appelloit chrétiens, du nom de
» Christ, leur Auteur qui fut puni du der-
» nier supplice sous le régne de Tibere,
» par Ponce-Pilate, Gouverneur de Judée.
» Mais cette pernicieuse secte, après avoir
» été réprimée pour quelque temps, se
» multiplioit de nouveau; non-seulement
» dans le lieu de sa naissance, mais dans
» Rome même qui est le rendez-vous,
» & comme l'égoût de toutes les ordures
» du monde. On se saisit d'abord de ceux
» qui s'avouerent de cette Religion, &
» par leur confession on en découvrit une
» infinité qui ne furent pas tant convain-
» cus des crimes dont on les accusoit, qui
» étoit d'avoir mis le feu à Rome, que
» de la haine du genre humain. On in-
» sulta même à leur mort, en les couvrant
» de peaux de bêtes sauvages, & en les
» faisant dévorer par les chiens, ou en les
» attachant pour servir de feux & de lu-
» mieres pendant la nuit. Et quoique ces
» misérables ne fussent pas innocens, &
» eussent mérité les derniers supplices, on
» ne laissoit pas néanmoins d'en avoir
» compassion, parce que le Prince ne les
» faisoit pas tant mourir pour l'utilité

» publique, que pour satisfaire sa cruau-
» té « (a).

Suétone dit que » Néron punit de di-
» vers supplices les chrétiens, espéce
» d'hommes d'une superstition nouvelle &
» adonnés à la magie « (b).

La fameuse lettre de Pline le jeune nous apprend que le simple aveu du Christianisme passoit pour un crime capital.
» Voici, dit-il à Trajan, la conduite que
» j'ai tenue à l'égard de ceux qui m'ont
» été déférés. Je les ai interrogés pour
» sçavoir s'ils sont effectivement chrétiens.
» Quand ils l'ont avoué, je leur ai fait
» deux ou trois fois la même demande
» en les menaçant même de la mort. Ceux
» qui ont persisté dans leur aveu, je les
» ai fait mener au supplice, ne doutant
» point que quand le Christianisme ne les
» eût pas rendus criminels, leur obstina-
» tion & leur opiniâtreté ne méritât d'ê-
» tre punie « (c).

Le même Pline, ajoute M. Freret, fit tourmenter deux femmes qui étoient très-zélées pour cette nouvelle Religion. L'ob-

(a) Tacit. *Annal.* L. 15.
(b) Sueton. *in Nerone.*
(c) L. 10, *Epist.* 97.

jet de cette question n'étoit que de sçavoir ce qui se passoit dans les assemblées des chrétiens, & si c'étoit avec raison qu'on les accusoit de diverses choses abominables.

Par ces citations, M. Freret nous rend plus de service qu'il ne pense ; nous lui serions encore plus redevables, s'il eût rapporté la lettre de Pline toute entiere : la conduite des païens, à l'égard du Christianisme, ne sçauroit être mise dans un trop grand jour. Déja l'on voit évidemment que ceux qui ont calomnié & persécuté le Christianisme, l'ont fait par pure prévention, par une haine aveugle ; sur des bruits populaires, sans daigner examiner la créance ni les preuves de cette Religion, malgré l'innocence des chrétiens bien avérée ; enfin contre toutes les régles de la prudence & de l'équité. C'est ce que nos anciens Apologistes, S. Justin, Minutius Felix, Tertullien, reprochent aux païens avec autant de force que de justice (*a*) : ils ont démandé instamment que l'on daignât examiner les faits qui prouvent la divinité

(*a*) Justin. Apol. 2, Minut. page 76, Tertull. Apol. chap. 1 & 2.

de notre Religion, jamais ils n'ont pu l'obtenir : tous ceux d'entre les païens qui ont fait cet examen de bonne ſoi & ſans prévention, ſe ſont convertis.

Pline avoue dans ſa lettre à Trajan, qu'il a fait conduire les chrétiens au ſupplice ſans ſçavoir ſi c'étoit le nom ſeul de chrétien qu'il falloit punir ou les crimes attachés à ce nom : *Nomen ipſum, etiam ſi flagitiis careat, an flagitia cohærentia nomini puniantur*, & quoique leur innocence fût juſtifiée par ceux mêmes qui apoſtaſioient, Trajan dans ſa réponſe, approuve cette rare juriſprudence : & voilà les génies ſupérieurs dont on veut que nous reſpections les déciſions.

Il réſulte de-là que l'incrédulité de ces grands hommes eſt le plus pitoyable argument dont on puiſſe ſe ſervir pour attaquer les preuves du Chriſtianiſme ; ce ſont des témoins qui avouent qu'ils n'ont pas vu, qu'ils n'ont pas voulu voir, qu'ils s'en ſont rapportés à la prévention publique.

Au contraire, la perſévérance des chrétiens à confeſſer Jeſus-Chriſt au milieu des ſupplices, perſévérance atteſtée par Pline, par Tacite & par bien d'autres, montre que ce ſont des gens qui n'avoient

pas embrassé cette Religion par légéreté, mais par conviction; qu'ils avoient examiné les faits & pesé les raisons: leur témoignage doit faire preuve, selon toutes les régles du sens commun.

Nos adversaires trahissent donc leur propre cause, lorsqu'ils citent des autorités pour montrer que les faits du Christianisme n'ont pas été examinés. Ils ne l'ont pas été en effet par le plus grand nombre des païens qui n'y ont pas ajouté foi, ils le reconnoissent, & nous en convenons avec eux; voilà pourquoi nous ne faisons aucun cas de leur sentiment. Mais ces faits ont été certainement examinés par ceux des païens qui les ont crus, qui se sont convertis, qui sont morts ensuite pour les attester; voilà pourquoi nous nous en tenons à leur témoignage. » Je ne croyois pas toutes ces choses, » dit S. Théophile à Autolycus, fameux » incrédule en fait de miracles; je ne les » croyois pas autrefois; je ne m'y suis » rendu qu'après les avoir examinés « (a).

Dans tous les Tribunaux de l'Univers, quand il s'agit de constater un fait, on s'en tient à la déposition des témoins qui disent

(a) Théophil. *ad Autol.* L. 2.

avoir vu, touché, entendu. Envain, des esprits forts voudroient gloser sur ces dépositions, soutenir que ces témoins n'ont pas pu voir ce qu'ils ont vu, qu'ils se trompent, qu'ils rêvoient : les Juges sentent, & tout le monde sent comme eux, que l'incrédulité de celui qui n'a rien vu, ne peut pas infirmer le témoignage de celui qui a vu, sur-tout si ce dernier est un homme de probité & de bon sens, & s'il persiste dans son témoignage jusqu'à la mort. Nous traiterons ce point dans la suite avec plus d'étendue (*a*).

§. 3.

» Il paroît par les plus anciens Actes » des Martyrs, continue M. Freret, que » deux motifs principaux faisoient con- » damner les chrétiens à la mort. Premié- » rement parce qu'ils refusoient de sacrifier » aux Idoles, ce qui étoit regardé com- » me une apostasie. La seconde raison qui » les rendoit odieux aux Magistrats & au » peuple, c'est qu'ils s'opiniâtroient à ne » point jurer par la fortune des Empe- » reurs ; on concluoit de-là qu'ils man- » quoient d'attachement pour les Princes «.

(*a*) Chap. 8, §. 6, ci-après.

Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ſi les perſécuteurs des chrétiens ont cherché différens prétextes pour colorer leur injuſtice & leur cruauté. Le témoignage de Pline nous convainc qu'on faiſoit mourir les chrétiens ſans ſçavoir pourquoi ; malgré que leur innocence fût avérée, & par la fermeté de ceux qui perſévéroient, & par la confeſſion de ceux qui renioient. Il eſt inutile de vouloir excuſer ce procédé, puiſque l'aveu même des perſécuteurs le rend inexcuſable.

M. Freret perſiſte à ſoutenir que l'on n'a aucune preuve que les miracles de Jeſus-Chriſt aient été examinés par les Juifs & par les autres Nations. Jéruſalem & Rome n'y faiſoient pas plus d'attention, que Paris en feroit à des merveilles que l'on prétendroit s'opérer préſentement dans les Cevennes. Il oſe même dire qu'inſiſter ſur ces informations, c'eſt nuire à la cauſe du Chriſtianiſme, & que le Critique de l'Abbé Houteville l'a fort bien prouvé.

Malgré cette aſſertion ſi ſouvent répétée, nous avons des preuves que les miracles de Jeſus-Chriſt ont été examinés. 1°. Nous avons vu qu'on les a ſoutenus en face aux Juifs contemporains, ſans

qu'ils aient osé les nier. Il eut été ridicule d'en faire alors de plus amples informations & de plûs longs examens, puisque c'étoient des faits publics déja mieux prouvés que les Juifs n'auroient voulu. Il est absolument faux que la ville de Jérusalem n'ait pas fait attention aux miracles de Jesus-Christ, puisque plusieurs milliers de Juifs se sont convertis dans cette ville aux premieres prédications des Apôtres. Ce grand nombre de conversions, les efforts des chefs de la Nation juive pour imposer silence aux Apôtres, les émissaires secrets qu'ils envoyerent par-tout pour prévenir les esprits contre l'Evangile, la délibération qu'ils prirent sur les moyens d'en arrêter les progrès *(a)*, sont autant de preuves de leur attention sur les miracles de Jesus-Christ, & de l'impuissance où ils se sont trouvés d'en empêcher les effets.

Si des merveilles opérées dans les Cevennes avoient engagé une partie du Royaume à changer de Religion, on y feroit sans doute attention à Paris; on ne commenceroit pas, comme Néron par faire égorger des milliers d'innocens, sans dai-

(a) Act. 5, 34.

gner seulement leur faire leur procès, & sans examiner ce qu'ils croyent ni ce qui les a persuadés.

2°. Les miracles de Jesus-Christ ont été examinés par les Juifs étrangers qui ne les avoient pas vûs, par les autres Nations, à Rome & ailleurs, puisque dans tout l'Empire un grand nombre de Juifs & de païens ont embrassé le Christianisme. Il ne l'ont pas fait sans motif, & ils n'ont pu en avoir d'autre que l'examen & la vérité reconnue des miracles de J. C.

3°. Ces miracles ont été examinés par quelques Auteurs païens qui ont écrit contre le Christianisme, puisqu'ils en sont convenus, malgré l'intérêt essentiel qu'ils avoient de les nier, & qu'ils n'ont disputé que sur les conséquences qu'en tiroient les chrétiens. Nous le verrons dans le chapitre suivant.

§. 4.

Mais *la plus grande partie de l'Univers n'a point cru en Jesus-Christ ;* donc la plus grande partie de l'Univers n'a point examiné ses miracles, ou si elle les a examinés, ils ne lui ont pas paru suffisamment prouvés. Fausse conséquence. L'attachement à l'ancienne Religion, la

prévention contre une ſecte nouvelle, la crainte de s'expoſer à perdre les biens, l'honneur, la vie en embraſſant le Chriſtianiſme, n'ont-ils pas été des motifs ſuffiſans pour faire méconnoître au plus grand nombre, l'évidence des miracles de J. C. & des preuves de l'Evangile, ou pour les retenir dans l'incrédulité, malgré la plus forte conviction ?

La converſion d'un grand nombre de Juifs & de païens prouve qu'ils ont examiné & qu'ils ont trouvé des preuves ; parce qu'il faut des raiſons pour embraſſer une nouvelle Religion, ſur-tout une Religion ſévere & perſécutée. Mais il ne faut aucune raiſon nouvelle pour perſévérer dans la Religion dont on a ſucé les principes avec le lait, à laquelle on tient par l'habitude, par le préjugé, par l'intérêt, par reſpect humain : naturellement on eſt prévenu contre tout changement de Religion. Un ſeul Juif, un ſeul païen converti avec connoiſſance de cauſe, eſt une preuve pour nous : dix mille incrédules ne prouvent rien pour nos adverſaires.

Nous convenons que *la plus grande partie de l'Univers a dédaigné d'examiner les miracles de Jeſus-Chriſt*, que le plus grand

grand nombre des Sçavans Grecs & Romains n'y ont fait aucune attention : & cette conduite ne prouve rien autre chose que leur aveuglement & leur préoccupation. Si l'Abbé Houteville a soutenu le contraire, nous ne sommes point garans de son opinion ; mais son Critique a bien plus de tort que lui ; 1°. il exagere mal-à-propos & contre la vérité, le petit nombre de ceux qui ont cru en Jesus-Christ : nous le verrons dans le chap. sixiéme ; 2°. il conclud encore plus mal que les miracles de Jesus-Christ n'ont pas été prouvés, puisque plusieurs en ont fait si peu de cas : on vient de montrer la fausseté de ce raisonnement.

Il n'est donc pas difficile de répondre à la question de M. Freret : *Pourquoi, hormis un petit nombre d'hommes, tous détestent-ils Jesus-Christ ?* C'est que les gens sages & les esprits droits ne sont jamais le plus grand nombre : M. Freret en convient dans sa Préface ; c'est qu'il falloit bien du courage pour sacrifier à J. C. ses biens, ses emplois, sa réputation, son repos, sa vie, en embrassant l'Evangile, & que peu de personnes sont capables d'un si grand sacrifice. C'est qu'il est beaucoup plus court de rejetter des faits, que

de les examiner, ſur-tout quand on redoute les conſéquences de cet examen, & que l'on craint d'être convaincu. Ainſi en ont agi les incrédules d'autrefois ; ainſi agiſſent encore ceux d'aujourd'hui.

§. 5.

C'eſt néanmoins ſur cette incrédulité que M. Freret triomphe & qu'il déploie toute ſon éloquence. » Malgré l'éclat de » tous les miracles que les chrétiens at» tribuent à Jeſus-Chriſt, les Apôtres ne » ſe font ſuivre que d'une vile populace » toujours facile à ſéduire. Les perſonnes » diſtinguées par leur rang & par leur eſ» prit reçoivent avec un ſouverain mépris » cette nouvelle Religion; elle eſt con» tredite par-tout dans ſa naiſſance : *Ubi» que ei contradicitur* (a). Les Auteurs les » plus célèbres de ces temps-là, qui ont » occaſion de dire quelque choſe des chré» tiens, n'en parlent que comme d'une » troupe de fanatiques «.

Nous prouverons dans le chap. ſixiéme la fauſſeté de cette ſuppoſition, que le Chriſtianiſme ne fut embraſſé d'abord que par une vile populace & par des igno-

(a) Act. 28, 22.

rans incapables d'examen. Nous ferons voir que c'eſt une calomnie, qui, pour être ancienne, n'en eſt pas moins démentie par l'Hiſtoire. Nous montrerons encore que, quand cette ſuppoſition ſeroit vraie, l'établiſſement du Chriſtianiſme n'en ſeroit pas moins ſurnaturel & miraculeux.

On a déja expoſé de quelle maniere le Chriſtianiſme fut *contredit dès ſa naiſſance*, par des perſécutions & des ſupplices, jamais par des raiſons ni par des témoignages. Cette eſpéce de réfutation étoit facile à ceux qui avoient en main l'autorité. L'on a obſervé en même temps que la maniere, dont les Auteurs les plus célèbres ont parlé du Chriſtianiſme, témoigne évidemment qu'ils ne le connoiſſoient pas : leur prévention ne prouve pas plus que celle du peuple le plus ignorant & le plus groſſier. *Ils ont regardé les chrétiens comme une troupe de fanatiques ;* mais la doctrine, la morale, la conduite, le courage de ceux-ci reſpirent-ils le fanatiſme ? C'eſt la Religion païenne profeſſée par ces Auteurs célèbres, qui étoit un fanatiſme ; ils ont donné aux ſectateurs de l'Evangile un titre qui ne convenoit qu'à eux. Nous reviendrons encore

à cette objection sur laquelle M. Freret appuie avec tant de complaisance.

» Plus on suppose, dit-il, les miracles » de Jesus-Christ éclatans & publics, plus » on donne de force au refus de les croi- » re; car enfin tous ceux qui ne se dé- » clarent point pour la nouvelle Religion, » sont autant de témoins qui déposent » qu'il ne faut ajouter aucune foi à tout » ce qu'on dit en sa faveur «.

Ce sont des témoins bien convaincans sans doute & bien respectables, que ceux qui déposent de ce qu'ils n'ont pas vu, de ce qu'ils n'ont pas voulu voir, de ce qu'ils craignoient de vérifier, de peur de s'engager à une démarche où il y alloit de leur fortune & de leur vie. Ceux que nous produisons sont un peu différens; ce sont des gens qui ont vu, qui ont examiné, qui se sont convertis, qui ont renoncé à tous leurs préjugés & à tous leurs intérêts, qui ont scellé leur témoignage en répandant leur sang. Si leur déposition n'est pas recevable, si elle ne doit pas prévaloir sur les préjugés de la multitude, il faut renoncer à toute foi historique, & bannir de l'Univers la preuve par témoins.

D'ailleurs, autre chose étoit de con-

venir des miracles de Jeſus-Chriſt, autre choſe de faire profeſſion publique du Chriſtianiſme. M. Freret les confond très-mal-à-propos. » Si Euſebe, dit-il, a eu » raiſon de réfuter l'hiſtoire de la réſur- » rection d'une fille, opérée dans Rome » par Apollonius de Thyane, parce qu'un » fait de cette nature n'auroit pu échapper » à la connoiſſance de l'Empereur & des » Seigneurs Romains; & ſi la force de la » vérité a obligé le célèbre Jurieu à nier » le miracle de la main rendue par la » Vierge à S. Jean Damaſcene, pour cette » raiſon que ſi la ville de Damas en eût » été témoin, elle eut abjuré le Maho- » métiſme; à plus forte raiſon pourrions- » nous tirer un argument invincible con- » tre les miracles éclatans de J. C. & des » Apôtres, de l'incrédulité des Juifs; » d'autant plus que les chrétiens ne com- » mencerent à l'emporter par le nombre, » que lorſqu'on n'étoit plus à portée d'exa- » miner les faits ſur leſquels étoit fondée » la miſſion de Jeſus-Chriſt «.

Euſebe a eu raiſon ſans doute; Jurieu de même n'auroit pas eu tort de dire que la main n'a pas pû être rendue miraculeuſement à S. Jean Damaſcene, ſans que la ville de Damas en fût informée; tout

comme nous avouons que les miracles de Jesus-Christ n'ont pas pu être opérés à Jérusalem, sans que les Juifs en fussent convaincus. Mais, quand on en conclud que les Juifs n'ont pas pu voir ces miracles sans se convertir, que les Mahométans n'ont pas pu être témoins de la guérison de S. Jean Damascene sans abjurer le Mahométisme, on raisonne fort mal. Eusebe lui-même eut mal raisonné, s'il eût supposé que les Seigneurs Romains, témoins du prétendu prodige opéré par Apollonius, auroient changé de Religion au gré de cet imposteur. Autre chose est de voir ou de croire un miracle, autre chose de quitter sa Religion; tous ceux qui en ont vu ou qui en ont cru, n'ont pas changé de Religion pour cela. Agrippa ne doutoit pas des miracles de Jesus-Christ dont S. Paul le prenoit à témoin, il n'en disconvenoit point, il ne se fit cependant pas chrétien (*a*). Alexandre Severe étoit très-persuadé de la sainteté de J. C. & des merveilles qu'il avoit opérées, puisqu'il lui rendoit un culte particulier (*b*); il mourut néanmoins dans la profession du Paganisme. Celse, Porphyre,

(*a*) Act. 26, verset 26.
(*b*) *Lamprid. in Alex. Severo.*

Julien, sont convenus des miracles de Jesus-Christ (*a*); mais parce qu'ils étoient infatués de tous les faux prodiges crus chez les païens, ils se sont aveuglés sur les conséquences qui s'ensuivoient de ceux du Sauveur.

Bayle a donc eu raison d'objecter à Jurieu que son raisonnement contre le miracle de S. Jean Damascene, attaqueroit la réalité des miracles de Moyse & de Jesus-Christ (*b*). Mais on veut railler sans doute, quand on prétend que c'est la force de la vérité qui a suggéré ce sophisme à Jurieu, plutôt que son entêtement & sa prévention contre les miracles crus dans l'Eglise Romaine.

Il est faux que quand les chrétiens ont commencé à l'emporter par le nombre, l'on ne fût plus à portée d'examiner les faits sur lesquels étoit fondée la mission de Jesus-Christ & la vérité de l'Evangile. Ces faits étoient démontrés au quatriéme siécle par les conversions qu'ils avoient opérées, par le témoignage que les Apôtres leur avoient rendu, par la confession généreuse des martyrs, par la suite des prodiges que Dieu avoit conti-

(*a*) Voyez le chap. suiv.
(*b*) Bayle, art. Damascene.

nué de faire pour son Eglise pendant les trois premiers siécles. Malgré la succession des temps écoulés depuis, ces miracles n'ont rien perdu pour nous de leur certitude. Nous le prouverons ci-après.

§. 6.

Selon M. Freret, il n'est pas concevable que les Juifs se fussent tous obstinés à persécuter avec tant d'acharnement le Christianisme, s'ils eussent vu clairement que l'Auteur de cette Religion étoit envoyé de Dieu. On n'imagine pas aisément que les hommes veuillent se perdre de propos délibéré, & osent résister à la voix de Dieu lorsqu'elle leur est manifestée.

Mais est-il concevable que les Apôtres & leurs sectateurs se soient obstinés à prêcher les miracles & la résurrection de Jesus-Christ contre leur conscience & aux dépens de leur vie, s'ils sçavoient que c'étoient des fables ? Est-il concevable qu'ils aient osé les soutenir en face au Conseil des Juifs assemblé, sans qu'on se soit mis en devoir de les démentir & de les couvrir de honte par des témoignages contraires ? Est-il concevable qu'ils aient pu persuader ces faits à des milliers de Juifs réunis dans le lieu même où l'on suppose

suppose que tout cela s'étoit passé peu de jours auparavant ?

On n'imagine pas aisément que les hommes veuillent se perdre de propos délibéré ; on imagine encore moins que des hommes, d'une vie d'ailleurs irréprochable, soient assez impies pour chercher à détruire la Religion dans laquelle ils ont été élevés & vouloir en établir une autre qu'ils croyent fausse, aux dépens de leur vie. » Celui qui mourroit, dit l'Auteur » des Pensées Philosophiques, pour un » culte dont il connoîtroit la fausseté, » seroit un enragé «. *Qu'on suppose*, dirons-nous avec M. Freret, *que quelques scélérats pussent être capables d'une si grande impiété, du moins on se persuadera avec peine*, ou plutôt on ne se persuadera jamais qu'ils aient pu dans un instant la communiquer à des milliers de peuple & successivement à tout l'univers.

Le scrupule de notre Critique est singulier. Plutôt que d'avouer que les Juifs étoient des aveugles & des opiniâtres, il aime mieux supposer que les Apôtres & leurs sectateurs étoient des scélérats & des forcenés ; que Dieu a voulu se servir de cette poignée d'hommes perdus & désespérés, pour éclairer & sanctifier le mon-

de. Lequel de ces deux phénomènes est le plus aisé à expliquer, l'incrédulité d'une partie des Juifs malgré les miracles, ou la conversion de l'autre partie & du monde entier sans aucun miracle? Ce problême mérite certainement d'occuper la sagacité de nos adversaires.

Saint Paul, il est vrai, a cherché à excuser la conduite des Juifs sur leur ignorance, en disant qu'ils n'auroient jamais crucifié Jesus-Christ s'ils l'eussent connu pour le Fils de Dieu; mais ce n'est pas à dire que cette ignorance fût invincible & innocente, puisque S. Paul lui-même leur reproche souvent leur incrédulité. Ils ne connurent point Jesus-Christ pour le Fils de Dieu, parce qu'ils ne voulurent point le connoître, & qu'ils s'aveuglerent sur les preuves de sa mission céleste.

Supposer que les hommes ne sont pas capables de fermer les yeux à la vérité, lorsque le préjugé & les passions engagent à la méconnoître, & que l'on suit toujours dans la pratique le parti que l'on connoît pour le meilleur & le plus juste, c'est vérifier soi-même ce qu'on affecte de nier; c'est résister à la vérité connue & à l'expérience.

Envain on nous répéte ſans ceſſe cette objection, que les miracles de Jeſus-Chriſt n'étoient pas bien prouvés, puiſqu'un grand nombre de Juifs & de Païens ne les ont pas crus; que s'ils les avoient crus, ils ſe ſeroient convertis. Nos adverſaires ont pris ſoin de nous fournir eux-mêmes la réponſe. » Tout Paris, dit l'un d'en-» tr'eux, m'aſſureroit qu'un mort vient » de reſſuſciter à Paſſy, que je n'en croi-» rois rien.... Pontife de Mahomet, re-» dreſſe les boîteux, fais parler des muets, » rends la vûe aux aveugles, reſſuſcite des » morts....ma foi n'en ſera point ébran-» lée.... laiſſes tous ces preſtiges & rai-» ſonnons. Je ſuis plus ſûr de mon rai-» ſonnement que de mes yeux.... Ce » n'eſt pas par les miracles qu'il faut ju-» ger de la miſſion d'un homme (*a*) «. Il peut donc y avoir des hommes qui ne croyent pas des miracles, quoique bien atteſtés, qui en voyent même de leurs yeux, ſans en être ébranlés, qui ſe perſuadent que tous les miracles ſont des preſtiges, & qu'ils ne ſont point une marque de miſſion divine. Or, ſi les incrédules Juifs & Païens ont penſé comme

(*a*) Penſées Philoſ. n. 46, 50 & 42.

ceux d'aujourd'hui, les miracles de J. C. & des Apôtres pouvoient-ils les convertir ? Nos esprits forts doivent-ils trouver étrange qu'il y ait eu autrefois des hommes aussi entêtés qu'eux ?

§. 7.

M. Freret soutient que c'est une autre illusion de nos Apologistes de vouloir insinuer que presque tous les Apôtres sont morts au milieu des supplices, & en rendant témoignage à la vérité des miracles & de la résurrection de Jesus-Christ. Selon lui rien n'est plus faux. » Les » plus habiles Critiques, dit-il, convien- » nent présentement qu'on ignore de quel » genre de mort sont morts les Apôtres, » & qu'on ne sçait d'eux que ce qu'en » apprennent les actes des Apôtres & quel- » ques Auteurs approuvés, dont peu sont » venus jusqu'à nous. Héracléon, Auteur » ecclésiastique du second siécle, assure » que plusieurs Apôtres sont morts de » leur mort naturelle «.

On nous fait grace sans doute de ne pas contester le martyre de S. Jacques rapporté dans les actes des Apôtres ; celui de S. Pierre & de S. Paul attesté par S. Clément & par toute l'antiquité ; ce-

lui de S. Jacques le mineur, parent de Jesus-Christ, rapporté par Eusebe. Si nous ne sçavons pas en détail de quel genre de supplice les Apôtres sont morts, nous n'en sommes pas moins autorisés à juger que la plûpart sont morts de mort violente. La lettre de S. Polycarpe aux Philippiens suffit pour établir cette créance. Ce saint Evêque exhorte les Fidéles à imiter la patience dont ils ont vu des exemples dans les bienheureux Ignace, Zozime & Rufe, même dans S. Paul *& dans les autres Apôtres*, qui sont tous maintenant dans le Seigneur, dit-il, *avec lequel ils ont souffert : Cum quo & passi sunt*. S. Clément d'Alexandrie assure que *les Apôtres, à l'imitation de leur Maître, ont souffert pour les Eglises qu'ils ont fondées* (a). La tradition des chrétiens, sur le martyre des Apôtres, n'est donc pas aussi mal appuyée qu'on le prétend. Héracléon, que M. Freret nous donne pour un Auteur ecclésiastique du second siécle, étoit un hérétique de la secte des Valentiniens. S'il a révoqué en doute le martyre de plusieurs Apôtres, c'étoit pour autoriser ses erreurs : il prétendoit

(a) *Strom. L.* 4, c. 5.

qu'il est plus utile au salut de vivre saintement que de mourir pour Jesus-Christ. S. Clément d'Alexandrie, qui vivoit dans le même siécle, loin d'adopter le sentiment ni le fait avancé par ce faux Docteur, réfute expressément l'un & l'autre. Il soutient que le martyre est la preuve d'une foi héroïque qui efface tous les péchés, & que *les Apôtres sont morts comme Jesus-Christ pour les Eglises qu'ils avoient fondées* (*a*).

Une autre observation que M. Freret ne fait point, c'est que les Apôtres ne sont pas les seuls témoins oculaires des miracles de Jesus-Christ, qui en aient attesté la vérité par l'effusion de leur sang. Les soixante & douze Disciples de J. C. furent autant d'Apôtres, & on ne peut douter que plusieurs n'aient souffert le martyre, comme S. Etienne, comme Siméon, parent de Jesus-Christ, & qui fut un des premiers Evêques de Jérusalem. Il est donc exactement vrai que les miracles de Jesus-Christ sont confirmés par le témoignage sanglant d'un grand nombre de témoins oculaires.

Enfin, ce qu'on ne peut pas nier, c'est

(*a*) *Strom.* L. 4, c. 5.

que quand même les Apôtres n'auroient pas souffert le martyre, ils étoient du moins tous prêts à le souffrir, & qu'ils s'y sont exposés plusieurs fois, sans varier jamais dans leur témoignage au milieu des plus grands dangers. Ce témoignage a donc toute la force qu'on peut désirer dans ce genre de preuve.

§. 8.

Si on fait l'analyse de ce troisiéme chapitre, il se réduit à ce raisonnement. Plusieurs de ceux qui étoient à portée de vérifier les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres, ou n'ont pas daigné y faire attention, ou ils ont fait semblant de ne pas les croire, ou du moins ils se sont comportés comme s'ils n'y avoient pas ajouté foi : donc l'attestation de ceux qui les ont crus, qui les ont publiés comme témoins oculaires, qui ont même scellé leur déposition de leur sang, ne prouve rien. Pour justifier cette étrange conséquence, il reste à démontrer que ceux qui n'ont pas voulu se convaincre de ces faits, ont été plus éclairés, plus sinceres, plus désintéressés, plus incapables de prévention, que ceux qui les ont vus & attestés. Voilà ce qu'on n'a pas encore

tenté de prouver, & ce qu'on ne prouvera jamais.

Mais n'eſt-il pas étonnant que tant de Juifs ſoient demeurés incrédules? Il eſt bien plus étonnant que tant de Juifs ſe ſoient convertis. S'il y eut jamais des hommes capables d'une obſtination outrée & d'un zèle fanatique pour leur Religion, ce ſont les Juifs. Jeſus-Chriſt le leur avoit ſouvent reproché, il avoit prédit leur incrédulité, la haine furieuſe qu'ils porteroient à ſes Diſciples, l'eſprit ſéditieux qui cauſeroit enfin la ruine de la Synagogue: l'événement n'a que trop bien juſtifié la prophétie. Oui, je le ſoutiens, un ſeul Juif déſabuſé des idées de ſa Nation à la vûe des plus grands miracles, eſt un prodige auſſi frappant que les miracles mêmes.

On trouve ſurprenant que tant de païens aient perſévéré dans leurs erreurs; il l'eſt bien davantage qu'un ſi grand nombre aient eu le courage d'y renoncer. Prendre pour maîtres des Juifs, peuple mépriſé & déteſté chez toutes les Nations; changer de mœurs, d'habitudes, de créance; adorer un Juif crucifié; s'expoſer au mépris & à la haine publique, aux ſupplices, à la mort! Si nous en croyons

nos adversaires, cela s'est fait naturellement, par légéreté, par séduction, par dégoût de la vie. Comment donc le Christianisme qui leur paroît aujourd'hui si rebutant, si sévere, si insupportable, a-t-il pu avoir tant d'attraits pour les premiers qui l'ont embrassé ? Comment un Juif a-t-il pu créer une Religion plus pure & plus parfaite que tous les Docteurs de l'univers ? Comment ces Disciples, gens ignorans, ont-ils eu plus de zèle & plus de pouvoir que tous les Philosophes ensemble ? Comment un peuple crédule séduit d'abord a-t-il communiqué son erreur aux plus grands génies ? Comment les Philosophes, qui ont écrit contre le Christianisme, n'ont-ils pas détrompé l'univers ? Prodiges pour prodiges, nous préférons ceux dont le monde entier dépose, à ceux que l'on veut nous persuader.



CHAPITRE IV.

Si les aveux des Juifs & des Païens prouvent que Jesus-Christ ait fait des miracles.

§. I.

Ces aveux ne paroissent rien moins que décisifs à M. Freret. » Car de même, » dit-il, que les aveux des Peres ne prou- » vent pas la réalité des miracles du Pa- » ganisme, aussi ceux des ennemis de la » Religion chrétienne ne concluent rien » en faveur de Jesus-Christ; c'étoit un » principe avoué dans tous les partis, qu'un » homme par le secours des esprits pou- » voit faire des choses surnaturelles «.

Ces aveux sont donc faits sans examen, & les Philosophes ne pensoient pas que les chrétiens pussent en tirer aucun avantage.

Pour réfuter en deux mots tout ce chapitre, on pourroit se contenter de démander à M. Freret quelle espéce de témoins il exige de nous pour constater les miracles de Jesus-Christ. Le témoignage de ses Disciples ne prouve rien; ce sont

des gens prévenus. L'aveu de ſes ennemis prouve encore moins ; ils ont cru pouvoir le faire ſans conſéquence. Si les amis & les ennemis ſont également recuſables, qui ſont donc ceux qui peuvent dépoſer ?

Notre Critique paſſe légérement ſur le témoignage des Ecrivains du Paganiſme, parce que cet article l'incommode ; mais il nous permettra de le diſcuter avec un peu plus d'attention qu'il n'a fait.

Celſe, dans ſes livres contre le Chriſtianiſme, commence par ſoupçonner que les chrétiens ont la ſcience des enchantemens, & qu'ils opérent des merveilles par le moyen des eſprits (*a*). Il reprend Jeſus-Chriſt de ce qu'il condamne les Magiciens & les faiſeurs de preſtiges ; puiſqu'il eſt lui-même coupable de ce crime, Voulant enſuite expliquer comment Jeſus-Chriſt avoit acquis ces connoiſſances, il remarque que Jeſus avoit été élevé en Egypte, qu'il s'y étoit inſtruit des merveilleux ſecrets pratiqués de tout tems chez les Egyptiens ; qu'à ſon retour en Judée il s'étoit ſervi de cet artifice pour ſe faire regarder comme le Fils de

(a) *Orig. contrà Celſ.* L. 1, *Edit. Cantab.* p. 7.

Dieu (*a*). Celſe n'oſant pas nier les réſurrections que les Evangéliſtes attribuent au Sauveur, ni le miracle de la multiplication des pains, ni les guériſons qu'il a opérées : » Eh bien, dit-il, ſuppoſons » qu'il a fait tout cela, il n'y a rien là » que ne faſſent tous les jours les charlatans & les faiſeurs de tours, faut-il » donc auſſi les reconnoître pour les Fils » de Dieu « (*b*).

Ce n'eſt point ici un aveu fait ſans examen ; ſi les miracles de Jeſus-Chriſt n'étoient pas certains, il étoit bien plus ſimple de les nier abſolument & de terminer ainſi la diſpute. Pourquoi rechercher l'origine des ſecrets prétendus que Jeſus-Chriſt avoit appris, & l'accuſer de magie ? Pourquoi tâcher de ſe tirer d'affaire par la comparaiſon de ſes miracles avec les tours des charlatans ? Celſe devoit ſentir que jamais charlatan n'avoit multiplié des pains ni reſſuſcité des morts, que cette défaite étoit ridicule. Il ne l'étoit pas moins de ſuppoſer les chrétiens inſtruits des ſecrets magiques, s'ils ne faiſoient pas journellement des œuvres ſur-

(a) *Orig. contr. Celſ.* L. 1, p. 22 & 30.
(b) *Ibid*, p. 53, L. 2, p. 87 & 89.

naturelles. Cette accuſation de magie, ſi ſouvent répétée contre les chrétiens, n'eſt-elle pas une atteſtation des miracles qu'ils opéroient à l'exemple de leur maître & par ſon pouvoir ?

Si on veut prendre la peine de lire tout l'ouvrage d'Origene contre Celſe, on verra que ce Philoſophe avoit examiné avec beaucoup d'attention l'hiſtoire de nos Evangiles. Il déclare lui-même dès le commencement de ſon ouvrage qu'il n'attaque les chrétiens qu'avec connoiſſance de cauſe, qu'il ſçait toutes leurs preuves : *Novi enim omnia* (*a*). Cependant ne pouvant nier les miracles de Jeſus-Chriſt, il s'eſt borné à ſoutenir que ces miracles n'étoient point une preuve certaine de ſa divinité ; puiſque J. C. lui-même avoit averti que les faux Prophétes feroient de ſemblables prodiges.

Sur ce que Jeſus-Chriſt avoit promis de reſſuſciter, il dit que pluſieurs autres ſe ſont vantés de la même choſe ; Zamolxis, Pythagore, Orphée, Hercule, Theſée. Mais il faudroit examiner, continue-t-il, ſi jamais un mort eſt reſſuſcité avec le même corps : il dit que les pré-

(*a*) *Orig. contr. Celſ.* L. 1, p 11.

tendus témoins qui ont vu Jesus-Christ ressuscité, étoient des fanatiques qui rêvoient, qu'ils n'ont vu qu'un fantôme, que cela est arrivé à bien d'autres (*a*).

Il est clair que Celse ne pouvoit pas trouver une plus pitoyable défaite. Les Apôtres attestent qu'ils ont vu Jesus ressuscité, non une fois, mais pendant quarante jours, qu'ils ont conversé avec lui, qu'ils l'ont touché de leurs mains, qu'ils ont bu & mangé avec lui : l'illusion assurément ne peut avoir lieu dans cette occasion. Il n'est pas moins clair que la résurrection de Jesus-Christ est le seul miracle que Celse ait nié; il convient ouvertement des autres, il ne dispute que sur les conséquences.

§. 2.

Hiéroclès, pour affoiblir la preuve que les chrétiens tiroient des miracles de Jesus-Christ, a fait un livre exprès pour leur opposer les prétendus prodiges d'Apollonius de Thyane. » Les chrétiens, » dit-il, font grand bruit, & donnent de » grandes louanges à Jesus pour avoir » rendu la vûe aux aveugles & opéré de

(a) *Orig. contr. Cels. L.* 2, *p.* 94.

» ſemblables merveilles «. Après avoir raconté les miracles d'Apollonius, il conclud : » nous ne regardons point comme » un Dieu, mais comme l'ami des Dieux, » un homme qui a opéré de ſi grandes » merveilles ; les chrétiens au contraire » publient que Jeſus eſt Dieu, à cauſe » de quelques petits prodiges qu'il a faits « (a).

Si ces miracles étoient faux, pourquoi en convenir comme fait Hiéroclès ? Il n'y avoit qu'à les nier abſolument, & fermer ainſi la bouche aux chrétiens. C'eſt le parti que prend Euſebe pour répondre à Hiéroclès. Il commence par obſerver que les miracles d'Apollonius ne ſont point rapportés par des témoins oculaires, que l'on n'a commencé à en parler que fort long-temps après la mort d'Apollonius, qu'ils n'ont produit aucun événement mémorable qui puiſſe en confirmer la réalité ; enfin que la plûpart ſont ridicules, & ne peuvent faire regarder Apollonius que comme un magicien. Que nos adverſaires n'ont-ils ſuivi la même méthode pour attaquer les miracles de Jeſus-Chriſt ?

(a) *Euſeb. contrà Hierocl.*

C'eſt qu'ils ne le pouvoient pas. Pour les nier, il falloit démentir tous les Apôtres qui en parloient comme témoins oculaires; tous ceux d'entre les Juifs que Jeſus-Chriſt s'étoit attachés par ſes miracles mêmes; tous ceux que les Apôtres avoient convertis à Jéruſalem où les faits s'étoient paſſés; tous les Docteurs Juifs qui en convenoient ou qui n'oſoient pas les conteſter.

§. 3.

Julien, bien inſtruit des actions de Jeſus-Chriſt & des preuves que les chrétiens pouvoient avoir de ſes miracles, puiſqu'il avoit été chrétien lui-même, n'a jamais nié ou révoqué en doute ce point important. Voici l'aveu qu'il en fait. » Jeſus n'a fait pendant ſa vie aucune ac- » tion remarquable, à moins qu'on ne re- » garde comme une grande merveille de » guérir les boiteux & les aveugles, & » d'exorciſer les Démons dans les villages » de Bethſaïde & de Béthanie «. Sur ce qu'il eſt dit dans l'Evangile que les parens de Jeſus-Chriſt ne croyoient point en lui: » Quoi donc, dit-il, ce Jeſus qui » commandoit aux eſprits & qui marchoit » ſur la mer, qui chaſſoit les Démons &

» qui

» qui a fait, à ce que vous dites, le ciel » & la terre...... n'a pas pu changer » la volonté de ses parens & de ses amis » pour leur salut « (*a*)? Enfin, il avoue en quelque maniere les miracles de S. Paul, puisqu'il l'appelle le plus grand magicien & le plus grand imposteur qui fut jamais (*b*).

Que l'on y fasse bien attention; si Julien eut soupçonné que l'histoire des miracles de Jesus-Christ étoit une fable, il ne manquoit ni de pouvoir ni de zèle pour en dévoiler la fausseté. Ammien Marcellin, Auteur païen, raconte avec quelle opiniâtreté Julien entreprit de rendre fausse la prophétie de Jesus-Christ, sur la ruine de Jérusalem & du Temple, les dépenses qu'il fit pour le rebâtir, les tourbillons de flammes qui empêcherent miraculeusement ce travail insensé & rendirent le lieu inaccessible (*c*). Julien auroit-il moins fait d'efforts pour détromper le monde au sujet des miracles de J. C, s'il avoit cru la chose possible? Il me sem-

(*a*) Dans S. Cyrille contre Julien, L. 6.

(*b*) *Ibid*, L. 3; M. le Marquis d'Argens, dans sa traduction de l'Ouvrage de Julien, Berlin 1764, p. 43 & 133, n'a pas rendu assez fidélement ces passages.

(*c*) *Ammian in vitâ Juliani*, L. 18. Voyez la Dissertation de M. Warburthon sur ce sujet. Paris 1754.

ble que nos adversaires ne réfléchissent pas assez sur cet événement singulier & sur la conduite de cet Empereur.

Quand on est instruit de la maniere dont il a parlé des miracles de Jesus-Christ, on ne lit point sans étonnement ce qu'a écrit Dom Ceillier au sujet des livres de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien. » Il y a des endroits, dit-il, où » Julien promet de traiter certaines choses » dans son second livre, que nous ne » trouvons point dans ce que S. Cyrille » a rapporté de lui. Il dit, par exemple, » qu'il traiteroit dans la suite des prodi- » ges attribués à Jesus-Christ, & qu'*il en* » *montreroit la fausseté, qu'il prouveroit* » *aussi que les Evangiles ne sont point vé-* » *ritables ;* rien de tout cela ne se lit dans » S. Cyrille « (a). Il est faux que Julien ait jamais promis de montrer la fausseté des miracles de Jesus-Christ & des Evangiles ; il n'auroit pu le promettre, sans contredire les aveux formels que nous avons rapportés ci-dessus.

A la vérité, on lit ces paroles de Julien au commencement du septiéme livre; *Atque hæc paulo post, cùm privatim de*

(a) Hist. des Auteurs sacrés & eccles. tome. 13, p. 345.

Evangeliorum prodigiis ac dolis quærere cœperimus : mais elles ne signifient point ce que prétend Dom Ceillier. Julien promet de parler bientôt des prodiges rapportés dans l'Evangile ; mais il ne promet point *d'en montrer la fausseté*. Sa promesse eut été ridicule, après avoir reconnu la réalité de ces prodiges dans le livre précédent. M. Bullet, dans l'Histoire de l'établissement du Christianisme, tirée des seuls Auteurs Juifs & Païens, dont nous faisons ici grand usage, a montré que Σκευωρία, que l'on traduit par *Dolis* dans le passage de Julien, seroit beaucoup mieux rendu par *Doctrinis* (a).

Dom Ceillier s'est évidemment trompé, en supposant que S. Cyrille n'a point réfuté tout l'ouvrage de Julien, & nommément ce qu'il avoit écrit contre les Evangiles. On peut prouver le contraire par le témoignage de deux anciens Auteurs. Le premier est Théophane. *Imperator Julianus*, dit-il, *sacrorum Evangeliorum confutationem scripsit, quam Cyrillus, Alexandriæ Præsul, selectis & luculentis commentariis refutavit* (b). Le se-

(a) Voyez cette Histoire, p. 111.
(b) Chronol. p. 44.

cond est Cédrene : *Impius ille Julianus scripsit etiam Evangeliorum eversionem, quam magnus Cyrillus, Alexandriæ Præsul, aliique Christiani correxerunt* (a).

Il est donc certain que S. Cyrille a répondu nommément à ce que Julien avoit écrit contre les Evangiles, qu'ainsi Julien n'a rien écrit sur cette matiere que ce que S. Cyrille a réfuté. Il est vrai qu'il est dit dans la Préface de S. Cyrille, que l'ouvrage de Julien étoit divisé en trois livres, & que nous ne voyons pas dans S. Cyrille la réfutation de chaque livre en particulier; mais ce Pere déclare au même endroit qu'il ne prétend point suivre Julien pas-à-pas dans tous ses écarts, qu'il répondra seulement à ses difficultés.

Les paroles de Julien que S. Cyrille a rapportées, montrent évidemment que cet Empereur étoit convaincu de la réalité des prodiges opérés par Jesus-Christ, & qu'il n'a jamais osé entreprendre d'en montrer la fausseté.

§. 4.

Porphyre, dans les livres qu'il a composés contre les Chrétiens, attribue à la

(a) *Compend. hist.* p. 307.

magie toutes les merveilles que J. C. a opérées (*a*) ; il dit encore que les miracles qui se font au tombeau des Martyrs, sont des prestiges du Démon (*b*).

Tel a été le langage constant de tous les païens qui ont attaqué le Christianisme dans les premiers siécles de l'Eglise. Aucun n'a osé nier formellement ni les miracles de Jesus-Christ ni ceux des Apôtres, ni ceux que Dieu continuoit encore dans son Eglise ; ou ils les ont attribués à la magie & au pouvoir du Démon, ou ils ont prétendu que d'autres avoient fait de semblables prodiges, & que cela ne prouvoit rien. Voilà tout ce qu'ils ont opposé aux chrétiens. On peut s'en convaincre par les disputes que les anciens Peres ont eu à soutenir contre les païens, & dont on trouvera les monumens dans l'Histoire de M. Bullet (*c*).

On sçait ce qu'un Historien païen raconte d'Alexandre Severe. Cet Empereur rendoit les honneurs divins à J. C. & à d'autres grands hommes, dans un oratoire particulier ; il vouloit même lui

(*a*) S. Cyrill. L. 6, contre Jul.
(*b*) S. Jérôme contre Vigilance.
(*c*) Voyez cette Histoire, page 114, 117, 124, 161.

bâtir un Temple (*a*) : il n'imita point la conduite injuste de ses prédécesseurs contre le Christianisme. Quelle pouvoit être la cause de cette prévention favorable, sinon les merveilles qu'il sçavoit avoir été opérées par Jesus-Christ ?

Si les aveux des païens ne suffisent pas pour prouver les miracles de J. C. & la vérité de notre Religion, que nos adversaires nous disent de quelle maniere ils voudroient que les païens se fussent exprimés. Pouvoient-ils en dire davantage, sans s'exposer à être persécutés comme fauteurs des chrétiens, ou sans embrasser le Christianisme ?

§. 5.

Les aveux des Peres de l'Eglise ne peuvent pas suffire pour prouver la réalité des prodiges du Paganisme, nous en convenons; parce que ces prétendus prodiges manquent de la preuve principale qui sert à constater les faits de la déposition constante des témoins oculaires. Aussi avouons-nous que l'aveu des ennemis de Jesus-Christ ne suffiroit pas seul pour prouver ses miracles, s'ils n'étoient

(*a*) Lampride, Vie d'Alex. Sévere.

pas appuyés d'ailleurs ſur toutes les autres preuves capables d'en convaincre. Mais dès que ces miracles ſont conſtatés par la dépoſition des témoins oculaires, par les converſions qui en ont été la ſuite, par les miracles de ſes Diſciples & des premiers Fidéles, il eſt clair que l'aveu de ſes ennemis eſt un aveu forcé, qui emporte avec lui une pleine conviction.

Mais cet aveu, ſelon M. Freret, *eſt fait ſans examen, & cela paroît clairement par la maniere dont Celſe a parlé.* Outre que l'on a vu le contraire, que Celſe, Julien, Porphyre, Hiéroclès, avoient examiné de très-près l'hiſtoire des Evangiles, j'ajoute encore que ce n'eſt pas faire beaucoup d'honneur à ces Philoſophes qu'on nous vante comme des oracles, que de ſuppoſer qu'ils n'ont jamais daigné examiner le point déciſif de la vérité ou de la fauſſeté du Chriſtianiſme. Ces grands génies devoient ſentir que, quand il s'agit d'une Religion qui ſe dit révélée, toute la queſtion ſe réduit à examiner ſes titres & les faits ſur leſquels elle ſe fonde. Prétendre que les ennemis du Chriſtianiſme n'ont jamais penſé à diſcuter cet article, c'eſt ſuppoſer que

ces esprits sublimes n'ont pas seulement compris l'état de la question. Si donc nous avons tort de citer leur aveu comme une preuve, nos adversaires ont encore plus mauvaise grace de nous opposer leur incrédulité comme une objection.

Nous avons évidemment tout l'avantage sur ce point. Car, après tout, nous ne donnons l'aveu des ennemis de J. C. comme une preuve, que parce qu'on l'exige de nous; c'est l'opiniâtreté de nos adversaires qui nous y réduit. Nous n'avons garde de fonder notre créance sur l'avis de ces vains discoureurs; nous nous en tenons au témoignage de ceux qui ont vu, qui ont examiné, qui ont soutenu leur déposition par l'effusion de leur sang. Que nos Critiques en cherchent de pareils pour nous les opposer.

L'entêtement de ces Messieurs est singulier. Ils exigent le témoignage des Juifs & des Païens en faveur de notre Religion, comme le seul qui ne soit pas suspect. Quand ces témoignages ne sont pas formels, ils ne prouvent rien; quand ils nous sont trop favorables, comme celui de Joséphe, on les accuse de supposition; lorsque ces Auteurs révoquent en doute les miracles, on argumente sur leur

leur incrédulité ; s'ils les avouent, on répond qu'ils n'avoient pas examiné la question. C'est-à-dire : on nous demande des preuves, quand on croit que nous n'en avons point ; dès que nous en avons trouvé, on n'en veut plus.

§. 6.

Les Apologistes chrétiens se sont prévalus de l'aveu que les Thalmudistes ont fait des miracles de Jesus-Christ. M. Freret leur oppose que les Thalmudistes étoient des gens peu instruits de l'Histoire & peu versés dans l'art de raisonner ; » il » paroît certain, dit-il, que les Juifs des » premiers siécles ne convenoient point » de ces miracles. Nous lisons dans les » Actes des Apôtres que la Religion de » Jesus-Christ ne trouva que des contra- » dicteurs dans son origine. L'Auteur du » dialogue avec Tryphon assure qu'à pei- » ne Jesus-Christ étoit mort, que les » Juifs députerent par-tout pour avertir » de se précautionner contre les récits de » ses Disciples, & par conséquent ils fei- » gnoient du moins dans ce temps-là de » les regarder comme des menteurs «.

Etoit-il nécessaire d'être instruit de l'Histoire & versé dans l'art de raisonner

pour sçavoir que J. C. avoit fait des miracles? La tradition en étoit constante chez les Juifs ; des milliers de peuples convertis, dans la ville même de Jérusalem, en étoient un monument subsistant.

Ce seroit une erreur de croire que les Thalmudistes soient les seuls Docteurs Juifs qui aient avoué les miracles de Jesus-Christ ; aucun de ceux qui ont disputé contre les chrétiens en quelque temps que ce soit, n'a osé en disconvenir. C'est un fait dont on peut voir la preuve dans l'Histoire de M. Bullet ; on y trouvera réuni tout ce qui nous reste des ouvrages des Juifs contre le Christianisme (*a*). Le Juif Orobio, dans sa dispute contre Limborck, a fidélement suivi l'exemple de ses maîtres, il n'a point contesté les miracles de Jesus-Christ (*b*) ; s'il y a donc eu une tradition constante chez les Juifs, c'est celle de ces miracles.

Il est faux que les Juifs des premiers siécles n'en soient pas convenus. Nous avons vu par les Actes des Apôtres qu'ils n'ont jamais osé former sur ce point la moindre contestation, ni essayer de dé-

(*a*) Voyez cette Histoire, p. 72 & suiv.
(*b*) Limborck, *amica collatio*, p. 317.

mentir le témoignage des Apôtres ; si donc *ils ont contredit la secte nouvelle*, ce n'est point sur ces faits, mais sur la doctrine.

Ils envoyerent des émissaires pour prévenir les esprits contre le récit des Apôtres, mais sur deux points seulement, sur la résurrection & l'ascension de Jesus-Christ, qu'ils ont toujours opiniâtrément niées. Le passage cité par M. Freret le porte expressément (*a*) ; c'est très-mal-à-propos que l'on veut y donner un sens plus étendu.

Les Apologistes chrétiens ont donc eu raison d'insister sur l'aveu forcé que les ennemis de Jesus-Christ ont fait de ses miracles ; parce que s'ils étoient faux, ces hommes, dont on réclame aujourd'hui le témoignage, ont dû non-seulement les nier, mais encore en prouver l'imposture.

§. 7.

Ils ont dédaigné, dit-on, de les examiner ; mais ils n'ont pas dédaigné d'écrire contre le Christianisme. L'article des miracles étoit-il moins important, moins décisif, moins capable de faire impression

(*a*) *Dial. cum Tryph.* n. 108.

que les autres preuves de cette Religion qu'ils ont ſi vivement attaquées ? Ils ne croyoient pas que l'on pût tirer aucun avantage de leur aveu. Quoi, des Philoſophes, un Celſe, un Porphyre, un Julien, ces hommes dont nos adverſaires vantent les lumieres, n'ont pas ſenti la force des miracles pour ſubjuguer les eſprits ? Ils ont fait les plus grands efforts pour obſcurcir tous les caracteres de vérité qui brillent dans l'Evangile, & ils ont paſſé légérement ſur celui de tous qui étoit le plus propre à étonner & à convertir les païens? Voilà une inattention bien ſinguliere.

Selon M. Freret » c'étoit un principe avoué dans tous les partis qu'un » homme, par le ſecours des eſprits, pou» voit faire des choſes ſurnaturelles «. Mais ici ſon érudition eſt en défaut. Les Epicuriens, dont Celſe ſuivoit les ſentimens, n'admettoient ni eſprits ni choſes ſurnaturelles. Selon eux, tout étoit néceſſaire, le réſultat des combinaiſons fortuites de la matiere ou des atômes. Ils étoient donc forcés de dire que les miracles, la magie, les opérations prétendues ſurnaturelles, n'étoient que des tours d'adreſſe, des ſupercheries de charlatan :

c'est aussi le parti que Celse a pris à l'égard des miracles rapportés dans l'Evangile ; on sent combien cette défaite est ridicule. Si dans un autre endroit il a dit que *les chrétiens opéroient des merveilles par le moyen des esprits*, c'est que, selon le privilége de tous les Philosophes, il s'est contredit, & cette contradiction même prouve son embarras (*a*). Selon les mêmes principes des Epicuriens, la résurrection est impossible : un corps mort ne peut retourner à la vie que par une différente combinaison de la matiere ; pour lors, disoient-ils, ce n'est plus le même corps. C'est donc par engagement de systême que Celse a été forcé de nier la résurrection de Jesus-Christ, d'avancer ridiculement que les Apôtres, en croyant le voir ressuscité, n'avoient vu qu'un fantôme, comme si un fantôme pouvoit boire, manger, se laisser toucher, converser avec les hommes pendant quarante jours. Et l'on soutiendra encore que Celse a parlé des miracles de Jesus-Christ sans examen !

Les Platoniciens, comme Porphyre & Julien, admettoient l'existence des es-

(*a*) Voyez ci-devant §. 1.

prits & leurs opérations, les prodiges & la magie; ils en étoient même infatués. Mais ils croyoient, ou ils faisoient semblant de croire un Dieu suprême & une providence. Pouvoient-ils se persuader qu'un Dieu sage & bon eût abandonné la conduite de l'Univers au caprice des esprits ou génies qu'ils adoroient; qu'il pût permettre à un imposteur de faire tous les prodiges que les Evangélistes attribuent à Jesus, pour tromper les hommes & pour établir une fausse Religion? Dans leur systême, ces Philosophes n'étoient pas moins intéressés que Celse à révoquer en doute tous ces prodiges & la bonne foi des Apôtres, à les accuser de mensonge, de fourberie ou de séduction, à discuter les faits, à y opposer le témoignage des Juifs, à faire en un mot tout ce qu'a fait M. Freret. Julien a douté des miracles de Moyse (*a*), il n'a pas osé nier ceux de Jesus-Christ: cette différence est frappante. Ici on reconnoît l'accomplissement de la promesse que Jesus-Christ avoit faite à ses Apôtres: » Je vous donnerai une éloquence & une

(*a*) Défense du Paganisme par l'Empereur Julien, traduction de M. le Marquis d'Argens, p. 47.

» ſageſſe à laquelle vos ennemis ne pour-
» ront réſiſter & n'auront rien à oppo-
» ſer « (a). Ce ton ſimple, naïf, qui régne dans les Evangiles, & que la vérité ſeule peut donner, eſt un écueil contre lequel ſe briſeront toujours les efforts & les vaines ſubtilités de la Philoſophie.

(a) Luc 21, 15.

CHAPITRE V.

De l'empire que les Chrétiens ſe ſont attribué ſur les Démons.

§. I.

LORSQUE Jeſus-Chriſt envoya ſes Apôtres prêcher l'Evangile, il leur fit cette promeſſe ſinguliere : » Voici les pro-
» diges qu'opéreront ceux qui croiront en
» moi : ils chaſſeront les Démons en mon
» nom, ils parleront les langues étrange-
» res, ils prendront les ſerpens avec la
» main ; s'ils avalent un poiſon mortel,
» il ne leur fera point de mal, ils tou-
» cheront les malades, & les malades ſe-

» ront guéris « (*a*). Des témoins oculaires atteſtent que les Diſciples du Sauveur ont opéré en effet tous ces prodiges. Non-ſeulement ils ont chaſſé les Démons en ſon nom, mais ils ont parlé toutes ſortes de langues, ſans les avoir appriſes; le poiſon & les animaux venimeux n'ont eu ſur eux aucun pouvoir, ils ont guéri toutes les maladies par la ſeule impoſition de leurs mains. Les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, les écrits des Peres des trois premiers ſiécles dépoſent que tous ces dons étoient communs & publics parmi les Fidéles (*b*). Ils les ont tous cités aux païens, comme autant de pouvoirs ſurnaturels que Dieu accordoit à ſon Egliſe, comme autant de preuves de la divinité de notre Religion.

Que doit-on penſer de ces divers prodiges? Sont-ils tous également des illuſions, des fourberies ou des opérations naturelles? Voilà ſur quoi M. Freret ne s'eſt point expliqué. Il garde un profond ſilence ſur les miracles des Apôtres & des premiers Fidéles; il attaque ſeulement l'empire que les chrétiens ſe ſont attribué

(*a*) Marc. 16, 17, & *alibi.*
(*b*) Voyez les notes de Feuardent ſur S. Irénée, l. 2, chap. 8.

ſur les Démons; il n'avoit donc rien à objecter contre tous les autres. Quand à force de raiſonnemens, il parviendroit à nous faire douter ſi la guériſon des poſſédés eſt un miracle, il ne ſeroit pas fort avancé; les autres dons ſurnaturels ſont à couvert de ſes attaques; cette preuve de la divinité du Chriſtianiſme demeure en ſon entier.

Toutes les ſectes, ſelon M. Freret, ſe ſont imaginé avoir la même prérogative de chaſſer les Démons. » Ce pré» tendu pouvoir, dit-il, ne ſeroit-il pas » un des effets de l'imagination, de la » fourberie ou de la ſuperſtition de ceux » qui ont cru qu'il y avoit des mots ef» ficaces «? C'eſt ce que nous examinerons avec ſoin.

Les chrétiens ſe vantoient de chaſſer les Démons des corps des poſſédés avec tant de puiſſance, que ceux qui étoient guéris, ſe faiſoient chrétiens, ſi l'on en croit S. Irénée (*a*). Les paroles d'Octave dans Minutius Félix ſont remarquables. » Le plus grand nombre d'entre vous, » dit-il aux païens, ſçait que les Démons » ſe rendent juſtice à eux-mêmes. Séra» pis & toutes les fauſſes Divinités que

(*a*) L. 2, c. 57, n. 4.

» vous adorez, vaincues par la douleur, » avouent ce qu'elles sont. Vous en êtes » témoins vous-mêmes : les soupçonneriez-vous capables de se déshonorer par » un mensonge ? Croyez-les donc, lorsqu'elles assurent qu'elles ne sont que des » Démons. Ils ne peuvent plus rester dans » les corps, lorsqu'on les conjure par le » seul vrai Dieu. Ils en sortent bientôt » suivant la foi du patient ou la volonté » de celui de qui dépend la guérison, & » ils ne manquent pas après cela de fuir » les chrétiens qu'ils avoient coutume » d'insulter par votre ministere dans les » assemblées publiques « (*a*).

Tertullien parle avec encore plus d'assurance. » Qu'on fasse venir, dit-il, quelqu'un qui soit tourmenté par le Démon, » le premier chrétien le forcera d'avouer » qu'il n'est qu'un esprit immonde. Faites mourir les chrétiens, s'ils ne tirent » pas cet aveu des Démons. Peut-il y » avoir une preuve plus complette ? Vos » Dieux sont soumis aux chrétiens ; nous » les obligeons, malgré eux, de sortir » des corps « (*b*).

(*a*) Minut. Fél. p. 252.
(*b*) Tertull. Apol. c. 23. *De Spectaculis*, c. 29, *ad Scapulam*, n. 4.

Origene assure que telle est l'efficace du nom de Jesus-Christ, que quelquefois même les méchans, en le prononçant, chassent les Démons (*a*).

S. Cyprien triomphe aussi, lorsqu'il parle sur ce sujet. » Si vous vouliez les » entendre, dit-il à Démétrien, lorsque » nous les conjurons, & que par les fouets » spirituels nous les chassons des corps, » que nous les obligeons de se plaindre & » d'avouer qu'ils doivent être jugés; ve- » nez en être témoin, & vous verrez que » nous ne disons rien que de vrai « (*b*).

Lactance assure comme un fait certain » que ceux qui ont le pouvoir d'exorci- » ser, peuvent bien faire venir des en- » fers, Jupiter, Neptune, Vulcain, Mer- » cure, Apollon, Saturne; mais J. C. » dit-il, n'obéira jamais à leur évocation «. Il en rend cette raison, que Jesus-Christ n'a été que deux jours aux enfers; & comme s'il n'y avoit rien à répliquer, il finit par cette demande : » peut-on une » preuve plus complette « (*c*)?

Enfin, Arnobe, Julius Firmicus Maternus, Eusebe, S. Grégoire de Nazianze,

(*a*) *Orig. variis in locis.*
(*b*) *Ad Demet.* p. 133.
(*c*) L. 4, c. 27.

S. Cyrille de Jérusalem, S. Jérôme, S. Cyrille d'Alexandrie, Zachée, & l'Auteur de la dispute de Grégentius avec Herban, triomphent de ce pouvoir d'exorciser, qu'ils regardent comme une preuve inconteſtable de la divinité de la Religion chrétienne.

Cette foule d'autorités & le témoignage de tant d'Ecrivains judicieux doit aſſurément faire impreſſion ſur un homme ſenſé & qui ne ſe prévient point mal-à-propos. Si tout ce que l'on a cru, touchant les Démons & le pouvoir de les chaſſer, étoit un pur effet de l'imagination de la fourberie ou de la ſuperſtition, ſe pourroit-il faire que tant d'Auteurs ſçavans & éclairés euſſent donné aveuglément dans ce préjugé, ſans qu'aucun ait eu le moindre ſoupçon ſur une matiere ſi délicate? Une erreur ſi unanime auroit de quoi ſurprendre. Il faut donc y penſer plus d'une fois avant que de prendre parti & de haſarder une déciſion.

Nous ne devons pas être étonnés d'abord, que l'argument, tiré du pouvoir des chrétiens ſur les Démons, ait été employé fréquemment par les Peres, tandis que le Paganiſme ſubſiſtoit encore. Il étoit naturel qu'en parlant à des gens en-

tétés de théurgie, de magie, & de commerce avec les esprits, on tâchât de les prendre par leur foible, & qu'on leur objectât le pouvoir des chrétiens sur les Démons comme un argument tiré des principes de la Philosophie qui régnoit pour lors. Tout le monde sçait que la théurgie fut la maladie des Philosophes dans les premiers siécles du Christianisme, tout comme le Pyrrhonisme est la maladie du nôtre.

Comme les paroles d'Octavius dans Minutius-Félix sont d'une fermeté & d'une hardiesse qui doit faire impression, M. Freret soupçonne qu'il pourroit bien y avoir de l'exagération dans ce discours. Mais celles de Tertullien, d'Origene, de S. Cyprien, de Lactance, ne sont pas moins formelles; si les faits, qu'ils attestent comme publics & fréquens, ne sont pas vrais, on ne peut pas pousser, plus loin qu'ils l'ont fait, la folie & l'impudence.

Lactance, dit M. Freret, ajoute des faits si peu vraisemblables, que l'on ne peut pas ajouter foi à ce qu'il dit. Mais si tout ce qui n'est pas vraisemblable doit d'abord passer pour faux, il est facile de réfuter tous les Historiens par cette courte méthode. Lactance a pu donner une mau-

vaiſe raiſon d'un fait ſingulier ; il eſt permis de la rejetter, ſans être en droit pour cela de douter du fait. Tout le monde peut ſe tromper ſur la nature & ſur les cauſes d'un phénomène, mais on ne ſe trompe point ſur un fait public & palpable. Un homme, qui atteſte un fait de cette eſpéce, eſt véridique, ou c'eſt un fauſſaire & un impudent ; il n'y a pas de milieu.

Se perſuadera-t-on que les Apologiſtes chrétiens, en ſe défendant contre leurs plus terribles adverſaires, aient eu le front de citer comme des faits publics, ordinaires & faciles à vérifier, des imaginations & des fables, ſans qu'aucun de ces adverſaires, avec toute ſa malignité, leur ait jamais reproché que ſur cet objet ils étoient des fourbes ou des viſionnaires ? On peut affecter de la force d'eſprit tant qu'on voudra ; mais cette ſingularité eſt moins vraiſemblable que la plûpart des faits qu'on ne veut pas admettre, ſous prétexte qu'ils manquent de vraiſemblance.

On pourroit inſiſter encore ſur la ſainteté éminente & ſur les vertus héroïques des témoins que nous citons, ſur l'horreur qu'ils avoient du menſonge. Des

gens qui aiment mieux facrifier leur vie que de diffimuler leur créance, ne font pas propres à inventer des fables pour tromper.

Ce n'étoit pas non plus, quoi qu'on en puiffe dire, des efprits foibles ni des ignorans; c'étoient des Sçavans, des Philofophes, les plus beaux génies de leur fiécle; ils avoient examiné la matiere avec attention, ils étoient pour le moins auffi en état d'en juger, que ceux qui les accufent aujourd'hui d'avoir été trop crédules.

§. 2.

» On ne voit pas néanmoins, dit M. » Freret, que cet argument ait fait au- » cune impreffion fur les païens; & com- » ment en eut-il fait, puifqu'ils avoient » auffi des Exorciftes auxquels ils croyoient » que les Démons obéiffoient «? Cela eft certain par les témoignages de Plutarque, de Lucien, de Damafcius. Les Peres n'ont point contefté ce pouvoir d'exorcifer dans les païens. S. Juftin en convient; mais il prétend que les chrétiens avoient chaffé des Démons contre lefquels la vertu des païens avoit échoué.

Il paroît que M. Freret tombe ici dans

une eſpéce de contradiction. Il aſſure que le pouvoir prétendu des chrétiens ſur les Démons n'a jamais fait impreſſion ſur les païens ; & il a cité S. Irénée qui témoigne que ſouvent ceux qui étoient guéris, ſe faiſoient chrétiens. Origene atteſte la même choſe. » Réjouiſſons-nous, » dit-il, de ce que nous voyons les Dé- » mons tourmentés & chaſſés ; ce prodi- » ge engage pluſieurs perſonnes à ſe con- » vertir «. M. Freret n'y a pas fait attention.

Il nous a dit plus haut, qu'apparemment les païens ſoupçonnoient de l'intelligence entre les exorciſés & les Exorciſtes. Ils ont pu être aſſez prévenus pour le penſer ; mais ce ſoupçon avoit-il le moindre fondement ? Les païens ennemis déclarés du Chriſtianiſme étoient-ils d'humeur à s'entendre avec les chrétiens pour faire valoir la Religion de ceux-ci ? Si le pouvoir des Exorciſtes n'eût été fondé que ſur une colluſion ſemblable, Tertullien auroit-il eu le front de défier les païens d'en faire l'épreuve ſur le premier poſſédé qu'ils voudroient amener ? Il faut être bien ſûr de ſon fait pour parler avec tant de fermeté.

Que l'on ſuppoſe, à la bonne heure, de

de la collusion entre les Exorcistes païens & ceux qu'ils prétendoient délivrer, ce préjugé n'aura rien que de raisonnable ; deux hommes d'une même Religion, & sur-tout d'une Religion fondée sur l'erreur & le mensonge, peuvent s'accorder ensemble pour une pareille imposture. Nous abandonnons volontiers cette espéce d'Exorcistes aux soupçons de notre Critique & aux railleries de Lucien ; mais ces railleries ne sont pas une forte objection contre nous ; Lucien est un Auteur sans conséquence.

On ne doit pas s'étonner que les Peres soient convenus du succès des Exorcistes païens ; ceux-ci ne pouvoient tirer aucun avantage de cet aveu. Outre qu'on pouvoit raisonnablement soupçonner de la fraude dans leur manége, on peut encore croire avec Eusebe (a), que le Démon a souvent cédé à certaines conjurations des païens, pour accréditer des pratiques superstitieuses parmi ses adorateurs ; ce qui ne pouvoit pas avoir lieu à l'égard des chrétiens. Nos Censeurs ne manqueront pas de plaisanter sur le rôle que nous faisons jouer à l'esprit de ténèbres ; mais

(a) *Contrà Hierocl.*

les railleries n'éclaicissent rien, il est plus aisé d'en trouver que des raisons.

Ils nous opposeront peut-être aussi la maxime de Jesus-Christ dans l'Evangile, *que Sathan ne peut point chasser Sathan, qu'autrement son empire seroit détruit.* Mais que l'on y prenne garde, cette maxime étoit exactement vraie à l'égard de J. C.; sa doctrine, ses préceptes, ses miracles tendoient également à détruire l'empire du Démon : il n'étoit donc pas possible que le Démon favorisât ses miracles, parce qu'alors il eut agi directement contre lui-même. A l'égard des païens, la maxime n'a plus lieu; le Démon, en paroissant céder à certaines paroles ou à certaines pratiques superstitieuses, accréditoit par-là le pouvoir des Exorcistes païens & le régne de l'Idolâtrie; il affermissoit son empire au lieu de l'ébranler.

§. 3.

M. Freret montre qu'il y a encore actuellement des Exorcistes chez les peuples plongés dans les ténèbres de l'Idolâtrie, chez les Chinois, dans l'isle Formose, en Barbarie, & il y en a eu chez les Juifs. » On voit par-là, continue-t-il, » que les hommes se ressemblent dans tous

» les pays, & que toutes les Religions » se servent des mêmes argumens. Sans » doute que si on examinoit cette ma- » tiere avec une attention dégagée de » préjugés, on trouveroit que presque tout » ce que l'on débite du Démon & du pou- » voir que les hommes ont sur cet esprit » malin, n'a d'autres principes qu'une » imagination dérangée, ou la mauvaise » foi de ceux qui trouvent leur avantage » à entretenir ces erreurs populaires «. Nous convenons de la nécessité d'examiner cette matiere avec une attention dégagée de préjugés; mais il y a souvent des préjugés chez les Philosophes aussi bien que chez les autres hommes.

On ne peut pas révoquer en doute le pouvoir des Exorcistes Juifs; Jesus-Christ lui-même paroît l'avoir reconnu dans l'Evangile (*a*). Ce pouvoir ne doit pas plus nous surprendre qu'une infinité d'autres phénomènes de la Religion Juive, dont nos adversaires, quelqu'habiles qu'ils soient, ne rendront jamais raison, & dont il n'est pas possible de douter; comme la piscine probatique, le repos de la septiéme année, &c.

(*a*) Matt. 12, 27.

Mais l'exemple des Nations idolâtres, la même opinion établie chez les différens peuples & dans les différentes Religions, que l'on nous donne pour preuve sensible d'une illusion générale, n'établit-elle pas le contraire ? On a beau se récrier sur la bizarrerie de l'imagination des hommes, sur la pente des peuples à la superstition, l'imagination n'est jamais uniforme dans ses caprices, ni la superstition constante dans ses usages. Une erreur ne devient point l'opinion universelle, sans être fondée sur quelque chose de réel. Nous voyons dans toutes les Religions des miracles, des prophéties, des révélations, des exorcismes, & d'autres cérémonies: se persuadera-t-on que tout cela est également illusoire par-tout, qu'un travers général s'est répandu de même chez tous les peuples? L'on n'a imaginé de faux miracles que parce qu'il y en a eu de réels; on n'a eu recours à de prétendus oracles que parce qu'il y a eu autrefois des hommes véritablement inspirés, & que la divinité a daigné quelquefois se communiquer aux hommes. De même on ne s'est avisé d'avoir recours aux exorcismes, que parce que des faits constans & avérés ont convaincu certains

peuples du pouvoir qu'avoit le Démon de tourmenter les hommes, & de la force que Dieu avoit bien voulu attacher à certaines cérémonies pour le mettre en fuite. Dans ces différentes pratiques, la vérité a toujours précédé le mensonge, & l'imposture n'a fait que copier la réalité.

Un de nos plus fameux adversaires a cru détruire ce raisonnement, en disant que » la nature humaine n'a pas besoin du » vrai pour tomber dans le faux; on a » imputé, dit-il, mille fausses influences » à la lune, avant qu'on imaginât le moin- » dre rapport véritable avec le flux & le » reflux de la mer. Le premier homme » qui a été malade, a cru sans peine le » premier charlatan : personne n'a vu de » loups-garoux ni de sorciers, & beau- » coup y ont cru : personne n'a vu de » transmutation de métaux, & plusieurs » ont été ruinés par la créance de la pierre » philosophale; les Romains, les Grecs, » les Païens ne croyoient-ils donc aux » faux miracles dont ils étoient inondés, » que parce qu'ils en avoient vû de véri- » tables? « (a)

Non, les Romains, les Grecs n'avoient

(a) Lettres Philos. sur les Pensées de Pascal, n. XLI.

pas vu de miracles véritables, mais d'autres en avoient vu ; la créance des miracles étoit établie avant les erreurs des Grecs & des Romains. Je soutiens qu'en ceci, comme en plusieurs autres choses, la nature humaine a eu besoin du vrai pour tomber dans le faux ; & les exemples cités servent à confirmer cette pensée. C'est parce qu'on a vu que le soleil avoit des influences qu'on a cru que la lune pouvoit en avoir ; c'est parce qu'on a vu des malades guéris par les remédes, qu'il y a eu des charlatans, & qu'on leur a donné sa confiance. Personne peut-être n'a vu de loups-garoux ni de sorciers ; mais on a vu des prestiges du Démon qui ont fait imaginer ceux-là : personne n'a vu de métaux transmués réellement ; mais on les a souvent vus réduits dans un état qui sembloit une transmutation réelle, voilà pourquoi on a cru à la pierre philosophale.

Quand nous nous tromperions dans tous ces exemples, il n'en seroit pas moins vrai, qu'en fait de miracles & d'exorcismes, la vérité a précédé le mensonge, parce que la vraie Religion a précédé les fausses, & que Dieu avoit exercé sa puissance sur la terre pour instruire les

hommes, avant que de permettre que le Démon & les Imposteurs y exerçassent la leur. Il faut s'en tenir ici à la maxime : *Illud verum quod priùs.*

§. 4.

Les anciens Médecins, comme Hippocrate & Posidonius, ont rapporté à des maladies naturelles ce qu'on appelle possession. M. de Saint-André, qui a écrit depuis peu très-sensément sur ce sujet, n'est pas fort éloigné de ce sentiment. L'Histoire & l'expérience nous apprennent que, dès que les hommes voyent quelques effets extraordinaires auxquels ils ne sont point accoutumés, ils les mettent sur le compte du Diable. C'est la réflexion de M. Freret.

M. de Saint-André ne pousse point l'incrédulité aussi loin que notre Critique. Il avoue qu'il peut y avoir des possédés véritables, il donne même les marques pour les distinguer ; il est donc bien éloigné d'assurer absolument que ce ne sont que des maladies naturelles. » Je » sçais, dit-il, qu'il y a eu de véritables » obsessions & possessions, cela est de foi, » mais il s'en est trouvé tant de fausses, » qu'on ne doit les croire que lorsqu'on

» y voit les signes & les caracteres que
» les Peres & les Docteurs de l'Eglise
» nous ont marqués pour les distinguer....
» Ces signes sont, 1°. l'enlevement en
» l'air des personnes obsédées ou possé-
» dées, où elles restent suspendues pen-
» dant un temps considérable, sans que
» l'art y ait aucune part; 2°. les diffé-
» rentes langues qu'elles parlent, sans les
» avoir apprises, ni les avoir entendu
» parler, & les réponses justes qu'elles
» font en chaque langue à tout ce qu'on
» leur demande; 3°. les nouvelles posi-
» tives qu'elles disent de ce qui se passe
» alors dans les pays éloignés, où le
» hasard n'a aucune part; 4°. la décou-
» verte qu'elles font des choses les plus
» cachées dont elles ne peuvent avoir
» connoissance d'ailleurs; 5°. celle des
» pensées & des sentimens les plus se-
» crets qui ne peuvent se découvrir par
» aucun signe extérieur, &c. « (a).

On conviendra sans doute avec M. de Saint-André, qu'une possession accompagnée de ces circonstances est réelle & certaine, & que jamais Hippocrate ni tous les incrédules ne parviendroient à

(a) Lettres de S. André, p. 236.

l'expliquer

l'expliquer naturellement. Or ces ſignes n'ont été imaginés pour reconnoître les poſſeſſions véritables, que parce qu'on les a vus quelquefois dans certains poſſédés.

§. 5.

M. Freret fait une longue hiſtoire de pluſieurs poſſeſſions qui ont été reconnues fauſſes, dans la ville du Mans, à Rome, à Paris ſous Henri III, à Angers; celle de Marthe Broſſier, tirée de M. de Thou, une autre arrivée en Pologne, la Diablerie de Loudun, celle des poſſédées de Bourgogne. Il finit par cette déclaration de M. de Saint-André: » je » n'ai preſque jamais rien lû qui puiſſe » caractériſer une véritable poſſeſſion. Je » n'ai ordinairement trouvé qu'artifice, » impoſture & blaſphêmes «.

Avant que de faire aucune remarque ſur toutes ces narrations, il eſt bon d'avertir que M. Freret les a multipliées mal-à-propos. L'hiſtoire qu'il fait d'une prétendue poſſédée d'Angers, & qu'il a tirée de la Confeſſion de Sancy, n'eſt autre que celle de Marthe Broſſier, habillée groteſquement par d'Aubigné, & ornée de circonſtances romaneſques. D'où l'on peut conclure, ainſi que Bayle a re-

marqué à ce ſujet (*a*), combien l'on doit ajouter foi à tous les contes débités par les ſatyriques Proteſtans, pour rendre le Clergé catholique odieux & ridicule.

Les hiſtoires citées par M. Freret, prouvent ſans doute qu'il y a ſouvent eu de l'illuſion ou de la fraude dans les poſſeſſions & les exorciſmes ; mais conclure qu'il n'y a jamais rien eu de réel, c'eſt une mauvaiſe maniere de raiſonner. Avant que de tirer cette concluſion, il faudroit ſçavoir s'il n'y a pas des faits bien avérés, où l'imagination ni la fourberie n'aient pu avoir lieu. Sans faire un narré auſſi long que celui de M. Freret, on pourra peut-être en citer quelques-uns.

Nous liſons dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt ayant chaſſé une troupe de Démons du corps d'un poſſédé, ils lui demanderent permiſſion de s'emparer d'un troupeau de deux mille pourceaux qui paiſſoit dans la campagne. Jeſus-Chriſt y ayant conſenti, le troupeau alla ſe précipiter dans les eaux. Etoit-ce l'imagination qui agiſſoit ſur ces animaux, ou bien y avoit-il de la fourberie de leur part ? Le fait eſt rapporté par des témoins ocu-

(*a*) Dict. Crit. art. Broſſier.

laires (*a*). C'est ici, à la vérité, un des miracles de l'Evangile qui scandalise le plus les ennemis de la révélation ; mais en prouveront-ils jamais l'impossibilité ? Voyez ce que l'on en a dit dans *le Déisme réfuté par lui-même*, *p.* 260, 2[e] *édition*.

S. Paul, prêchant dans la ville de Philippes, guérit d'une seule parole une fille possédée qui procuroit à ses Maîtres un gain considérable en découvrant les choses cachées ; un mot fait évanouir toute la science de cette fille. Ses Maîtres & les Magistrats irrités font battre de verges S. Paul & ses Compagnons (*b*). Qu'est-ce que l'imagination ou la fourberie pouvoit en pareilles circonstances ?

Le défi que Tertullien faisoit aux païens, de produire un seul possédé qui ne fût pas guéri sur le champ par le premier chrétien qui se trouveroit présent, est un troisiéme exemple contre lequel il n'y a ni force d'imagination ni fourberie à opposer. En effet, comme nous l'avons déja remarqué, les possédés, guéris par les Apôtres & par les premiers Fidéles, étoient des païens, gens par conséquent

(*a*) Marc. 5, & Luc. 8.
(*b*) Act. 16, 16.

incapables de s'entendre avec les chrétiens pour feindre d'être possédés, & guéris par le pouvoir de ceux-ci. De même on ne peut pas supposer que l'imagination seule agissoit sur ces païens. Qu'un chrétien persuadé par sa Religion du pouvoir des exorcismes & qui croit être possédé, s'imagine tout-à-coup être guéri par ces pratiques religieuses ; cela se peut comprendre. Mais qu'un païen qui ne croit ni à l'Evangile ni aux cérémonies de l'Eglise, se persuade soudainement qu'il est guéri par le signe de la Croix, ou par la parole d'un Prêtre ; c'est ce qu'on ne concevra jamais.

S. Paulin atteste qu'il a vu de ses yeux un possédé marcher la tête en bas contre la voûte d'une Eglise, sans que ses habits fussent dérangés, & qu'il fut délivré par les reliques de Saint Félix de Nole (*a*). Il rapporte la même chose en parlant des reliques de S. Martin. Saint Paulin n'étoit ni un fourbe ni un visionnaire.

» J'ai vu, dit Sulpice Sévere, un homme, qui, à l'approche des reliques de » S. Martin, fut élevé en l'air, y demeura

(a) *In vitâ S. Felicis.*

» suspendu les mains étendues, de ma-
» niere que ses pieds ne touchoient point
» la terre « (*a*). Ce n'est point ici une histoire apocryphe ni des oui-dire ; c'est un homme sensé qui atteste ce qu'il a vu de ses yeux.

Fernel & Ambroise Paré, Médecins fameux, rapportent l'exemple d'un possédé qui parloit grec & latin, sans avoir jamais appris ces deux langues. M. Hecquet, qui n'a pas osé nier ce fait dans son ouvrage sur le Naturalisme des convulsions, s'est efforcé de l'expliquer naturellement ; on sent bien comment il y a réussi (*b*). Il est bon de sçavoir que Paré étoit Protestant.

Depuis que la mode s'est introduite de nier les possessions & la magie, il est surprenant qu'aucun de nos Philosophes n'ait encore entrepris de réfuter les Actes du Procès fait par le Parlement de Paris en 1682, contre les Bergers de Pacy en Brie, & que l'on peut voir dans le Traité des Pratiques superstitieuses du Pere le Brun.

On voudroit sçavoir encore comment

(*a*) Dial. 8, c. 6.
(*b*) Lettres de Dom la Taste, Lettre 14, n. 49.

ces Messieurs pourroient expliquer les effets des épreuves superstitieuses, appellées autrefois *le Jugement de Dieu*, qui ont été en usage dans toute l'Europe pendant plusieurs siécles. On ne peut nier ces effets dont les Histoires sont pleines & dont plusieurs exemples sont rapportés par des témoins oculaires. De l'aveu des Critiques les plus intrépides, il n'est pas possible de les expliquer autrement que par l'intervention d'un àgent surnaturel (*a*). L'Auteur de l'Abrégé de l'Histoire universelle prend le parti de nier absolument tous ces faits; cette méthode est commode & hardie, capable d'imposer aux ignorans, mais peu propre à faire fortune chez les Lecteurs instruits.

M. de Saint-André ne dit point absolument qu'il n'a jamais rien lû qui pût caractériser une véritable possession; sans doute il avoit lû l'Evangile & quelqu'un des faits que nous venons de citer; mais il dit qu'il n'a jamais rien lû de tel *dans les livres qui ont traité de cette matiere* (b).

Ceci doit suffire pour faire sentir qu'il y a sur ce point, comme sur tous les au-

(*a*) Bayle, Dict. crit. art. *Emma*.
(*b*) Lettres de Saint-André, p. 258.

tres, deux extrémités à éviter ; la crédulité aveugle qui prend pour véritable possession les vapeurs d'un hypochondre ou les contorsions d'un fourbe, & le Pyrrhonisme affecté dont se parent certains beaux esprits.

Au reste, on ne doit pas être surpris qu'il y ait eu dans les premiers siécles du Christianisme un plus grand nombre de possédés qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. Dieu le permit ainsi, parce que la puissance des chrétiens sur les Démons devoit être une des preuves les plus capables de faire impression sur les païens. Depuis l'extinction de l'idolâtrie, nous sommes persuadés que le régne du Démon est détruit, suivant la promesse de Jesus-Christ; *Princeps hujus mundi jam judicatus est ; Princeps hujus mundi ejicietur foràs* (a) ; & que sans une permission particuliere & extraordinaire de Dieu, le Démon ne peut avoir aucun empire sur des chrétiens consacrés au Seigneur par le Baptême. Voilà pourquoi nous convenons que l'on ne sçauroit trop se défier de toutes les possessions modernes, ni prendre trop de précautions pour s'assu-

(a) *Joan.* 12 & 16.

rer de ce qu'elles peuvent avoir de réel ou de ſimulé.

§. 6.

Une nouvelle remarque de M. Freret, c'eſt que long-temps avant la naiſſance du Chriſtianiſme, c'étoit une opinion répandue par tout le monde, qu'il y avoit des noms qui avoient une efficace tellement attachée à leurs ſyllabes, qu'en les prononçant, on guériſſoit les malades & l'on faiſoit fuir les malins eſprits. Il en rapporte les preuves tirées de différens Auteurs anciens & modernes.

Il ſuffit d'obſerver que cette opinion ridicule ſur la force de certaines paroles, ne peut avoir pris naiſſance que des miracles que l'on avoit vu faire par l'invocation du nom de Dieu. Les Juifs & les Païens ſe ſeroient-ils aviſés d'avoir recours au nom de Jeſus-Chriſt pour chaſſer les Démons, s'ils n'euſſent pas ſçu que ce nom avoit opéré des prodiges ? On l'avoit déja employé pendant la vie même de Jeſus-Chriſt. » Maître, lui di» rent un jour ſes Diſciples, nous avons » trouvé un homme qui chaſſe les Dé» mons en votre nom, & qui ne vient » point avec nous, & nous l'en avons

» empêché « (a). C'eſt un exemple de ce que nous avons dit plus haut, que les pratiques ſuperſtitieuſes & les erreurs populaires ont eu ordinairement quelque choſe de réel pour fondement, & que l'impoſture, en fait de miracles & de guériſons, n'a fait que copier la réalité.

Il eſt donc évident que le pouvoir des Exorciſtes chrétiens ne peut être expliqué par aucun des moyens que ſuggere M. Freret. On ne peut y ſuppoſer de la colluſion ni de la fourberie, puiſqu'ils en ont fait uſage ſur des païens, publiquement & au grand jour; de maniere que ceux qui étoient délivrés ſe déterminoient à embraſſer le Chriſtianiſme. L'imagination des poſſédés ne peut y avoir contribué, puiſque les païens n'avoient aucune confiance aux pratiques ni à la vertu des chrétiens. La ſuperſtition ou la foi aux paroles efficaces ne réſout pas la difficulté, puiſque cette opinion n'a pu s'établir qu'à la vûe des effets ſurnaturels opérés par l'invocation du nom de Dieu.

Mais accordons pour un moment à M. Freret, que toutes les poſſeſſions an-

(a) Marc 9, 38; Luc 9, 49.

ciennes & modernes aient été des maladies naturelles, ou les effets d'une imagination dérangée, ces maladies pouvoient-elles être naturellement guéries par une seule parole, par le commandement de Jesus-Christ ou de ses Disciples? Guérir une maladie, rétablir une imagination dérangée par une parole, dans un inconnu, qui ne peut avoir aucune confiance au pouvoir de celui qui lui parle, n'est-ce pas un miracle?

Il ne reste donc à nos adversaires d'autre ressource contre cette preuve, que de nier absolument tous les faits, & de démentir les témoins qui les rapportent; c'est le parti le plus court & le plus commode; mais il établit le Pyrrhonisme historique; un homme de bon sens ne s'y résoudra jamais.



CHAPITRE VI.

Est-il vrai que le Christianisme ne fut d'abord embrassé que par le Peuple?

§. I.

C'EST le paradoxe que M. Freret se propose d'établir : il cite les Evangélistes qui avouent, dit-il, que Jesus-Christ n'étoit suivi que du petit peuple ; & saint Paul en convient. Les ennemis des chrétiens leur ont fait ce reproche ; Cécilius dans Minutius Félix, Celse dans Origène, Julien dans saint Cyrille, les Ecrivains modernes, Puffendorff, le pere Mauduit, Abadie, Leclerc, le Critique de l'Abbé Houteville, n'en disconviennent point.

Ces preuves étonneront peut-être au premier coup d'œil ; nous nous flattons d'y en opposer bientôt de plus décisives ; mais il faut démontrer auparavant, comme nous l'avons promis, que quand même le Christianisme n'auroit été d'abord embrassé que par le peuple, son établissement

ne ſeroit pas moins un grand miracle ; &, comme parle ſaint Auguſtin, le plus grand des prodiges.

Chez les Juifs comme chez les Païens, le peuple devoit être plus attaché à ſa Religion & plus ennemi du Chriſtianiſme, que les gens inſtruits ; ſa converſion a donc été naturellement plus difficile & plus miraculeuſe que celle des hommes éclairés.

L'on ſçait d'abord par expérience que, dans toutes les Religions du monde, c'eſt le peuple qui eſt le plus fortement attaché à ſa créance & à ſes uſages. La raiſon en eſt puiſée dans la nature. Le bas peuple tient à ſa Religion machinalement & par habitude ; les hommes inſtruits y ſont attachés par réflexion : or il eſt bien plus facile de corriger des réflexions par d'autres réflexions, que de changer de vieilles habitudes par d'autres habitudes.

Outre cette maxime générale, le Judaïſme ſembloit fait exprès pour le peuple & pour des hommes charnels & groſſiers : Dieu lui-même s'en étoit clairement expliqué en donnant ſa Loi aux Juifs ; des promeſſes temporelles, un culte ſenſible, pompeux, journalier, chargé d'obſervances extérieures & de menues pratiques,

une séparation flatteuſe d'avec les autres nations, l'attente d'un Meſſie glorieux, triomphant, qui briſeroit le joug des Romains, qui rendroit ſon peuple le plus heureux des peuples de la terre : il falloit renoncer à tout cela pour être chrétien. Plus de Meſſie qu'un Dieu crucifié, plus d'eſpérance que pour l'autre vie, plus de prééminence ſur les Gentils, plus de culte, qu'un culte ſpirituel & ſans éclat. Les Épîtres de ſaint Paul aux Romains, aux Hébreux, aux Galates, n'ont d'autre but que de réformer les idées des Juifs ſur ces divers objets.

Mais ſur-tout quelle Religion plus populaire que le Paganiſme ? une Religion qui mettoit l'eſprit & le cœur à ſon aiſe, & telle que l'eſprit humain avoit pu l'imaginer pour ſa commodité. Point de myſteres à croire, point de préceptes difficiles à obſerver : des Dieux ſemblables à l'homme, conformes à ſes inclinations, multipliés ſelon ſes beſoins : un culte ſomptueux, des temples, des ſacrifices pompeux, des fêtes, des jeux, des feſtins, des ſpectacles. Rien de tout cela dans le Chriſtianiſme ; il falloit, pour ainſi dire, ceſſer d'être homme pour être chrétien ; plus on étoit peuple, plus on devoit avoir d'a-

version pour une Religion si sublime & si sévere.

A quoi aboutissent donc les efforts de nos adversaires, pour prouver que le Christianisme fut d'abord embrassé par le peuple, sinon à nous mieux faire sentir que son établissement est miraculeux & surnaturel ? Mais il faut leur montrer encore qu'ils se trompent également dans le principe & dans les conséquences, & qu'il est absolument faux que le peuple *tout seul* ait d'abord embrassé le Christianisme.

Jesus-Christ eut pendant sa vie des sectateurs distingués parmi les Juifs. Nicodême son Disciple secret étoit un des principaux Docteurs de la Synagogue, *Princeps Judæorum (a)*. Joseph d'Arimathie, qui se réunit à lui pour donner la sépulture au Sauveur, étoit un homme de considération, *nobilis Decurio (b)*. Jean-Baptiste, Précurseur de Jesus-Christ, Lazare & ses amis, Zachée, chef des Publicains, le Prince de Capharnaüm dont Jesus guérit le fils (*c*), Jaïre, l'un des chefs de la Synagogue dont il ressuscita la fille (*d*),

(*a*) *Joan.* 3. 1.
(*b*) Marc. 15, 43.
(*c*) *Joan.* 4, 46, 53.
(*d*) Luc. 8, 41.

n'étoient point des gens de la lie du peuple. Il est dit dans saint Jean que plusieurs des principaux Juifs crurent en Jesus-Christ après la résurrection de Lazare (*a*); l'Officier Romain, témoin des prodiges arrivés à la mort de Jesus-Christ, confessa qu'il étoit le fils de Dieu (*b*).

Il n'est donc pas vrai que les Evangélistes avouent que Jesus-Christ n'étoit suivi que du petit peuple: s'il n'eut point gagné d'autres Disciples, les Pharisiens n'auroient pas eu tant de jalousie de ses succès, ni tant de frayeur de voir diminuer leur crédit (*c*).

Saint Paul étoit Pharisien zélé, & un des Juifs de son siécle le plus sçavant & le plus éclairé. Si on vouloit en disconvenir, je citerois le témoignage du Roi Agrippa & de Festus, Gouverneur de la Judée, puisqu'il faut de grands noms pour imposer à nos adversaires. Festus peu instruit de la Religion des Juifs, mais frappé de l'éloquence de saint Paul, s'écrie que son trop grand sçavoir lui a tourné la tête (*d*). Agrippa mieux informé des faits

(*a*) *Joan.* 12, 42.
(*b*) Matt. 27, 54.
(*c*) *Joan.* 11, 47.
(*d*) Act. 26, 24.

dont parloit saint Paul, dit que peu s'en faut qu'on ne lui persuade d'être chrétien.

Les Apôtres eurent de même des Disciples qui tenoient un rang honorable, soit parmi les Juifs, soit parmi les Gentils. Les Actes des Apôtres nous apprennent qu'un grand nombre de Prêtres Juifs embrassa la Foi: *Multa etiam turba Sacerdotum obediebat Fidei (a)*. Sous l'Episcopat de saint Jacques le mineur, presque toute la ville de Jérusalem & plusieurs des Juifs principaux croyoient en Jesus-Christ (*b*). Le Centurion Corneille de Césarée, baptisé par saint Pierre avec ses amis, étoient des hommes respectables (*c*). Le Proconsul de Cypre, Sergius Paulus, fut un des premiers Prosélytes de saint Paul (*d*). Les principaux Juifs de Bérée convertis par ce même Apôtre, examinoient avec soin les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur avoit enseigné, étoit véritable (*e*); ce n'étoient ni des ignorans ni des hommes de la lie du peuple. Dans la ville d'Athenes,

(*a*) Act 6, 7.
(*b*) Eufeb. Hist. Eccl. L. 2, chap. 23.
(*c*) Act 10, 22 & 24.
(*d*) c. 13, 12.
(*e*) c. 17, 11.

Denis,

Denys, un des Juges de l'Aréopage, & plusieurs autres embrasserent le Christianisme (*a*). A Corinthe Crispus, chef de la Synagogue, se fit baptiser avec toute sa maison (*b*). Un des principaux Disciples de saint Paul étoit Apollo, homme éloquent & sçavant dans les Ecritures, & qui fut lui-même un fervent Apôtre (*c*). A Ephese, non-seulement les ignorans, mais ceux même qui faisoient profession de science, se convertirent, & brûlerent leurs livres jusqu'à la valeur de cinquante mille deniers (*d*), somme exorbitante. Les ennemis de saint Paul convenoient qu'il avoit fait des progrès surprenans dans toute l'Asie : *les principaux de l'Asie étoient ses amis* (*e*). Le même Apôtre arrivant à Rome, assembla d'abord *les principaux d'entre les Juifs, & plusieurs se convertirent* (*f*). Saint Paul eut des Prosélytes jusques dans le Palais des Césars (*g*). On sçait par le témoignage des Auteurs païens, que Flavius Clémens, cousin-ger-

(*a*) c. 17, 34.
(*b*) c. 18, 8.
(*c*) c. 18, 4.
(*d*) c. 19, 19.
(*e*) c. 19, vers. 26 & 31.
(*f*) c. 28, 17.
(*g*) Philipp. 4, 22.

main de Domitien, Domitilla sa femme, sœur du même Empereur, le Consul Acilius Glabrion & d'autres personnes du premier rang chez les Romains, étoient chrétiens (*a*). Seroit-on assez stupide pour se persuader que les Epîtres de saint Paul étoient écrites à des ignorans? Nos adversaires n'y ont jamais réfléchi.

On les prie de remarquer que l'on parle seulement ici des succès de saint Paul; si nous avions des relations aussi détaillées des travaux & des voyages des autres Apôtres, n'y trouverions-nous pas autant de preuves de la fausseté du préjugé qu'on nous oppose? Ignace, Clément, Polycarpe, convertis par les Apôtres, n'étoient pas des ignorans: ils ont formé des Disciples dont les ouvrages auroient fait honneur aux plus célèbres Ecrivains de leur siécle.

Tous ces Philosophes à demi-païens, dont M. Freret a voulu nous opposer le témoignage, & qui formerent différentes sectes dans le Christianisme, étoient-ils des hommes sans lettres & sans connoissances? Nous avons montré qu'ils étoient convaincus des miracles de Jesus-Christ &

(*a*) Xiphil. *in Domit.*

des faits racontés dans les Evangiles : sans doute ils les avoient examinés.

Ajoutons au récit des Livres saints & aux monumens ecclésiastiques, un témoignage non suspect : c'est celui de Pline, dans sa lettre à Trajan. Ce Gouverneur de Bythinie avertit l'Empereur, que si on continue à punir les chrétiens, une foule d'hommes de tout âge, *de toute condition* & de tout sexe, sont en danger ; qu'avant son arrivée dans cette Province, c'est-à-dire, environ cent ans après la mort de Jesus-Christ, les Temples y étoient déserts, les solemnités interrompues, & qu'à peine on trouvoit à vendre des victimes. N'y avoit-il donc que le bas peuple qui fréquentoit les Temples & qui achetoit des victimes ?

Tertullien parle avec plus de force encore, cent ans après, dans son Apologétique. Il atteste que de son tems les chrétiens remplissoient les armées, les charges, les tribunaux. Ammonius & son disciple Origene étoient, de l'aveu même de Porphyre, les Philosophes les plus fameux de leur siécle (*a*) : on ne niera pas sans doute qu'en général les Docteurs

(*a*) Euseb. Hist. Eccl. L. 6, c. 15.

chrétiens du troisiéme & du quatriéme siécle ne fussent les plus beaux génies & les meilleurs Ecrivains de leur tems.

Le texte de saint Paul que M. Freret nous oppose, où il est dit qu'il y avoit dans la société chrétienne *peu de puissans & peu de nobles*, ne prouve rien contre nous. Dans la même lettre (*a*), l'Apôtre nous apprend qu'il y avoit chez les Corinthiens plusieurs puissans, plusieurs nobles, plusieurs sçavans, qu'ils vouloient même tirer vanité de la noblesse & de l'éloquence de leurs différens maîtres : *Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo; nos infirmi, vos autem fortes; vos nobiles, nos autem ignobiles.* Nous convenons volontiers que les sçavans & les nobles ne faisoient pas le plus grand nombre parmi les Fidéles; mais à quel titre peut-on conclure que les chrétiens n'étoient alors que les derniers du peuple ?

L'objection que font ici nos adversaires, est un trait bien sensible de la sagesse de Dieu dans l'établissement du Christianisme; il y a eu assez de gens distingués par leur noblesse & par leurs lumieres qui l'ont embrassé, pour que l'on puisse con-

(*a*) 1. Cor. 4. 10.

clure que cette Religion étoit donc appuyée ſur de bonnes preuves; mais il y en a eu trop peu, pour que l'on puiſſe ſoupçonner que le Chriſtianiſme ſoit redevable de ſes progrès au génie ou au crédit de ſes premiers ſectateurs.

On nous diſpenſera ſans doute de recevoir comme de fortes preuves, les calomnies des païens contre le Chriſtianiſme, elles ſont aſſez réfutées par ce que nous venons de dire; mais la ſincérité ſembloit exiger qu'en rapportant les objections des anciens ennemis des chrétiens, on expoſât de même les réponſes que ceux-ci y donnoient. C'eſt une foible reſſource de réchauffer des objections réſolues depuis quinze cens ans. Dans Minutius-Felix, Octavius réplique à ſon adverſaire, que ſi un grand nombre de chrétiens ſont dans la pauvreté, c'eſt qu'ils veulent bien y être, qu'ils préferent l'indigence aux richeſſes, & l'humilité aux honneurs : il faut que cette réponſe ait paru ſolide à Cécilius, puiſqu'il ne répliqua rien, & embraſſa le Chriſtianiſme.

Origene répond à Celſe que dans toutes les ſociétés, le nombre des ignorans eſt plus grand que celui des ſçavans; qu'on ne doit donc pas être étonné que cela ſoit

ainsi parmi les chétiens (*a*). Mais il accuse en même tems Celse de calomnie, lorsque ce Philosophe prétend que les chrétiens ne vouloient que des ignorans pour sectateurs. Il lui soutient que les sçavans étoient admis au Christianisme aussi-bien, & même plus volontiers que les ignorans; qu'une des qualités que saint Paul exigeoit pour les Evêques, étoit la science & la capacité pour enseigner; il ajoute que le reproche de Celse n'étoit fondé que sur une fausse interprétation du passage de saint Paul, auquel nous avons répondu plus haut (*b*).

Saint Cyrille représente à Julien que les richesses & les honneurs ne font point le mérite des hommes, mais la sagesse seule; que de très-grands Philosophes de l'antiquité étoient de basse naissance; qu'il y a même eu des femmes distinguées par leur capacité dans les sciences (*c*).

Quand même quelques Auteurs chrétiens, comme Puffendorf & d'autres, auroient favorisé la prétention de nos adversaires par des aveux échappés sans attention, nous ne croirions pas être obligés

(*a*) Orig. *contr. Cels.* p. 22.
(*b*) *Ibid*, p. 140. & *seq.*
(*c*) L. 6. *contr. Jul.* p. 623.

pour cela de nous rendre. Ces ſortes d'aveux ſont toujours ſujets à révifion ; & les Écrivains qu'on nous oppoſe, ne ſont pas d'une autorité aſſez reſpectable pour nous entraîner ſans examen. Il eſt évident que Puffendorf exagere ; les autres ne diſent que ce qu'a dit ſaint Paul, & ce dont nous ſommes déja convenus.

Si les réflexions qu'a faites à ce ſujet le Critique de l'Abbé Houteville, ſont dignes d'être peſées ; la réponſe qu'il y a donnée lui-même, ne l'eſt pas moins. Il n'y a pas beaucoup de bonne foi à nous donner l'objection que propoſe un Auteur, comme un ſentiment qu'il adopte. » Cette » objection eſt groſſiere & toute charnelle, » répond le Critique dont nous parlons ; » auſſi ne ſont-ce pas des hommes ſpi» rituels, & qui connoiſſent les voies de » Dieu qui la propoſent : c'eſt cependant » un myſtere, & il faut l'avouer ; car qui » peut comprendre que ſans un miracle, » des hommes comme les Apôtres, aient » pu fonder le Chriſtianiſme ? C'eſt en mê» me temps une preuve évidente que Jé» ſus-Chriſt n'a point établi ſa Religion » par des moyens naturels ; & que ſi les » prodiges n'euſſent pas confirmé la paro» le des Apôtres, ſi l'Eſprit de Dieu n'eut

» pas éclairé l'esprit de ces hommes stupi-
» des, & même réformé leur cœur, jamais leur entreprise n'auroit réussi. Vous voyez, continue-t-il, que cette difficulté bien éclaircie peut tourner en preuve pour la vérité de la Religion chrétienne (*a*) «.

§. 2.

M. Freret objecte encore que, quand la Religion chrétienne fut annoncée à la Chine dans ces derniers siécles, les gens de qualité & les lettrés Chinois n'écoutoient les Missionnaires qu'avec mépris. Il n'y a eu tant de chrétiens au Japon, que parce qu'il y avoit un grand nombre de misérables. D'abord le fait est faux; il est certain par toutes les relations, que plusieurs Lettrés & plusieurs personnes de la famille Impériale avoient embrassé le Christianisme, & y ont persévéré jusqu'à la mort; que l'Empereur Chang-hi, Prince très-éclairé, pere de celui qui a chassé les Missionnaires en 1723, estimoit & goûtoit beaucoup notre Religion.

Quand même le fait seroit vrai, il ne favoriseroit point nos adversaires. La

(*a*) X. Lettre à M. Houteville, p. 164.

question

question est de sçavoir si des hommes comme les Apôtres qui autoriseroient leur prédication par des miracles éclatans, ne convertiroient pas les lettrés Chinois, tout comme le peuple : si on soutient que non, j'en conclurai sans hésiter, que les lettrés Chinois n'ont donc pas le sens commun.

Il ne faut pas ajouter foi à ce que les Protestans ont publié sur les conversions faites au Japon ; l'on sçait trop l'intérêt qu'ils avoient à les décrier. Mais ils auroient dû mieux déguiser leur malignité & nous donner une raison plus vraisemblable de l'inclination des Japonnois pour le Christianisme. Si c'eût été seulement le désespoir & le dégoût de la vie, ils n'avoient qu'à se précipiter sous les statues d'Amida, pour être Martyrs selon les préjugés de leur Religion, & sans qu'il fût besoin d'en changer. Il étoit même plus simple pour les malheureux de ce pays-là, d'aller se jetter dans la riviere, que de se faire chrétiens, pour mourir par d'affreux supplices. Nous convenons que les premiers Fidéles, lorsqu'ils étoient dans la pauvreté, trouvoient une consolation puissante dans les vérités de notre Religion, & souvent une ressource dans la charité de

leurs freres : mais ce fait, loin de rendre le Christianisme suspect, ne lui fait-il pas infiniment d'honneur ? c'est de toutes les Religions la plus consolante & la plus charitable ; par conséquent la plus nécessaire aux trois quarts du genre humain. Pour ne pas l'aimer, il faut avoir un mauvais cœur. Nous laissons au Lecteur le soin d'étendre & d'appliquer cette réflexion.

§. 3.

» Non-seulement, dit M. Freret, les » Histoires anciennes sont remplies de » faits qui nous apprennent que le peuple » ne manque jamais de se laisser tromper » dès que quelqu'un a la hardiesse de vouloir le séduire, & qu'il reçoit presque » toujours les plus grandes absurdités sur » le plus léger fondement & sans aucun » examen ; mais une expérience toute ré- » cente nous démontre que le témoignage » de la multitude n'est d'aucun poids, » lorsqu'il s'agit de miracles & de choses » extraordinaires «. Il cite à ce sujet les miracles de M. Pâris, examinés & crus vrais par des gens éclairés.

Si le peuple ne manque jamais de se laisser tromper dès que quelqu'un a la hardiesse de vouloir le séduire, s'il reçoit

toujours les plus grandes absurdités sur le plus léger fondement & sans auçun examen ; il suffit donc d'annoncer des choses extraordinaires pour être suivi du peuple. Un Talapoin Siamois, un Derviche Mahométan, n'ont qu'à paroître au milieu de Paris, & y prêcher les absurdités de leur Religion, avec des miracles prétendus pour les appuyer. Ce même peuple qui s'est laissé si aisément séduire par les faux miracles de M. Pâris, ne manquera pas d'écouter avec avidité ces nouveaux Docteurs, leur succès est infaillible. Sur le même principe, un Missionnaire chrétien peut hardiment aller prêcher chez les Infidéles; dans ces pays où tout le monde est peuple, crédule, ignorant, il ne sçauroit manquer de faire en peu de tems des milliers de Prosélytes : il seroit à souhaiter que ceux qui soutiennent ce paradoxe, voulussent bien en aller faire l'épreuve.

Le peuple est peut-être capable de se laisser séduire, quand il ne risque rien à être séduit, ou quand il y trouve son avantage; mais quand il y va de la fortune ou de la vie, il n'est jamais prudent de le tenter, & il n'est pas aisé d'y réussir.

L'exemple des miracles du sieur Pâris,

dont nos adverſaires ſe prévalent, prou veroit bien davantage qu'ils ne prétendent; & c'eſt pour cela même qu'il ne prouve rien du tout : ce n'eſt pas ſeulement le peuple qui s'eſt laiſſé tromper par ces faux miracles, ce ſont des gens de tous les états, des Prêtres, des hommes de Lettres, des Magiſtrats. Voudroit-on que le peuple eût été plus clair-voyant qu'eux, & plus en garde contre la ſéduction ? Ce n'eſt donc pas ſeulement le témoignage de la multitude qui eſt ſuſpect, quand il s'agit de miracles, c'eſt le témoignage même des ſçavans & des hommes éclairés : diſons mieux, ce n'eſt ni l'un ni l'autre. Les miracles de M. Pâris n'ont ſéduit perſonne ; ceux qui les ont crus, étoient déja ſéduits d'avance ; ils étoient en très-petit nombre, en comparaiſon de ceux qui les mépriſoient.

1°. Tant d'examens qu'il a fallu faire de ces prétendus miracles, avant que l'on pût s'imaginer qu'il y avoit du ſurnaturel, ſont juſtement ce qui les rend ſuſpects aux gens de bon ſens. Des guériſons dont le ſurnaturel ſaute aux yeux, n'ont pas beſoin de tant de diſcuſſions. Les miracles de Jeſus-Chriſt étoient tels, que l'homme le plus ſimple étoit autant en état d'en juger,

que le Philofophe le plus clair-voyant. Cinq mille hommes raffafiés avec cinq pains; un homme qui marche fur les eaux; un mort enterré depuis quatre jours & déja infect, rendu à la vie; un aveugle-né bien connu pour tel, guéri avec un peu de boue; Jefus-Chrift mort fur une croix, percé d'une lance, reffufcité trois jours après; voilà des miracles pour lefquels il ne faut ni Chirurgiens ni Magiftrats; dès que le fait eft certain, le furnaturel n'en eft pas douteux, & ce fait eft certain pour tous ceux qui ont des yeux. Ces Eccléfiaftiques, ces Magiftrats, ces Chirurgiens qui ont tant examiné les miracles qu'on nous vante, *après plufieurs réflexions, fe font imaginés y trouver du furnaturel.* Mais cette imagination n'eft pas un jugement infaillible; d'autres en plus grand nombre, *après plufieurs réflexions*, ont imaginé le contraire; & ont conftamment crié à l'impofture: il y a donc toujours eu du doute & fur les faits & fur le furnaturel des faits, jufqu'à ce que des informations juridiques ont enfin dévoilé la fourbe aux yeux de l'univers.

2°. Ce ne font point les miracles qui ont fait naître le parti; c'eft le parti qui a fait naître les miracles. Des gens prévenus

entêtés de certaines opinions, vouloient des miracles pour les autoriser; ils étoient résolus d'en avoir, à quelque prix que ce fût; ce n'est pas merveille qu'ils se soient vantés d'avoir enfin réussi : au contraire, ce n'est pas le Christianisme qui a donné lieu aux miracles de Jesus-Christ & des Apôtres, ce sont ces miracles qui ont formé le Christianisme. Ceux qui les ont vus, n'étoient pas prévenus en faveur de Jesus-Christ & des Apôtres, ni intéressés à voir des miracles; ils étoient Juifs & Païens quand ils les ont vus : ce sont ces miracles qui les ont convertis; c'est contre leurs préjugés, aux dépens de leur repos, de leur fortune, de leur vie, qu'ils les ont vus & attestés.

3°. On pouvoit croire ou faire semblant de croire les miracles du Diacre Pâris sans conséquence; mais s'il eût fallu pour cela changer de Religion & d'état, s'obliger à jeûner tous les jours au pain & à l'eau, affronter la mort & les tourmens pour soutenir ces miracles, je doute que le nombre des témoins eût été si considérable, quoique la plûpart fussent bien payés. Le témoignage rendu aux miracles de J. C. & des Apôtres engageoit à la profession d'une Religion sévere & persécutée

par-tout; il falloit bien du courage & une conviction bien forte pour en venir là. Jesus-Christ ni les Apôtres n'avoient pas le moyen de payer personne.

4°. Les indécences, les abominations mêlées le plus souvent aux miracles prétendus du sieur Pâris, ont enfin désillé les yeux à un grand nombre de leurs partisans, & ont couvert de honte le parti qui les accréditoit. A-t-on rien de semblable à reprocher aux miracles de Jesus-Christ & des Apôtres ? Ceux-ci ont été opérés pour une fin digne de Dieu, pour éclairer & sanctifier les hommes ; ceux du Fauxbourg saint Médard n'ont produit que des séditions & des scandales.

5°. Les miracles du sieur Pâris ont été convaincus d'imposture, dès qu'ils ont été juridiquement examinés & reconnus pour faux, par la déposition même des témoins qui les avoient d'abord attestés, & qui se sont rétractés. On a dévoilé la fourberie, les artifices, les mensonges dont toute leur histoire étoit tissue (a); si les miracles de Jesus-Christ n'étoient pas vrais, pourquoi le Conseil des Juifs

(a) Voyez le Procès-verbal d'information dans les Lettres de Dom la Taste.

n'a-t-il pas fait à leur égard ce que M. l'Archevêque de Paris a fait pour ceux du ſieur Pâris ?

Le parallèle tant répété de ces miracles prétendus de M. Pâris avec ceux de Jesus-Chriſt, n'eſt donc pas heureux pour les partiſans de ceux-là. On pourroit trouver d'autres raiſons qui ne ſeroient pas à leur avantage, mais nous en avons déja touché quelque choſe ailleurs (*a*).

C'eſt une erreur pleinement réfutée de dire que les miracles de Jeſus-Chriſt n'ont pour garant que des livres dont l'authenticité n'eſt pas auſſi bien prouvée que le vulgaire le croit. Les miracles de Jeſus-Chriſt ont pour garant, le monde entier converti, l'aveu de ſes propres ennemis, le témoignage ſanglant de ceux qui les ont vus, la Religion chrétienne toujours ſubſiſtante malgré dix-ſept ſiécles de combats ; les livres qui les rapportent, ſont d'une authenticité à l'abri de toutes les mauvaiſes chicanes de M. Freret : nous l'avons démontré.

§. 4.

Continuons à le ſuivre. » Quand on

(*a*) Chap. 1, §. 10 ci-deſſus.

» voudra, dit-il, faire le parallèle de ceux » qui crurent à Jesus-Christ dans le premier siécle, & de ceux qui refuserent » d'ajouter foi à toutes les choses merveilleuses que les chrétiens débitoient, » il me semble qu'il ne sera pas avantageux » aux premiers. D'un côté on verra des » paysans, des artisans, des mendians qui » annoncent des faits qui n'ont aucune » vraisemblance; de l'autre, on entendra » des Prêtres, des Magistrats, un Tribunal respectable, une Nation entiere; » tout ce qu'il y a de gens d'esprit dans le » monde, ou mépriser toutes ces histoires, » ou crier à l'imposture. Il est bien plus » aisé de concevoir qu'un peuple léger & » ignorant ait été trompé, que d'imaginer » que si ces miracles eussent eu quelque » fondement, il ne se fût pas trouvé un » homme de considération qui se fût proposé de les examiner, & qu'aucun de » ceux qui étoient respectables par leur » naissance, par leurs talens & par leurs emplois, ne les eût crus véritables ... Tous » les grands hommes des premiers tems, » continue-t-il, qui ont eu occasion de » parler du Christianisme naissant, traitent cette secte avec autant de mépris, » que nous traiterions les Prophétes du

» Dauphiné ou les Fanatiques des Cevennes, si nous avions à parler d'eux dans » quelqu'Histoire «.

A toutes ces réflexions de M. Freret, il ne manque que la vérité. Quand on voudra faire le parallèle de ceux qui ont annoncé l'Evangile & de ceux qui y ont cru les premiers, avec ceux qui ont refusé d'y croire, tout l'avantage sera pour les chrétiens. On verra d'un côté, des pauvres & des ignorans qui prêchent une Religion parfaite & irrépréhensible, qui annoncent aux hommes les vérités les plus sublimes, & auxquelles tous les sages de l'univers n'avoient pu atteindre par leurs lumieres. On les verra citer pour preuve des faits miraculeux dont ils ont été témoins oculaires, qu'ils soutiennent en face des Prêtres & des Magistrats dont ils les prennent à témoin, sans que l'on ose les démentir ni entreprendre de les convaincre d'erreur ou de mensonge. On verra ces pauvres & ces ignorans convertir par l'évidence de ces faits, des milliers d'hommes dans une seule prédication, persuader un grand nombre de Prêtres & de Docteurs Juifs, & successivement des Philosophes & des Sçavans du Paganisme. Des Prédicateurs si éclairés sur la doctrine

ont-ils pu être trompés si grossiérement sur des faits palpables, ont-ils pu aveugler à leur tour les Sçavans les plus éclairés ?

D'autre côté on verra un Tribunal respectable, & la plus grande partie d'une Nation, convaincus de ces faits miraculeux, & qui n'ont rien à y répondre, s'étourdir sur les conséquences qui en résultent, s'obstiner à retenir la Religion dans laquelle ils ont été élevés, pour laquelle ils sont passionnés jusqu'à la fureur, & persécuter ceux qui en prêchent une nouvelle. On verra la plûpart des Sages & des Philosophes païens, rejetter sans examen les faits du Christianisme, se prévenir contre les chrétiens sur des bruits populaires, demeurer dans la plus extravagante de toutes les Religions, sans vouloir s'informer si celle qu'ils rejettent, est plus raisonnable. Des hommes abusés si grossiérement dans leur créance, & si indifférens pour la vérité, seront-ils les arbitres de ce que nous devons croire ? Sur ce parallèle seul, de quel côté doit-on présumer qu'est la vérité ? C'est un singulier préjugé contre la Religion, que l'ignorance affectée de ses ennemis. » Tous ceux, dit Tertullien, » qui nous haïssoient parce qu'ils ne nous

» connoiſſoient pas, ceſſent de nous haïr
» dès qu'ils nous connoiſſent : c'eſt ainſi
» qu'on ſe fait chrétien (*a*) «.

C'eſt une fauſſeté criante d'avancer qu'il ne s'eſt pas trouvé un homme de conſidération qui ſe ſoit propoſé d'examiner ces faits, & qu'aucun de ceux qui étoient reſpectables par leur naiſſance, par leurs talens & par leurs emplois, ne les a crus véritables. Le contraire eſt ſolidement prouvé, & nous oſons défier nos adverſaires d'entamer nos preuves (*b*).

On a beau ſe récrier ſur la légéreté, ſur l'ignorance, ſur la crédulité du peuple, on ne concevra jamais qu'il ait pû être trompé ſur des faits palpables, réitérés, & opéres en plein jour. Le jugement de la multitude peut être *une méchante caution*, quand il s'agit de matieres qui demandent du raiſonnement ou des réflexions profondes; mais quand il eſt queſtion de faits ſenſibles, expoſés à tous les yeux, un Philoſophe ne voit pas autrement qu'un ignorant. On ne s'eſt pas encore aviſé d'établir dans aucun Tribunal que le témoignage d'un ſeul Philoſophe ſuffiroit pour conſ-

(*a*) Tertull. Apol. c. 1.
(*b*) Voyez les chap. 4 & 6 ci-devant, §. 1.

tater un fait en Justice, tandis qu'il faudroit celui de deux hommes du commun. Un paysan de Rome arrivé à Jérusalem le jour de la Pentecôte, avoit-il besoin de consulter les Philosophes, pour sçavoir si les Apôtres lui parloient dans sa propre langue ou dans une langue étrangere? C'est un préjugé très-faux de croire le peuple absolument stupide; aux yeux de MM. les Philosophes, le peuple a tout au plus la figure humaine; comme ils n'ont pas assez de zèle pour lui montrer la vérité, ils affectent de le croire incapable de la connoître: le peuple n'est donc pas si mal fondé, quand par représailles il rend aux Philosophes mépris pour mépris: il est cependant vrai qu'en conversant avec le peuple, on lui trouve un fond de bon sens & de raison, souvent beaucoup d'esprit & d'intelligence auxquels il ne manque que d'être cultivés. Chez les Grecs & chez les Romains, le peuple n'étoit rien moins qu'abruti. On peut séduire le peuple, quand on lui insinue des principes conformes à ses préjugés ou à ses intérêts; mais quand on veut les heurter de front, il n'est pas plus docile que les Philosophes. Pour convertir les païens, il falloit changer toutes les idées, attaquer

leurs intérêts les plus chers. Les Philoſophes n'oſerent jamais le tenter, parce qu'ils en ſentoient la difficulté & le danger ; les Apôtres plus courageux ne dédaignerent pas de l'entreprendre, & ils y ont réuſſi.

Il eſt faux que tous les grands hommes des premiers ſiécles aient parlé avec mépris du Chriſtianiſme naiſſant ; il en faut excepter au moins Alexandre Severe ; on connoît le reſpect de cet Empereur pour Jeſus-Chriſt, & l'eſtime qu'il faiſoit des chrétiens (*a*).

De quelque maniere que ces grands hommes aient parlé de l'Evangile, nous avons montré que leur ignorance ou leur mépris ne conclud rien. Si leur ſentiment étoit une régle à ſuivre, il faudroit donc être Idolâtres, parce qu'ils l'ont été. Si ces génies ſublimes ſe ſont trompés ſi lourdement ſur la Religion qu'ils ont ſuivie, ce n'eſt pas un prodige qu'ils ſe ſoient trompés de même ſur celle qu'ils ont rejettée. Cette ſeconde erreur eſt une ſuite néceſſaire de la premiere. Eſt-il raiſonnable de nous oppoſer un ſentiment que l'on eſt forcé de reconnoître pour faux &

(*a*) Lampride, Vie d'Alex. Severe.

insensé ? Les grands hommes Grecs & Romains ont rejetté & persécuté le Christianisme, ils lui ont préféré l'idolâtrie : qu'en conclurons-nous? qu'ils étoient des aveugles en fait de Religion, que ce qu'on peut faire de plus honnête à leur égard, c'est de ne citer leur sentiment pour rien.

» Le suffrage des Nations civilisées & » doctes n'est donc ici d'aucune valeur, » dit un Critique très-connu ; les Grecs & » les Romains n'ont point employé les » lumieres de leur esprit à examiner leur » vieille Théologie : ils se sont conduits » à cet égard-là comme les plus ignorans » de tous les hommes, & en insensés...... » leur suffrage n'a pas plus de poids que » celui des idolâtres du Canada (*a*) «.

Tout le chapitre que nous venons d'examiner, est un tissu de vaines suppositions, de faits hasardés & faux, dont on n'a pu tirer que de mauvaises conséquences.

(*a*) Bayle, Rep au Prov. tome 2, c. 98, p. 509 & 515.

Fin de la premiere Partie.